



CHARTRE GRAPHIQUE DE L'ÉTAT

LA PRÉSENTE CHARTE GRAPHIQUE S'INSCRIT DANS LE PROJET DE REFONTE DES FONDAMENTAUX DE LA COMMUNICATION DE L'ÉTAT.

La raison d'être de cette charte s'appuie sur un constat partagé : nos concitoyens ont exprimé des difficultés à identifier, à comprendre, à s'approprier l'action gouvernementale et plus généralement l'action publique. La diversité de ses champs d'action, jeux d'échelles, ainsi que la multiplicité de nos institutions publiques, impliquent de gagner en simplicité et en clarté pour faciliter l'appropriation par les citoyens.

CETTE CHARTE EST AINSI LA RÉSUULTANTE DE TROIS OBJECTIFS :

- Prolonger notre héritage graphique existant, héritage plébiscité par les Français. La Marianne, le drapeau français et notre devise sont des éléments patrimoniaux auxquels nous sommes tous attachés. Cette charte capitalise sur cet attachement et inscrit chacun de ces signes dans la longue histoire des emblèmes de la République Française.
- Actualiser et rationaliser notre système identitaire commun pour correspondre aux nouveaux formats et aux nouveaux usages auxquels font face tous les professionnels de la communication.
- Simplifier la compréhension du citoyen et sa perception de l'action publique.

I• RÉAFFIRMER LES EMBLÈMES DE LA RÉPUBLIQUE EN RESTRUCTURANT LE BLOC-MARQUE

Le bloc-marque a été recomposé autour de trois éléments clés :

- **Un bloc Marianne dynamisé : Sa silhouette évolue pour mieux faire ressortir son profil.** Elle est une exception française : la France est un des seuls pays représentés par une figure anthropomorphique.
- **Une typographie spécifique : la typographie Marianne® est spécialement créée pour les institutions de l'État.**
- **La devise : la devise de la République Française** bénéficie d'un dessin beaucoup plus fin, réalisé à la main et inspiré des premiers caractères d'imprimerie française .

II• RENFORCER LA VISIBILITÉ DE L'ACTION DE L'ÉTAT GRÂCE À UN SIGNE COMMUN

Le bloc-marque permet de :

- Matérialiser le lien entre la décision gouvernementale et le déploiement des politiques publiques, **en couvrant l'intégralité du champ d'intervention de l'État**, que ce soit au niveau ministériel ou au niveau des opérateurs de l'État.
- **Rationaliser le nombre d'émetteurs.**
- **Faciliter l'identification et la reconnaissance de l'État** avec l'utilisation d'un bloc-marque unique mais modulable selon les institutions.
- **l'intitulé ministériel** : les ministères, secrétariat d'État ou ministères auprès d'un ministère bénéficient d'un bloc-marque avec un intitulé qui leur est propre, quand ils ont un champs thématique d'intervention. Ils signent toutes leurs communications (internes, externes, web et réseaux sociaux - hors achat média) avec leurs blocs-marque ministériels.
- **l'intitulé « Gouvernement »** : toute communication conjointe de deux ministères ou plus est signée avec l'intitulé officiel « Gouvernement ». Il en est de même pour toutes les entités interministérielles. Toute communication bénéficiant d'une visibilité média (bénéficiant d'un achat média) doit également être signée « Gouvernement ».

- **l'intitulé « République Française »** : il apporte une caution officielle aux logotypes des opérateurs qui ne sont pas toujours connus ou identifiés comme partie intégrante de la sphère étatique. Les entités qui rendent un service direct à l'utilisateur et proposent un accueil du public peuvent garder leur logotype, qui est alors juxtaposé au bloc-marque « République Française ».
- **l'intitulé « Préfet de xxx »** qui continue d'être utilisé pour représenter tous les services déconcentrés.
- **l'intitulé « Ambassade de xxx » ou « Consulat de xxxx »**

III• CRÉER DES REPÈRES AVEC UN SYSTÈME GRAPHIQUE COMPLET

Toutes les communications, quels que soient les supports et les formats, font l'objet de règles communes de composition graphique avec :

- Une place dédiée pour le **bloc-marque qui apparaît toujours en ouverture** des différents supports.
- **Un système de cadre, commun à tous les émetteurs**, qui permet de hiérarchiser les informations en fixant des zones d'affichage à respecter (positionnement des logotypes, affichage des partenaires, nom des plans gouvernementaux, etc).
- À l'intérieur du cadre commun, **une zone d'expression** propre au message de l'émetteur, en reprenant la typographie et les couleurs de la charte graphique. Chacun peut garder ses spécificités, tout en bénéficiant de la puissance du ralliement à la marque de l'État.

LES FONDAMENTAUX

I LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	5	III L'ARCHITECTURE DE MARQUE DE L'ÉTAT	19	V LE SYSTÈME GRAPHIQUE	29	VI LA TYPOGRAPHIE	40
1 La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire	6	IV LES RÈGLES D'USAGE	21	1 Les principes	30	1 Le dessin de la typographie	41
2 La Marianne dans le drapeau, usages et interdits	7	1 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française	22	2 La zone émetteur	31	2 Les graisses de la typographie	42
3 La devise, dessin et histoire	8	2 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel Gouvernement	23	3 La zone partenaires	32	3 Le dessin de la typographie de complément	43
4 La devise, usages et interdits	9	3 Les cas d'usage ministériels	24	4 La zone d'expression	33	4 Les graisses de la typographie de complément	44
II LE BLOC-MARQUE	10	4 Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international	25	5 Un système modulable	34	VII LES COULEURS	45
1 Les principes fondateurs	11	5 Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles	26	6 Une identification des programmes ou plans gouvernementaux	35	1 Les couleurs principales	46
2 La composition	12	6 Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement	27	7 Les principes de construction Format vertical (print & web)	36	2 Les couleurs complémentaires	47
3 La taille minimale et les interdits	13	7 Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation	28	8 Les principes de construction Format horizontal (print & web)	37		
4 Les règles de césure	14			9 Le cas particulier pour les opérateurs et entités servicielles sur les petits formats identitaires	38		
5 Des exemples de compositions	15			9 La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique	39		
6 Les couleurs	16						
7 Les usages sur fonds	17						
8 Le cas particulier des deuils nationaux	18						

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire

Créé en 1999, le bloc Marianne représente le profil de Marianne imbriqué dans le drapeau français. Il est devenu un des symboles de la République Française et un point de repère pour tous les Français.

Ce bloc évolue pour mieux faire ressortir le profil de la Marianne et accentuer son humanité. Il est indispensable de toujours respecter ce dessin dans sa nouvelle composition ainsi que ses couleurs (bleu, rouge normalisé cf. p.45 Les couleurs)



Ancien
bloc Marianne
1999



Nouveau
bloc Marianne
2019



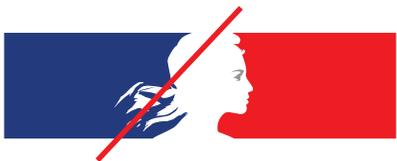
LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Marianne dans le drapeau, usages et interdits

Le bloc Marianne est l'invariant des blocs-marque de l'Etat et ne peut être utilisé que dans ce cadre (cf. p.12 La Composition). Elle est unique et ne doit pas figurer plusieurs fois sur un même support.

En aucun cas cette Marianne ne peut être utilisée pour créer de nouveaux éléments graphiques, logotypes ou être détournée de son usage initial, hors des cas spécifiques indiqués dans la charte.

EXEMPLES D'INTERDITS



Ne pas étendre le drapeau



Ne pas modifier la position centrale de la Marianne



Ne pas inclure de texte dans la Marianne



Ne pas arrondir les angles



Ne pas inverser le sens de la Marianne



Ne pas modifier les couleurs de la Marianne

**LES SYMBOLES DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE****La devise,
dessin et histoire**

La présentation de la devise républicaine évolue.
Dans sa structuration : elle est disposée à la verticale, pour être plus lisible et fonctionnelle, notamment sur les outils mobiles.

Dans son dessin : le lettrage dessiné spécialement pour la devise s'inspire de la typographie Granjon : entre héritage et modernité, elle est tant une marque d'audace que d'élégance et d'excellence à la française.



Liberté

Détails angulaires contrastant avec la structure fluide



Égalité

Terminaisons horizontales des sorties, en contraste avec les terminaisons rondes des fûts



Fraternité

Connexions très cursives avec des contreformes triangulaires marquées

Pente variable, structure dynamique et rythme rapide

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La devise, usages et interdictions

La devise est indissociable des blocs-marque de l'État qu'elle vient compléter et ne peut être utilisée que dans ce cadre (cf. p.12 Composition).

Le lettrage est unique et ne doit pas être utilisé pour composer de nouveaux éléments graphiques, logotypes ou être détourné de son usage initial.

Sa composition, les proportions et l'espacement entre les valeurs au sein de la devise sont invariables.

Liberté
Fraternité
Égalité

Ne pas changer l'ordre des valeurs de la devise

Liberté
Égalité
Fraternité

Ne pas changer les proportions de la devise

Liberté · Égalité · Fraternité

Ne pas passer la devise sur une seule ligne

Liberté
Égalité
Fraternité

Ne pas changer la typographie de la devise

Liberté
Égalité
Fraternité

Ne pas changer les couleurs de la devise

I LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	5	III L'ARCHITECTURE DE MARQUE DE L'ÉTAT	19	V LE SYSTÈME GRAPHIQUE	29	VI LA TYPOGRAPHIE	40
1 La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire	6	IV LES RÈGLES D'USAGE	21	1 Les principes	30	1 Le dessin de la typographie	41
2 La Marianne dans le drapeau, usages et interdits	7	1 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française	22	2 La zone émetteur	31	2 Les graisses de la typographie	42
3 La devise, dessin et histoire	8	2 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel Gouvernement	23	3 La zone partenaires	32	3 Le dessin de la typographie de complément	43
4 La devise, usages et interdits	9	3 Les cas d'usage ministériels	24	4 La zone d'expression	33	4 Les graisses de la typographie de complément	44
II LE BLOC-MARQUE	10	4 Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international	25	5 Un système modulable	34	VII LES COULEURS	45
1 Les principes fondateurs	11	5 Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles	26	6 Une identification des programmes ou plans gouvernementaux	35	1 Les couleurs principales	46
2 La composition	12	6 Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement	27	7 Les principes de construction Format vertical (print & web)	36	2 Les couleurs complémentaires	47
3 La taille minimale et les interdits	13	7 Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation	28	Les principes de construction Format horizontal (print & web)	37		
4 Les règles de césure	14			8 Le cas particulier pour les opérateurs et entités servicielles sur les petits formats identitaires	38		
5 Des exemples de compositions	15			9 La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique	39		
6 Les couleurs	16						
7 Les usages sur fonds	17						
8 Le cas particulier des deuils nationaux	18						

LE BLOC-MARQUE

Les principes fondateurs

Quel que soit le support et quel que soit le contexte de communication, au même titre que le bloc Marianne, le bloc-marque est unique et ne doit pas figurer plus d'une fois sur la face d'un même support.



1 - Bloc Marianne

**LOREM IPSUM
DOLOR SIT**

2 - Intitulé officiel

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3 - Devise républicaine

LE BLOC-MARQUE

La composition

Les blocs-marque sont faits de constantes et de variables : Marianne en entrée et devise républicaine en fin. L'ordre des éléments doit toujours être respecté. La partie centrale permet d'accueillir l'intitulé officiel. L'organisation des intitulés est normée p.14 dans la partie « Les règles de césure ».

RÈGLES DE COMPOSITION



UNE STRUCTURE MODULABLE



Émetteur sur 1 ligne

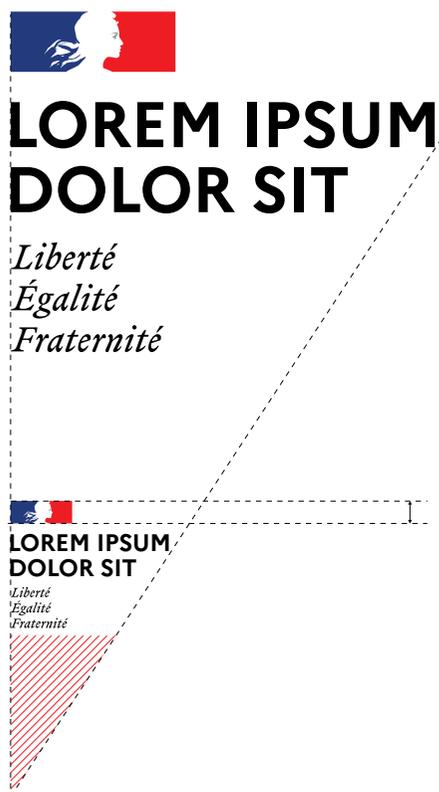
Émetteur sur 6 lignes maximum

LE BLOC-MARQUE

La taille minimale et les interdits

La taille minimale assure la lisibilité de tous les éléments du bloc-marque. Composé selon cette charte, il ne peut faire l'objet d'aucune modification tant au niveau de la composition, des proportions, de la typographie, des couleurs ou de la traduction.

TAILLE MINIMALE D'UTILISATION



Taille minimale de la hauteur de la Marianne
 PRINT : 2,5mm
 WEB : 12px

EXEMPLES D'INTERDITS



Mauvaise proportion de la Marianne



Changement de l'ordre des éléments



Changement de graisse de la typographie de l'intitulé de l'entité (ex : Marianne® Light)



Écriture des valeurs dans une autre typographie (ex : Marianne®)



Mauvaise composition (centrée)



Changement de couleur dans la typographie

LE BLOC-MARQUE

Les règles de césure

6 lignes maximum

LOREM
IPSUM
SIT...

Liberté
Égalité
Fraternité

La césure se place de manière à garder l'institution sur la première ligne, augmentant ainsi sa lisibilité

Maximum 25 caractères par ligne

EXEMPLES

MINISTÈRE DE...
Liberté
Égalité
Fraternité

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE...
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET DE...
Liberté
Égalité
Fraternité

AMBASSADE DE FRANCE EN...
Liberté
Égalité
Fraternité

À titre d'exemple, voici une composition de gouvernement.

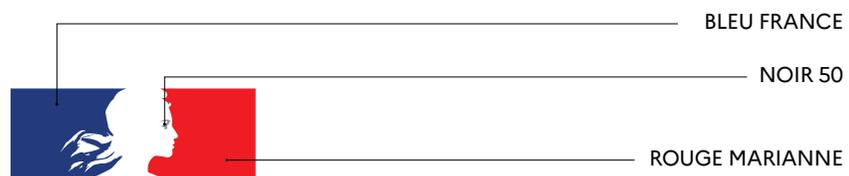
Des exemples de composition



LE BLOC-MARQUE

Les couleurs

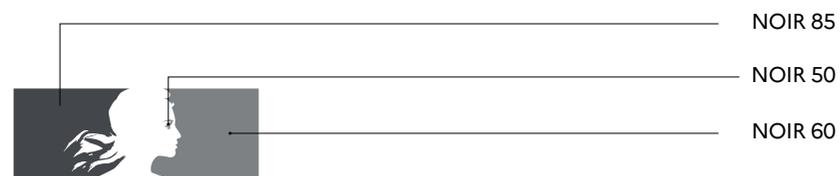
VERSION COULEURS
(cf. p.46 Les couleurs principales)



RÉPUBLIQUE — NOIR 100
FRANÇAISE

Liberté
Égalité — NOIR 100
Fraternité

VERSION NOIR ET BLANC



RÉPUBLIQUE — NOIR 100
FRANÇAISE

Liberté
Égalité — NOIR 100
Fraternité

LE BLOC-MARQUE

Les usages sur fonds

Les blocs-marque vivent en priorité en couleur sur fond blanc. Lorsque l'environnement n'est pas maîtrisé, il doit vivre, sur fond coloré ou perturbé, au sein d'un cartouche blanc dont les proportions sont déterminées ci-dessous.

FOND BLANC



COTES DU CARTOUCHE BLANC



FOND COULEUR



FOND PHOTO



LE BLOC-MARQUE

Le cas particulier des deuils nationaux

Il existe une version du bloc-marque adaptée aux périodes de deuil qui drape la Marianne de noir.

Le bloc-marque endeuillé doit être systématiquement utilisé avec la mise en berne des drapeaux.

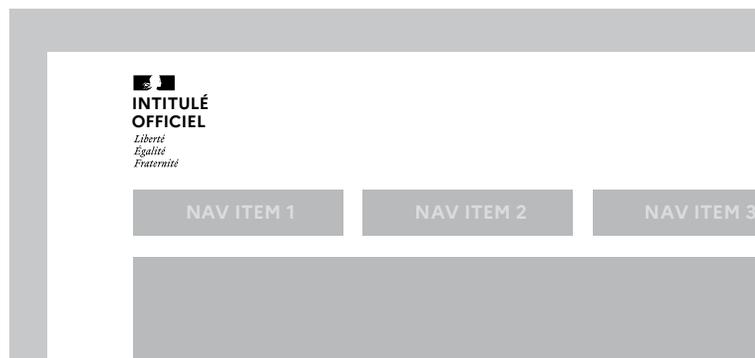
Il peut également être déployé à la demande du service d'information du Gouvernement (SIG), ou encore si la situation l'exige, à l'appréciation de chaque institution.

NOIR 100

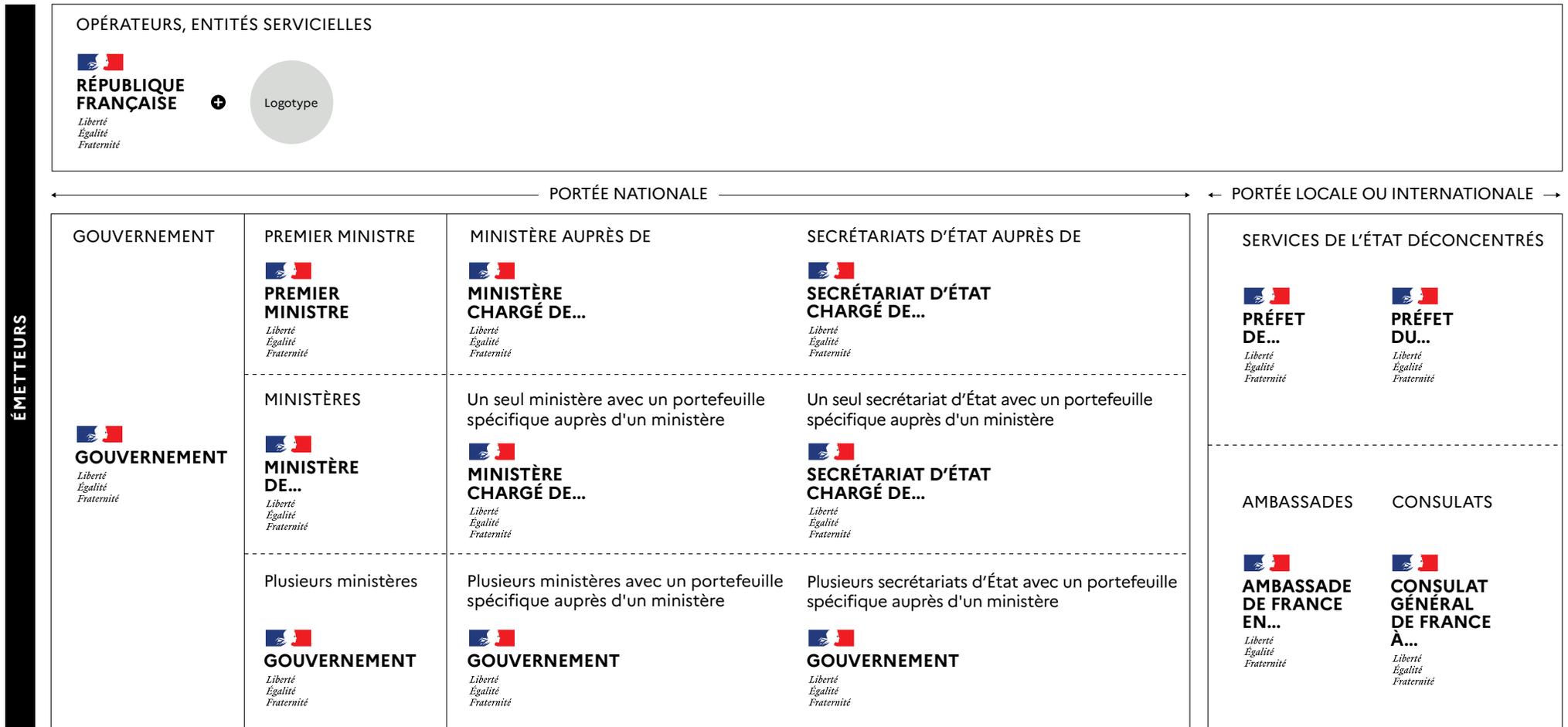


AVATAR RS

HEADER



I LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	5	III L'ARCHITECTURE DE MARQUE DE L'ÉTAT	19	V LE SYSTÈME GRAPHIQUE	29	VI LA TYPOGRAPHIE	40
1 La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire	6	IV LES RÈGLES D'USAGE	21	1 Les principes	30	1 Le dessin de la typographie	41
2 La Marianne dans le drapeau, usages et interdits	7	1 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française	22	2 La zone émetteur	31	2 Les graisses de la typographie	42
3 La devise, dessin et histoire	8	2 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel Gouvernement	23	3 La zone partenaires	32	3 Le dessin de la typographie de complément	43
4 La devise, usages et interdits	9	3 Les cas d'usage ministériels	24	4 La zone d'expression	33	4 Les graisses de la typographie de complément	44
II LE BLOC-MARQUE	10	4 Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international	25	5 Un système modulable	34	VII LES COULEURS	45
1 Les principes fondateurs	11	5 Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles	26	6 Une identification des programmes ou plans gouvernementaux	35	1 Les couleurs principales	46
2 La composition	12	6 Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement	27	7 Les principes de construction Format vertical (print & web)	36	2 Les couleurs complémentaires	47
3 La taille minimale et les interdits	13	7 Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation	28	8 Les principes de construction Format horizontal (print & web)	37		
4 Les règles de césure	14			9 Le cas particulier pour les opérateurs et entités servicielles sur les petits formats identitaires	38		
5 Des exemples de compositions	15			9 La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique	39		
6 Les couleurs	16						
7 Les usages sur fonds	17						
8 Le cas particulier des deuils nationaux	18						



I LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	5	III L'ARCHITECTURE DE MARQUE DE L'ÉTAT	19	V LE SYSTÈME GRAPHIQUE	29	VI LA TYPOGRAPHIE	40
1 La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire	6	IV LES RÈGLES D'USAGE	21	1 Les principes	30	1 Le dessin de la typographie	41
2 La Marianne dans le drapeau, usages et interdits	7	1 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française	22	2 La zone émetteur	31	2 Les graisses de la typographie	42
3 La devise, dessin et histoire	8	2 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel Gouvernement	23	3 La zone partenaires	32	3 Le dessin de la typographie de complément	43
4 La devise, usages et interdits	9	3 Les cas d'usage ministériels	24	4 La zone d'expression	33	4 Les graisses de la typographie de complément	44
II LE BLOC-MARQUE	10	4 Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international	25	5 Un système modulable	34	VII LES COULEURS	45
1 Les principes fondateurs	11	5 Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles	26	6 Une identification des programmes ou plans gouvernementaux	35	1 Les couleurs principales	46
2 La composition	12	6 Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement	27	7 Les principes de construction Format vertical (print & web)	36	2 Les couleurs complémentaires	47
3 La taille minimale et les interdits	13	7 Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation	28	Les principes de construction Format horizontal (print & web)	37		
4 Les règles de césure	14			8 Le cas particulier pour les opérateurs et entités servicielles sur les petits formats identitaires	38		
5 Des exemples de compositions	15			9 La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique	39		
6 Les couleurs	16						
7 Les usages sur fonds	17						
8 Le cas particulier des deuils nationaux	18						

LES RÈGLES D'USAGE

Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française

L'intitulé officiel République Française vient apposer une caution officielle aux logos des opérateurs publics ou entités servicielles qui ne sont pas toujours connus / reconnus comme faisant partie de la sphère étatique.

1• Si l'action est portée par un opérateur, c'est la mention République Française qui est utilisée comme intitulé officiel.

2• Si un ministère ou un opérateur dispose d'une entité rendant un service direct à l'utilisateur, proposant un accueil du public et bénéficiant déjà d'une notoriété, la communication peut être directement portée par celle-ci (avec son propre logotype) qui prend alors le rôle d'émetteur, auquel vient s'apposer le bloc-marque République française.

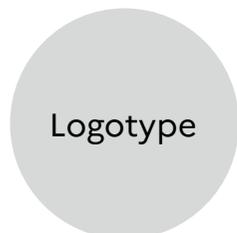
Dans cet esprit, si une entité présente un caractère d'indépendance, nécessaire pour remplir ses missions de service à l'utilisateur, elle peut ne pas faire figurer son rattachement ministériel ou gouvernemental, mais garder son logotype et y apposer le bloc-marque République française.

①



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Logotype

②



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française



LES RÈGLES D'USAGE

Les cas d'usage pour
l'utilisation de l'intitulé
officiel Gouvernement

1• USAGE INTERMINISTÉRIEL

Toute communication conjointe,
de deux ministères ou plus, est signée
avec l'intitulé officiel Gouvernement.

2• LORS D'ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE

Tous les dispositifs de communication
avec une visibilité média (bénéficiant
d'un achat média) doivent comporter
le bloc-marque avec l'intitulé
officiel Gouvernement.

①



MINISTÈRE
DE...

Liberté
Égalité
Fraternité

+



MINISTÈRE
DE...

Liberté
Égalité
Fraternité



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

②



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Les cas d'usage
ministériels

Les ministères, secrétariats d'État signent toutes leurs communications (internes, externes, web et réseaux sociaux hors achat média).

Pour les ministères ou secrétariats d'État, avec un portefeuille spécifique auprès d'un ministère, dans un souci de lisibilité par le citoyen, l'intitulé officiel est placé directement sous le bloc Marianne et signe toutes les communications (internes, externes, web et réseaux sociaux, hors achat média).



**MINISTÈRE
DE...**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE...**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE...**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES RÈGLES D'USAGE

Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international

1• L'intitulé officiel « Préfet de » représente tous les services déconcentrés quand ils interviennent au titre d'une mission relevant du niveau local. Les ambassades et consulats adoptent également le bloc-marque.

2• Dans le cas de directions départementales ou régionales, les directions apparaissent uniquement en intitulé sur les supports administratifs en précision de l'intitulé officiel « Préfet de ».

L'intitulé officiel « Préfet de » a vocation à centraliser l'ensemble des services déconcentrés sur un territoire.

3• Lorsque les services déconcentrés de deux départements prennent la parole, c'est l'intitulé officiel de la région qui est utilisé dans le bloc-marque.

1



3



2



LES RÈGLES D'USAGE

Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles

1• DIRECTIONS ET SERVICES

Les intitulés des directions ne peuvent pas être logotypés. Les directions peuvent faire l'objet d'une mention simple en typographie Marianne®, accolée au bloc-marque de son ministère pour les supports administratifs.

2• DÉLÉGATIONS INTERMINISTÉRIELLES

Les intitulés des délégations interministérielles ne sont pas logotypés. Les délégations interministérielles peuvent faire l'objet d'une mention simple en typographie Marianne® accolée au bloc-marque Gouvernement pour les supports administratifs.

①



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Service d'Information
du Gouvernement**



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

②



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Délégation interministérielle
à la stratégie nationale pour l'autisme
au sein des troubles du neuro-développement**

LES RÈGLES D'USAGE

Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement

En environnement non maîtrisé, lorsque l'État est impliqué sans être l'émetteur principal, il vient endosser la communication avec une mention caractérisant son apport.

SÉPARATEUR VERTICAL



Avec la participation de



Promu par



Financé par



Soutenu par



Avec la participation du



Promu par



Financé par



SÉPARATEUR HORIZONTAL



Avec la participation de



Promu par



Financé par



Soutenu par



Avec la participation du



Promu par



Financé par



IV — 7 LES RÈGLES D'USAGE

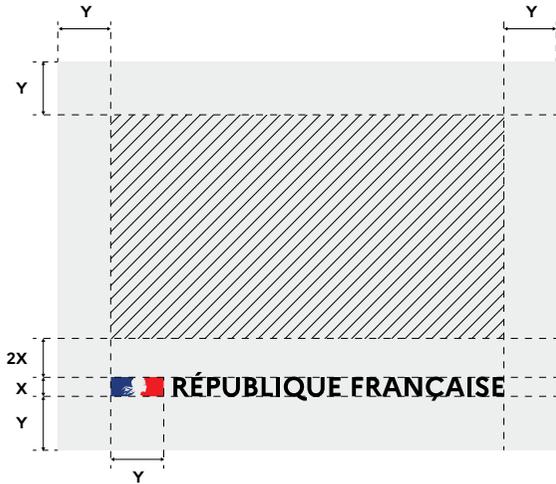
Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation

L'intitulé officiel République Française est associé en mineur aux labels.

Il vient apporter une caution officielle aux labels publics, pas toujours connus ou reconnus comme faisant partie de la sphère étatique.

L'entité détentrice du label devra mettre à jour tous les documents relatifs à la labellisation et à l'usage du label avec le bloc Marianne intégrant l'endossement République Française .

EXEMPLES D'APPLICATION



I LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	5	III L'ARCHITECTURE DE MARQUE DE L'ÉTAT	19	V LE SYSTÈME GRAPHIQUE	29	VI LA TYPOGRAPHIE	40
1 La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire	6	IV LES RÈGLES D'USAGE	21	1 Les principes	30	1 Le dessin de la typographie	41
2 La Marianne dans le drapeau, usages et interdits	7	1 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française	22	2 La zone émetteur	31	2 Les graisses de la typographie	42
3 La devise, dessin et histoire	8	2 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel Gouvernement	23	3 La zone partenaires	32	3 Le dessin de la typographie de complément	43
4 La devise, usages et interdits	9	3 Les cas d'usage ministériels	24	4 La zone d'expression	33	4 Les graisses de la typographie de complément	44
II LE BLOC-MARQUE	10	4 Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international	25	5 Un système modulable	34	VII LES COULEURS	45
1 Les principes fondateurs	11	5 Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles	26	6 Une identification des programmes ou plans gouvernementaux	35	1 Les couleurs principales	46
2 La composition	12	6 Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement	27	7 Les principes de construction Format vertical (print & web)	36	2 Les couleurs complémentaires	47
3 La taille minimale et les interdits	13	7 Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation	28	Les principes de construction Format horizontal (print & web)	37		
4 Les règles de césure	14			8 Le cas particulier pour les opérateurs et entités servicielles sur les petits formats identitaires	38		
5 Des exemples de compositions	15			9 La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique	39		
6 Les couleurs	16						
7 Les usages sur fonds	17						
8 Le cas particulier des deuils nationaux	18						

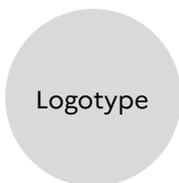
Les principes

NIVEAU ÉMETTEUR
avec un positionnement
fixe du bloc-marque.
Le positionnement du logotype
de l'opérateur est également normalisé
lorsque celui-ci prend la parole



**LOREM IPSUM
DOLOR SIT**

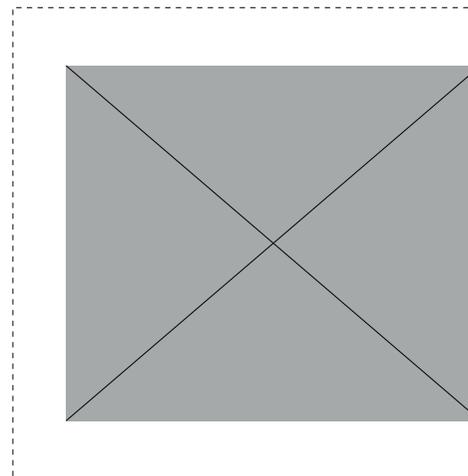
*Liberté
Égalité
Fraternité*



NORMALISATION DU CADRE
pour remarquer l'émetteur



ZONE D'EXPRESSION
dédiée au message



NIVEAU CONTEXTUEL
pour valoriser le programme
ou plan gouvernemental
de rattachement



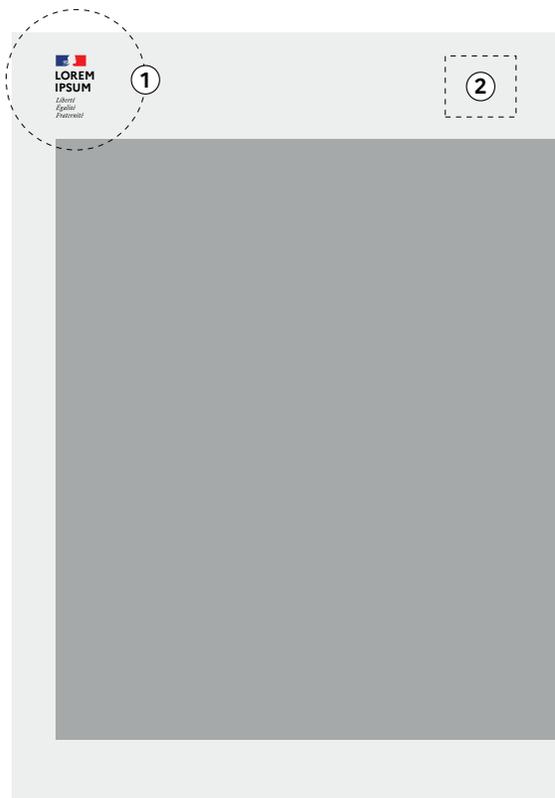
La zone émetteur

Au sein du système graphique, il n'y a toujours qu'un seul émetteur : le bloc-marque, qui quand il porte l'intitulé officiel République Française est associé au logotype de l'opérateur auquel il vient apporter sa caution.

- Le bloc-marque avec l'intitulé officiel :
 - République Française
 - Gouvernement
 - ministères
 - secrétariats d'État
 - préfets, ambassades, rectorats

- Quand le bloc-marque République Française est utilisé, il est accompagné du logotype de l'opérateur ou des entités servicielles (cas spécifique des entités rendant un service direct à l'utilisateur et proposant un accueil du public).

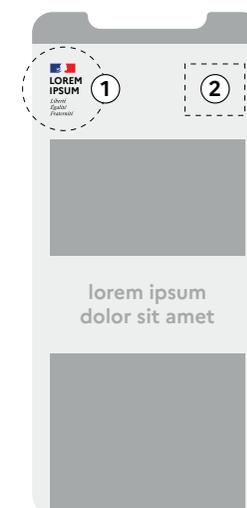
PRINT



WEB



MOBILE



LE SYSTÈME GRAPHIQUE

La zone partenaires

3• Partenaires principaux, potentiellement co-émetteurs

4• Partenaires secondaires

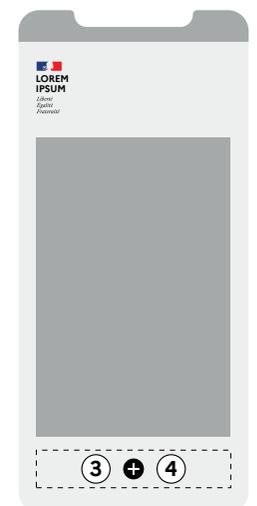
PRINT



WEB



MOBILE



La zone d'expression

L'intérieur du cadre commun constitue une zone de liberté d'expression.

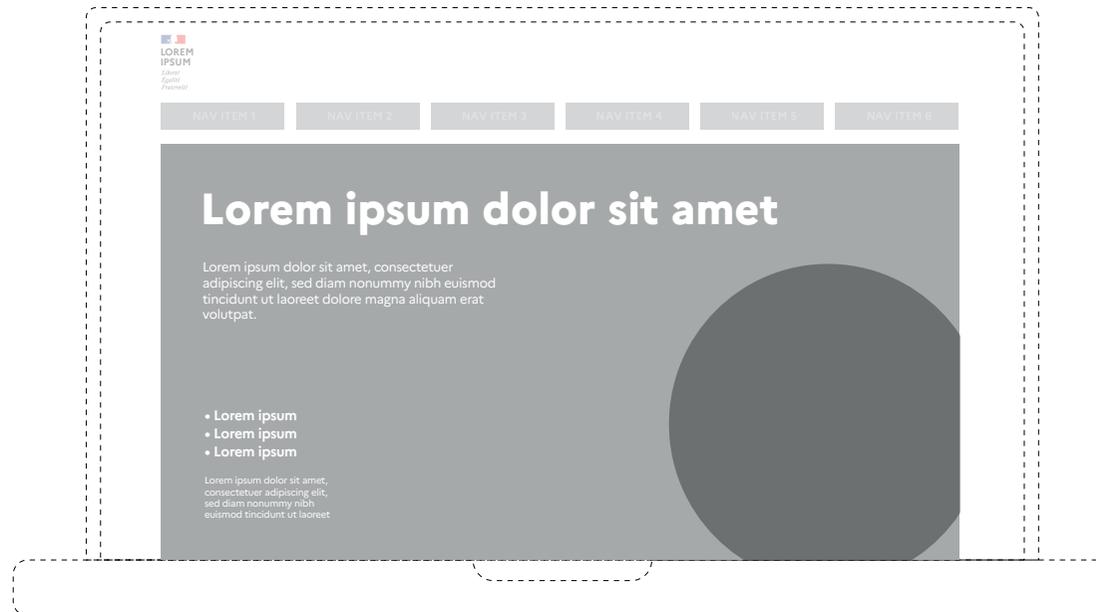
Dans cette zone d'expression, on peut retrouver les signatures ou visuels de campagnes.

Cette zone d'expression sert à exprimer le message spécifique de la communication de l'émetteur, en reprenant la typographie et les couleurs de la charte graphique de l'État (cf. p.40 et p.45).

PRINT



WEB



MOBILE

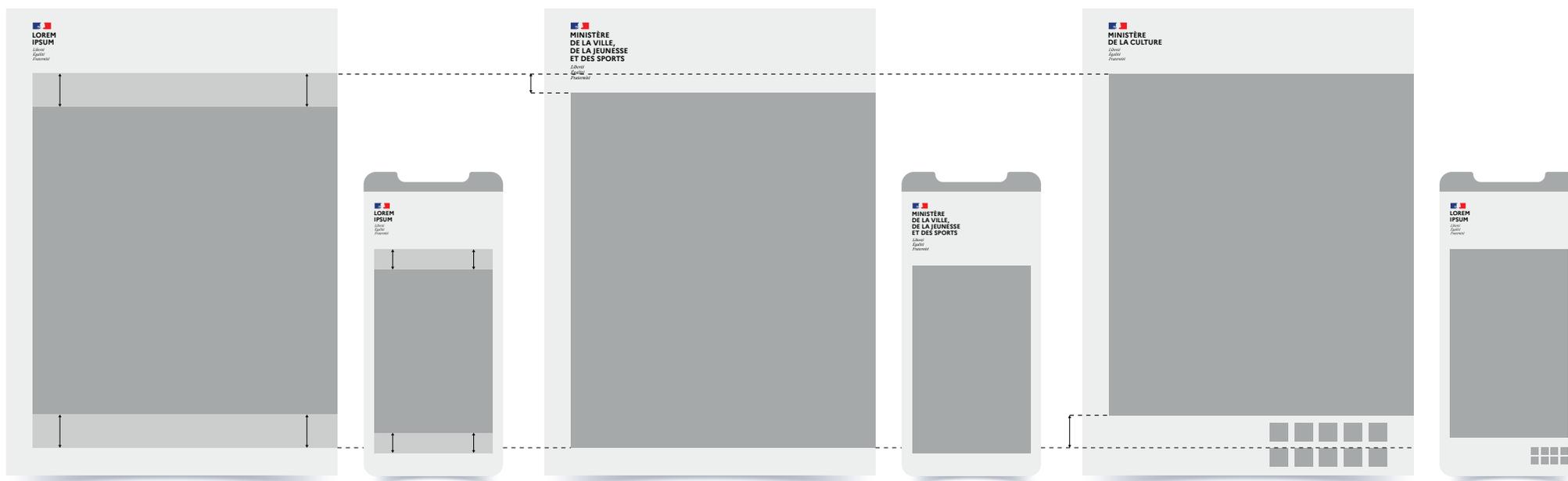


Un système modulaire

Le système est modulaire.
L'espace disponible en haut et en bas
s'adapte, pour le premier selon la longueur
du bloc-marque et pour le second selon
le nombre de partenaires présentés.

EXEMPLE DE BLOC-MARQUE LONG

EXEMPLE DE PARTENAIRES NOMBREUX



Une identification des programmes ou plans gouvernementaux

Le système graphique prévoit aussi une place dédiée et harmonisée aux programmes ou plan d'actions gouvernementaux. En print, les politiques publiques sont valorisées dans un cartouche prévu à cet effet. En digital, elles sont présentées en typographie Marianne® Bold.

Dans le cas spécifique d'un espace dédié à ce programme ou plan, son nom est présenté et utilisé en place centrale en tant que nom de site.

PRINT



WEB (exemple d'espace dédié)



MOBILE (exemple d'espace dédié)



LE SYSTÈME GRAPHIQUE

Les principes
de construction
Format vertical
(print et web)

La taille du bloc-marque et celle du cadre commun sont définies par rapport au format du support. La valeur X servant de base à ce calcul est la hauteur du bloc Marianne.

Ces règles permettent une création et un placement d'éléments harmonieux et efficaces.



1

ZONE OPÉRATEURS OU ENTITÉS SERVICIELLES

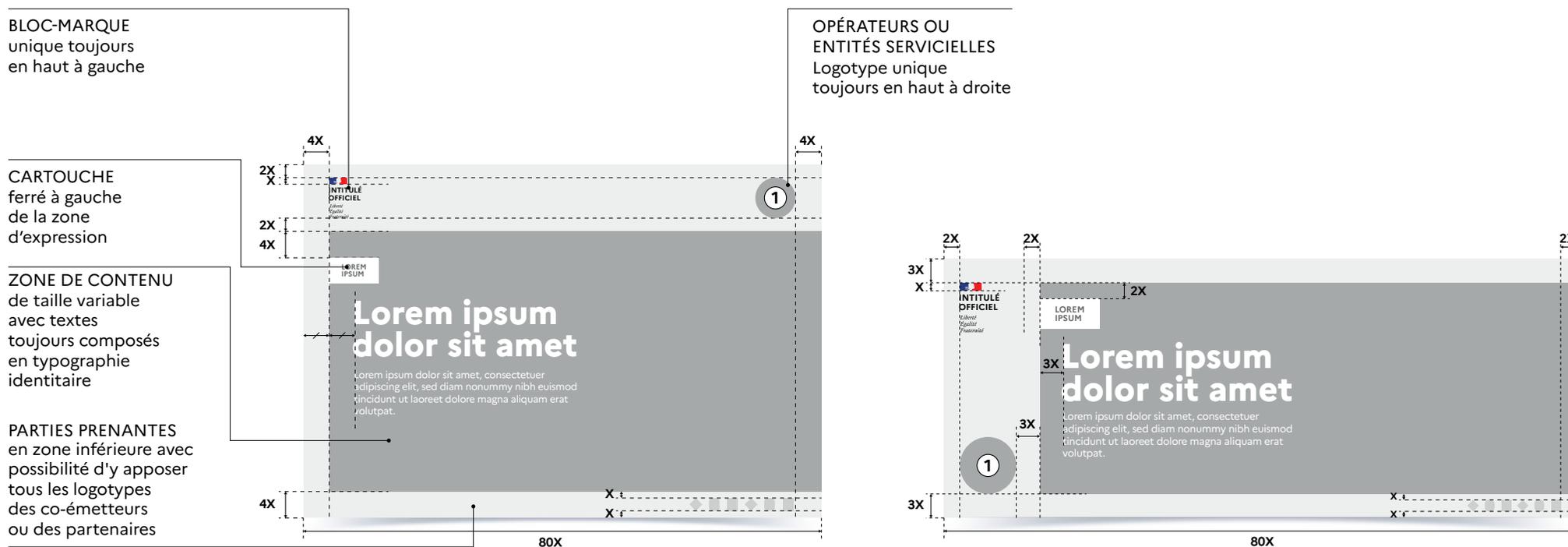
Lorsqu'un opérateur ou une entité servicielle est émetteur, son logotype vient se positionner dans cette zone, en complément du bloc-marque avec l'intitulé officiel République Française. Lorsqu'il est présent ce logotype est toujours unique. Le logotype ne doit pas dépasser en hauteur le bloc-marque avec l'intitulé République Française, afin de préserver un équilibre entre le logotype et le bloc-marque.

LE SYSTÈME GRAPHIQUE

Les principes
de construction
Format horizontal
(print et web)

La taille du bloc-marque et celle du cadre commun sont définies par rapport au format du support. La valeur X servant de base à ce calcul est la hauteur du bloc-Marianne.

Ces règles permettent une création et un placement d'éléments harmonieux et efficace.



①

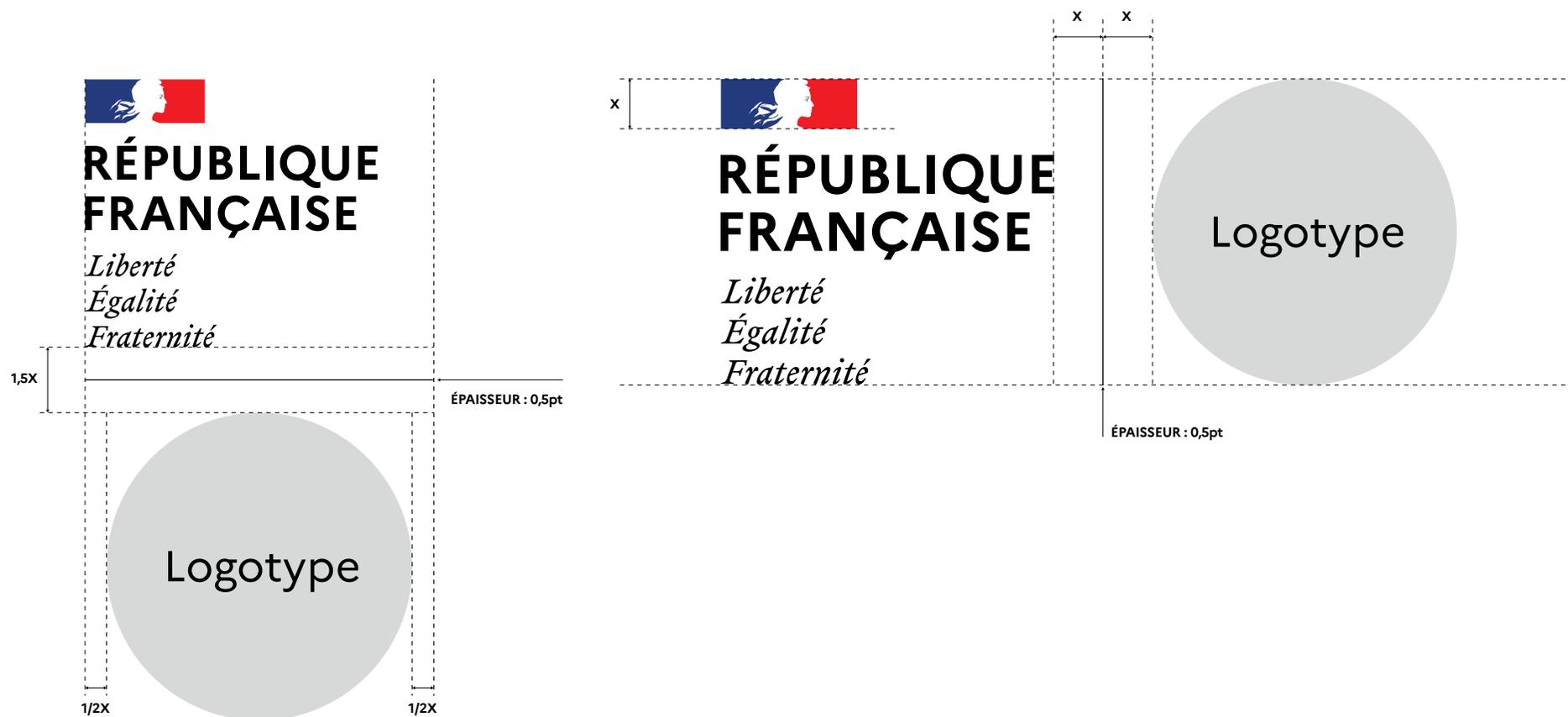
ZONE OPÉRATEURS OU ENTITÉS SERVICIELLES

Lorsqu'un opérateur ou une entité servicielle est émetteur, son logotype vient se positionner dans cette zone, en complément du bloc-marque avec l'intitulé officiel République Française. Lorsqu'il est présent ce logotype est toujours unique. Le logotype ne doit pas dépasser en hauteur le bloc-marque avec l'intitulé République Française, afin de préserver un équilibre entre le logotype et le bloc-marque.

LE SYSTÈME GRAPHIQUE

Le cas particulier pour
les opérateurs et entités
servicielles sur les petits
formats identitaires

Pour les petits formats identitaires
(ex : signatures de mail, signalétique,
en environnement non-maîtrisé...)
le bloc-marque République Française
est adjoint au logotype de l'opérateur
ou de l'entité servicielle pour permettre
un endossement à proximité.



LE SYSTÈME GRAPHIQUE

La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique

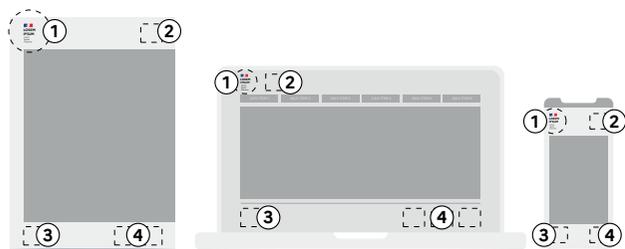
PLUSIEURS MINISTÈRES

Dans le cas d'une communication à plusieurs ministères, le bloc-marque dans la zone émetteur sera celui du Gouvernement (1).



PLUSIEURS OPÉRATEURS

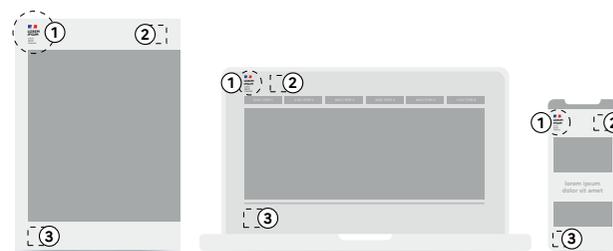
Dans le cas d'une communication multi-opérateurs, la zone émetteur sera composée du bloc-marque République Française (1) et du logotype de l'opérateur pilote (2). Les co-émetteurs ou partenaires principaux seront eux placés en bas à gauche du support (3), et les autres partenaires, s'il y en a, en bas à droite (4).



MINISTÈRE + OPÉRATEUR

- Si l'opérateur pilote et le ministère est partenaire, c'est le bloc-marque avec l'intitulé officiel République Française qui s'applique (1), accompagné du logotype de l'opérateur pilote à droite (2).

- Si le ministère pilote l'opération et l'opérateur est partenaire : c'est le bloc-marque avec l'intitulé du ministère qui s'applique (ou Gouvernement en média ou si interministériel) (1) et le logotype de l'opérateur est placé en bas à gauche en tant que co-émetteur ou partenaire principal (3).



I LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	5	III L'ARCHITECTURE DE MARQUE DE L'ÉTAT	19	V LE SYSTÈME GRAPHIQUE	29	VI LA TYPOGRAPHIE	40
1 La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire	6	IV LES RÈGLES D'USAGE	21	1 Les principes	30	1 Le dessin de la typographie	41
2 La Marianne dans le drapeau, usages et interdits	7	1 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française	22	2 La zone émetteur	31	2 Les graisses de la typographie	42
3 La devise, dessin et histoire	8	2 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel Gouvernement	23	3 La zone partenaires	32	3 Le dessin de la typographie de complément	43
4 La devise, usages et interdits	9	3 Les cas d'usage ministériels	24	4 La zone d'expression	33	4 Les graisses de la typographie de complément	44
II LE BLOC-MARQUE	10	4 Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international	25	5 Un système modulable	34		
1 Les principes fondateurs	11	5 Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles	26	6 Une identification des programmes ou plans gouvernementaux	35	VII LES COULEURS	45
2 La composition	12	6 Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement	27	7 Les principes de construction Format vertical (print & web)	36	1 Les couleurs principales	46
3 La taille minimale et les interdits	13	7 Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation	28	Les principes de construction Format horizontal (print & web)	37	2 Les couleurs complémentaires	47
4 Les règles de césure	14			8 Le cas particulier pour les opérateurs et entités servicielles sur les petits formats identitaires	38		
5 Des exemples de compositions	15			9 La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique	39		
6 Les couleurs	16						
7 Les usages sur fonds	17						
8 Le cas particulier des deuils nationaux	18						

LA TYPOGRAPHIE

Le dessin
de la typographie

La typographie Marianne® a été spécialement dessinée pour répondre à des besoins d'identification, de sobriété et de lisibilité des supports de communication. Elle a été développée pour un usage exclusif par les acteurs de la sphère étatique.

Son dessin fait référence au patrimoine typographique français pour les proportions : elles sont basées sur la capitale romaine pour les capitales et sur le Garamond pour les bas de casse. La construction géométrique et synthétique (ponctuation très simple et ronde) contraste avec des formes traditionnelles plus écrites (queue du /Q, /a et /g avec deux boucles...).

MARIANNE® TYPEFACE

Alignements verticaux rationalisés

RÉPUBLIQUE

Diagonales, ponctuation et accents rationalisés

FRANÇAISE,

Terminaisons géométriques

Apexes plats et stables

Point rond

GOUVERNEMENT.

N.B. Exclusivement en papeterie et en bureautique, l'utilisation de la typographie Arial est autorisée en substitution.

LA TYPOGRAPHIE

Les graisses de la typographie

La typographie Marianne® a été déclinée en six niveaux de graisse afin de permettre un large panel d'expression.

MARIANNE® TYPEFACE

THIN

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë Æ FG HI Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

LIGHT

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë Æ FG HI Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

REGULAR

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë Æ FG HI Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

MEDIUM

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë Æ FG HI Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

BOLD

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë Æ FG HI Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

EXTRABOLD

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë Æ FG HI Î Ï J K L M N O Ô Ö Æ P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö æ p q r s t u ù û ü v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; ; ... * ' ' " " ' " ! ? - < > « » () - — · @ \ / / | _ #

LA TYPOGRAPHIE

Le dessin
de la typographie
de complément

La Spectral est une typographie dont le style vient contraster avec la typographie principale Marianne®. Son usage doit se faire avec parcimonie, en se limitant à des compositions d'informations spécifiques, secondaires ou mineures (contenus historiques, citations, traduction, etc.). Il convient de toujours privilégier l'usage de la Marianne® à la Spectral.

Conçue pour les performances à l'écran, la Spectral assure une lisibilité maximale, notamment dans les environnements difficiles.

SPECTRAL® TYPEFACE

Empattements
géométriques

A B C D E

Terminaisons
arrondies

a b c d e

Traverses
ouvertes

LA TYPOGRAPHIE

Les graisses
de la typographie
de complément

SPECTRAL® TYPEFACE

EXTRALIGHT AÀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

EXTRALIGHT ITALIC AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

LIGHT AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

LIGHT ITALIC AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

REGULAR AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

ITALIC AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

MEDIUM AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

MEDIUM ITALIC AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

SEMIBOLD AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

SEMIBOLD ITALIC AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

BOLD AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

BOLD ITALIC AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

EXTRABOLD AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

EXTRABOLD ITALIC AĀĀĀBCÇDEĒĒĒĒFGHIĪĪJKLMNOŌŌŌŌ
PQRSTUŪŪŪŪVWXYZ
aàääbcçdeèèèèfghiiĳklmnoôôœpqrstuùùüvwxyz
0123456789 €.,;... *'“”"!?-<»>() - — ·@\\|/|#

I LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	5	III L'ARCHITECTURE DE MARQUE DE L'ÉTAT	19	V LE SYSTÈME GRAPHIQUE	29	VI LA TYPOGRAPHIE	40
1 La Marianne dans le drapeau, dessin et histoire	6	IV LES RÈGLES D'USAGE	21	1 Les principes	30	1 Le dessin de la typographie	41
2 La Marianne dans le drapeau, usages et interdits	7	1 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel République Française	22	2 La zone émetteur	31	2 Les graisses de la typographie	42
3 La devise, dessin et histoire	8	2 Les cas d'usage pour l'utilisation de l'intitulé officiel Gouvernement	23	3 La zone partenaires	32	3 Le dessin de la typographie de complément	43
4 La devise, usages et interdits	9	3 Les cas d'usage ministériels	24	4 La zone d'expression	33	4 Les graisses de la typographie de complément	44
II LE BLOC-MARQUE	10	4 Les cas d'usage des services déconcentrés ou à l'international	25	5 Un système modulable	34	VII LES COULEURS	45
1 Les principes fondateurs	11	5 Les cas d'usage des directions ministérielles et délégations interministérielles	26	6 Une identification des programmes ou plans gouvernementaux	35	1 Les couleurs principales	46
2 La composition	12	6 Les cas d'usage en mineur : principes d'endossement	27	7 Les principes de construction Format vertical (print & web)	36	2 Les couleurs complémentaires	47
3 La taille minimale et les interdits	13	7 Les cas d'usage en mineur : principes de labellisation	28	8 Les principes de construction Format horizontal (print & web)	37		
4 Les règles de césure	14			9 Le cas particulier pour les opérateurs et entités servicielles sur les petits formats identitaires	38		
5 Des exemples de compositions	15			9 La traduction de l'architecture d'émetteurs au sein du système graphique	39		
6 Les couleurs	16						
7 Les usages sur fonds	17						
8 Le cas particulier des deuils nationaux	18						

VII — 1 LES COULEURS

Les couleurs principales

BLEU FRANCE



R 0 C 100 Hx #000091
V 0 M 90 PMS 072C
B 145 J 20
N 7

BLANC



R 255 C 00 Hx #FFFFFF
V 255 M 00
B 255 J 00
N 00

ROUGE MARIANNE



R 225 C 00 Hx #E1000F
V 0 M 100 PMS 485C
B 15 J 100
N 00



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES COULEURS

Les couleurs complémentaires

Pour harmoniser les communications de façon globale, une palette de couleurs complémentaires a été définie. Cette palette, volontairement étendue, permet de couvrir tous les besoins.

Chaque couleur est déclinée pour garantir un contraste suffisant en thème clair et thème foncé.

Trois couleurs fluos viennent enrichir la palette de couleurs. Ces fluos sont à utiliser avec parcimonie.

Pour les illustrations, des teintes pastels issues des teintes principales ont été définies pour enrichir la palette et faciliter son utilisation.

Macaron	Tuile	Glycine	Cumulus	Écume	Archipel	Menthe	Émeraude	Bourgeon	
R 255 R 225 R 141 V 183 V 139 V 83 B 174 B 118 B 62	R 255 R 255 R 173 V 149 V 149 V 72 B 117 B 117 B 71	R 206 R 165 R 110 V 112 V 88 V 68 B 204 B 160 B 90	R 122 R 65 R 53 V 177 V 125 V 88 B 232 B 196 B 162	R 134 R 70 R 47 V 158 V 95 V 64 B 206 B 157 B 119	R 52 R 0 R 0 V 186 V 144 V 106 B 181 B 153 B 111	R 33 R 0 R 55 V 171 V 144 V 99 B 136 B 129 B 95	R 52 R 0 R 43 V 203 V 169 V 119 B 106 B 95 B 88	R 153 R 104 R 70 V 194 V 165 V 114 B 33 B 50 B 75	
C 0 C 9 C 28 M 30 M 56 M 82 J 25 J 44 J 64 N 0 N 5 N 26	C 0 C 4 C 11 M 56 M 80 M 96 J 63 J 78 J 88 N 0 N 4 N 23	C 22 C 40 C 43 M 78 M 95 M 98 J 0 J 0 J 19 N 0 N 0 N 46	C 55 C 73 C 100 M 19 M 39 M 83 J 0 J 0 J 0 N 0 N 0 N 0	C 51 C 85 C 100 M 33 M 68 M 96 J 0 J 0 J 0 N 4 N 0 N 22	C 66 C 96 C 100 M 0 M 4 M 20 J 34 J 39 J 42 N 0 N 7 N 31	C 75 C 92 C 85 M 0 M 9 M 30 J 47 J 55 J 57 N 0 N 9 N 42	C 70 C 93 C 93 M 0 M 0 M 20 J 70 J 88 J 93 N 0 N 0 N 28	C 41 C 64 C 80 M 0 M 0 M 20 J 100 J 100 J 100 N 0 N 0 N 32	
Hx Hx Hx #FFB7AE #E18B76 #8D533E	Hx Hx Hx #FF9575 #CE614A #AD4847	Hx Hx Hx #CE70CC #A558A0 #6E445A	Hx Hx Hx #7AB1E8 #417DC4 #3558A2	Hx Hx Hx #869ECE #465F9D #2F4077	Hx Hx Hx #34BAB5 #009099 #006A6F	Hx Hx Hx #21AB8E #009081 #37635F	Hx Hx Hx #34CB6A #00A95F #2B7758	Hx Hx Hx #99C221 #68A532 #46724B	
PMS PMS PMS 2337U 7607U 1815U	PMS PMS PMS 2023U 173U 2350U	PMS PMS PMS 252U 254U 2357U	PMS PMS PMS 284U 279U 2388U	PMS PMS PMS 7682U 661U 280U	PMS PMS PMS 325U 3541U 322U	PMS PMS PMS 3268U 3285U 3305U	PMS PMS PMS 7479U 2252U 3500U	PMS PMS PMS 382U 376U 2427U	
50%									
25%									
10%									

LES COULEURS

Les couleurs complémentaires

Pour harmoniser les communications de façon globale, une palette de couleurs complémentaires a été définie. Cette palette, volontairement étendue, permet de couvrir tous les besoins.

Chaque couleur est déclinée pour garantir un contraste suffisant en thème clair et thème foncé.

Trois couleurs fluos viennent enrichir la palette de couleurs. Ces fluos sont à utiliser avec parcimonie.

Pour les illustrations, des teintes pastels issues des teintes principales ont été définies pour enrichir la palette et faciliter son utilisation.

	Tilleul verveine			Tournesol			Jaune moutarde			Terre battue			Café crème			Caramel			Opéra			Gris galet			Noir					
	R 216 V 198 B 52	R 183 V 167 B 63	R 102 V 103 B 61	R 255 V 229 B 82	R 200 V 170 B 57	R 113 V 96 B 67	R 255 V 202 B 0	R 195 V 153 B 42	R 105 V 82 B 64	R 255 V 115 B 44	R 228 V 121 B 74	R 117 V 83 B 72	R 236 V 215 B 162	R 209 V 183 B 129	R 104 V 92 B 72	R 251 V 216 B 171	R 192 V 140 B 101	R 138 V 97 B 75	R 230 V 190 B 146	R 189 V 152 B 122	R 116 V 91 B 71	R 208 V 195 B 183	R 174 V 163 B 151	R 106 V 97 B 86	R 0 V 0 B 0	R 81 M 61 J 50 N 100	Hx #000000	PMS BLACK C		
	C 7 M 7 J 90 N 3	C 16 M 15 J 95 N 16	C 40 M 32 J 82 N 47	C 0 M 3 J 90 N 0	C 10 M 22 J 74 N 10	C 32 M 51 J 74 N 47	C 0 M 21 J 100 N 0	C 6 M 31 J 100 N 11	C 35 M 61 J 72 N 42	C 0 M 60 J 100 N 0	C 0 M 72 J 100 N 0	C 30 M 68 J 58 N 40	C 2 M 13 J 34 N 2	C 9 M 22 J 50 N 11	C 37 M 48 J 65 N 53	C 0 M 19 J 33 N 0	C 13 M 50 J 71 N 15	C 26 M 60 J 66 N 35	C 6 M 25 J 40 N 3	C 14 M 40 J 53 N 12	C 33 M 59 J 69 N 42	C 10 M 15 J 18 N 10	C 20 M 26 J 29 N 23	C 42 M 46 J 47 N 46						
	Hx #D8C634	Hx #87A73F	Hx #66673D	Hx #FFE552	Hx #C8AA39	Hx #716043	Hx #FFCA00	Hx #C3992A	Hx #695240	Hx #FF732C	Hx #E4794A	Hx #755348	Hx #ECD7A2	Hx #D1B781	Hx #685C48	Hx #FBD8AB	Hx #C08C65	Hx #8A614B	Hx #E6BE92	Hx #BD9871	Hx #745B47	Hx #DOC3B7	Hx #AEA397	Hx #6A6156						
	PMS 605U	PMS 612U	PMS 2308U	PMS 107U	PMS 7753U	PMS 1405U	PMS 109U	PMS 110U	PMS 4625U	PMS 021U	PMS 4010U	PMS 175U	PMS 468U	PMS 7502U	PMS 462U	PMS 4029U	PMS 723U	PMS 168U	PMS 727U	PMS 729U	PMS 469U	PMS 7528U	PMS 7530U	PMS 7533U						
50%																														
25%																														
10%																														

Fluos

R 255 V 116 B 119	R 255 V 233 B 22	R 59 V 210 B 61
Hx #FF7477	Hx #FFE916	Hx #958B62
PMS 805U	PMS 803U	PMS 802U

LES APPLICATIONS

I MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL	50	6 Vidéo	85	4 UI Kit	113	2 Outils bureautiques	148
1 Papeterie et print	51	a. Intro et outro	85	a. En-tête (header)	113	a. Signature mail	148
a. Papier en-tête	51	b. Filigrane	87	b. Pied de page (footer)	115	b. Masque traitement de texte	149
b. Carte de visite	52	c. Gestion des sous-titres	88	5 Réseaux sociaux	117	c. Masque présentation A4	150
c. Carte de correspondance	53	d. Gestion des synthés	89	a. Avatar	117	d. Masque présentation 16/9	151
d. Communiqué de presse	54	e. Bulle LSF	90	b. Visuel de couverture (cover)	118	3 Signalétique	152
e. Affiche	56	II INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA	91	c. Post	119	a. Principe signalétique	152
f. Flyer et brochure	57	1 Papeterie et print	92	6 Affichage numérique	127	b. Kakémono	153
g. Enveloppe	59	a. Papier en-tête	92	a. Display - affichage fixe	128	4 UI Kit	154
h. Chemise	60	b. Carte de visite	93	b. Display - affichage animé	129	a. En-tête (header)	154
2 Outils bureautiques	61	c. Carte de correspondance	94	c. Display - habillage web	130	b. Pied de page (footer)	156
a. Signature mail	61	c. Communiqué de presse	95	7 Vidéo	131	5 Réseaux sociaux	158
b. Masque traitement de texte	62	e. Annonce presse	97	a. Intro et outro	131	a. Visuel de couverture (cover)	158
c. Masque présentation A4	63	f. Affiche	98	b. Filigrane	133	b. Post	159
d. Masque présentation 16/9	65	g. Affiche 4x3	99	c. Gestion des sous-titres	134	6 Affichage numérique	160
3 Signalétique	66	h. Flyer et brochure	100	d. Gestion des synthés	135	a. Display - affichage fixe	160
a. Plaque signalétique	66	i. Enveloppe	102	e. Bulle LSF	136	b. Display - affichage animé	161
b. Plaque signalétique d'une direction	67	j. Chemise	103	III OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES	137	c. Display - habillage web	163
c. Fond de scène et pupitre	68	2 Outils bureautiques	104	1 Papeterie et print	138	7 Vidéo	164
d. Kakémono	70	a. Signature mail	104	a. Papier en-tête	138	a. Outro	164
4 UI Kit	71	b. Masque traitement de texte	105	b. Carte de visite	139	b. Filigrane	165
a. En-tête (header)	71	c. Masque présentation A4	106	c. Carte de correspondance	140	c. Gestion des sous-titres	166
b. Pied de page (footer)	73	d. Masque présentation 16/9	108	d. Communiqué de presse	141	d. Gestion des synthés	167
5 Réseaux sociaux	75	3 Signalétique	109	e. Annonce presse	143	e. Bulle LSF	168
a. Avatar	75	a. Plaque signalétique pour les délégations interministérielles	109	f. Affiche	144		
b. Visuel de couverture (cover)	76	b. Fond de scène et pupitre	110	g. Affiche 4x3	145		
c. Post	77	c. Kakémono	112	h. Flyer et brochure	146		

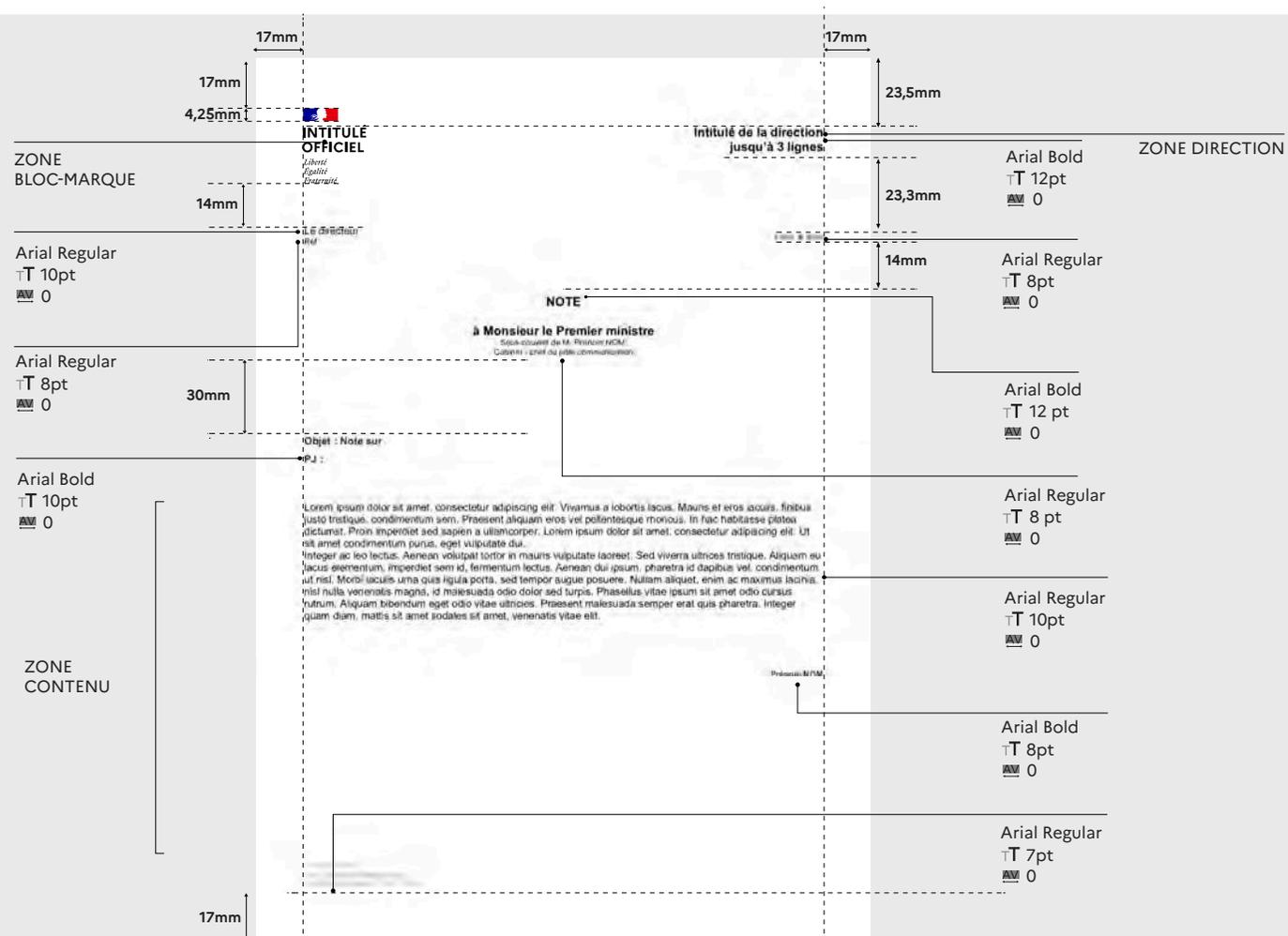
MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

Papeterie et print

a. Papier en-tête



**MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL**

Papeterie et print

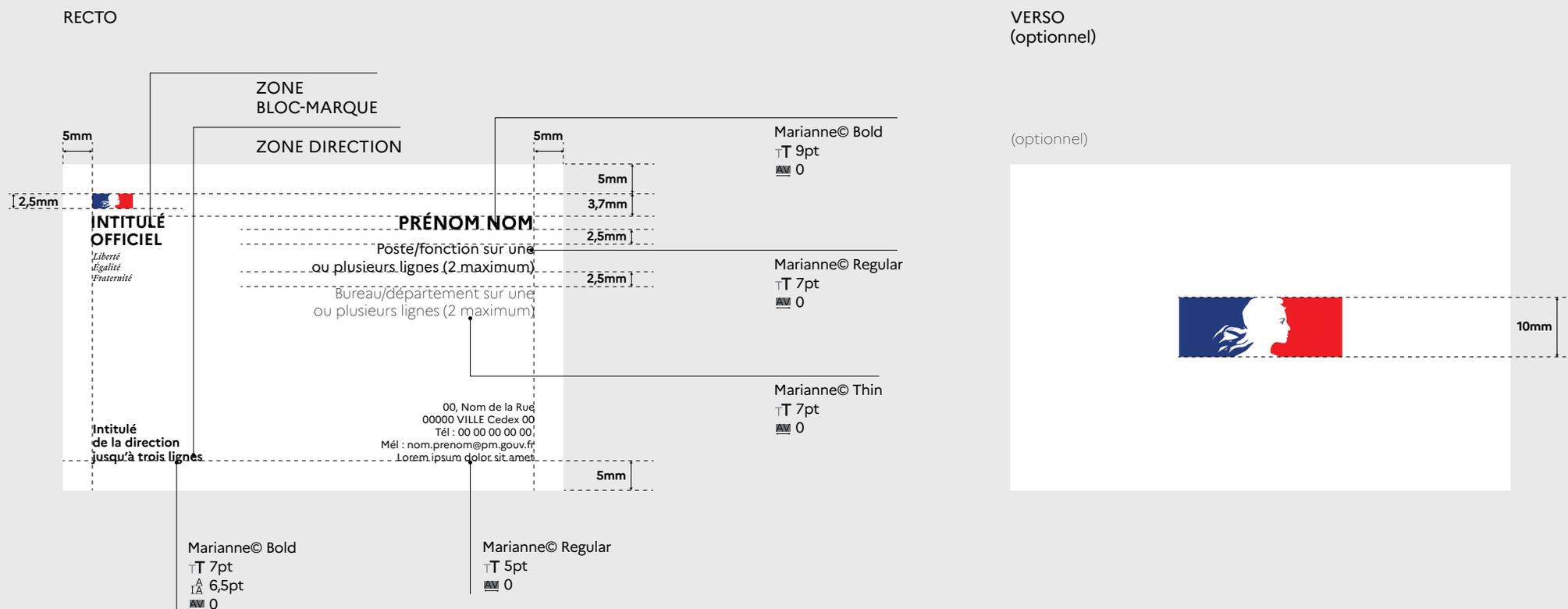
LONGUEUR : 85mm

HAUTEUR : 55mm

b. Carte de visite

Des membres du Gouvernement à l'ensemble des agents de l'État, une carte de visite commune est mise au service de l'identité collective des serviteurs de l'État.

Fonctionnelle, sobre et modulable, elle correspond à tous les usages.



c. Carte de correspondance



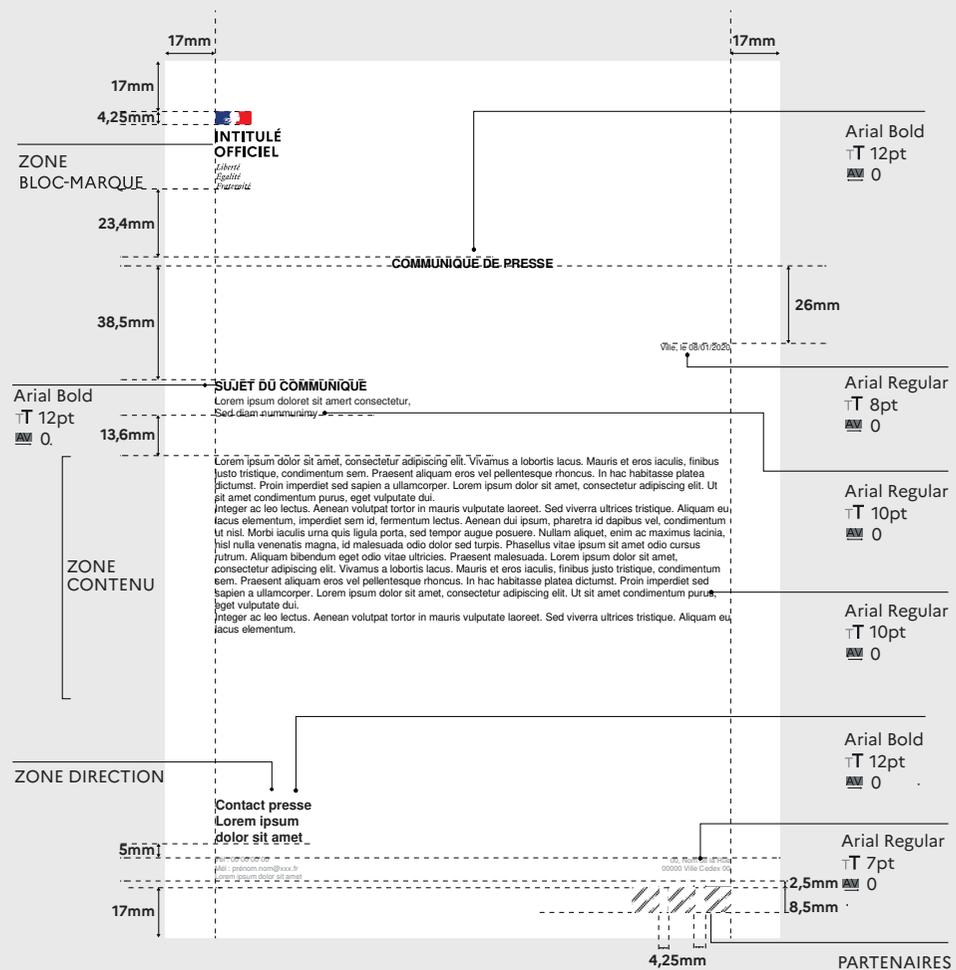
MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Papeterie et print

LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

d. Communiqué de presse



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Papeterie et print

LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

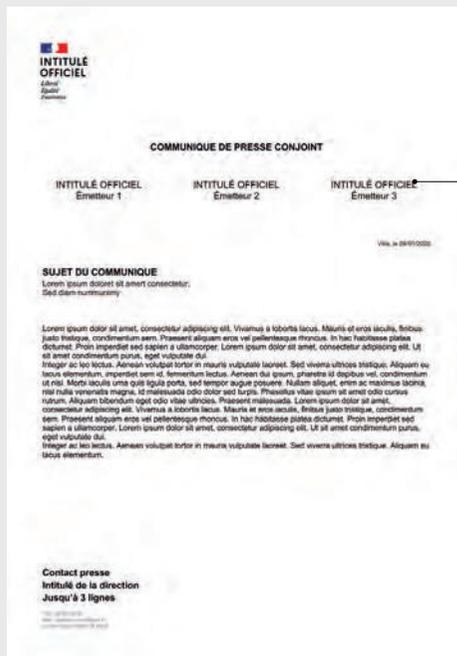
d. Communiqué de presse Communiqués de presse conjoint

Il est possible d'afficher au niveau du bloc-marque à droite les logos des co-émetteurs, pour les communiqués de presse conjoints avec des émetteurs tiers uniquement.

Cas d'un communiqué de presse conjoint **entre plusieurs émetteurs de l'État** (ministères, secrétariats d'État, services déconcentrés ou à l'international, opérateurs de l'État et/ou entités servicielles) :

Cas d'un communiqué de presse conjoint avec **des émetteurs tiers à la marque de l'État** :

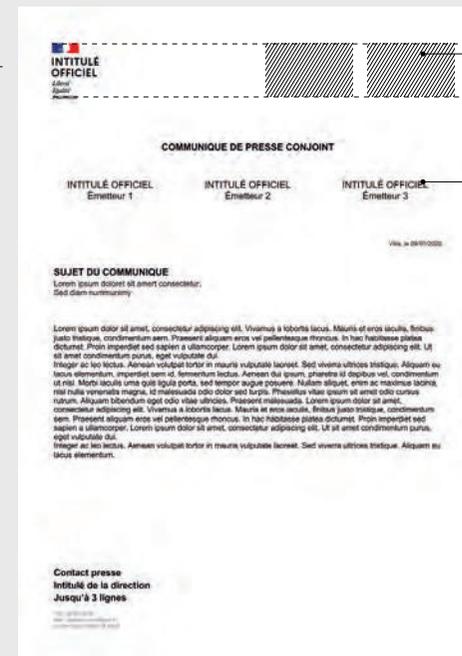
Cas d'un communiqué de presse conjoint entre :
- **plusieurs émetteurs de l'État** (ministères, secrétariats d'État, services déconcentrés ou à l'international, opérateurs de l'État et/ou entités servicielles)
- **des émetteurs tiers à la marque de l'État**



ZONE CO-ÉMETTEURS (PÉRIMÈTRE MARQUE DE L'ÉTAT)



ZONE CO-ÉMETTEURS (HORS MARQUE DE L'ÉTAT)



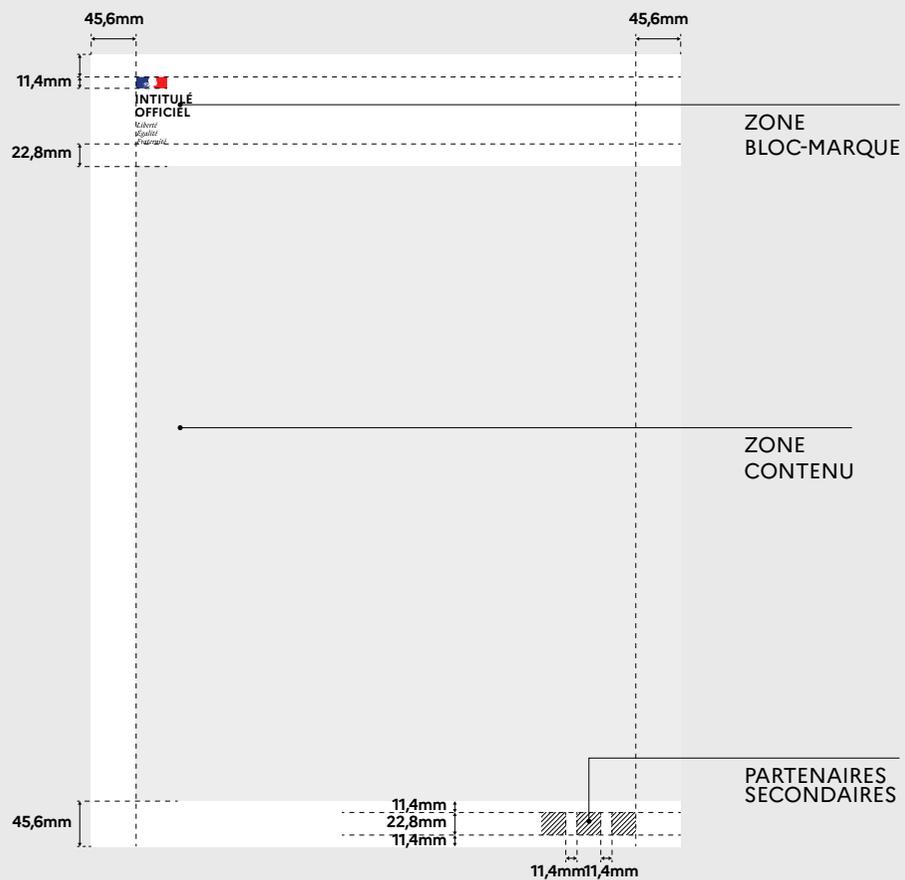
ZONE CO-ÉMETTEURS (HORS MARQUE DE L'ÉTAT)

ZONE CO-ÉMETTEURS (PÉRIMÈTRE MARQUE DE L'ÉTAT)

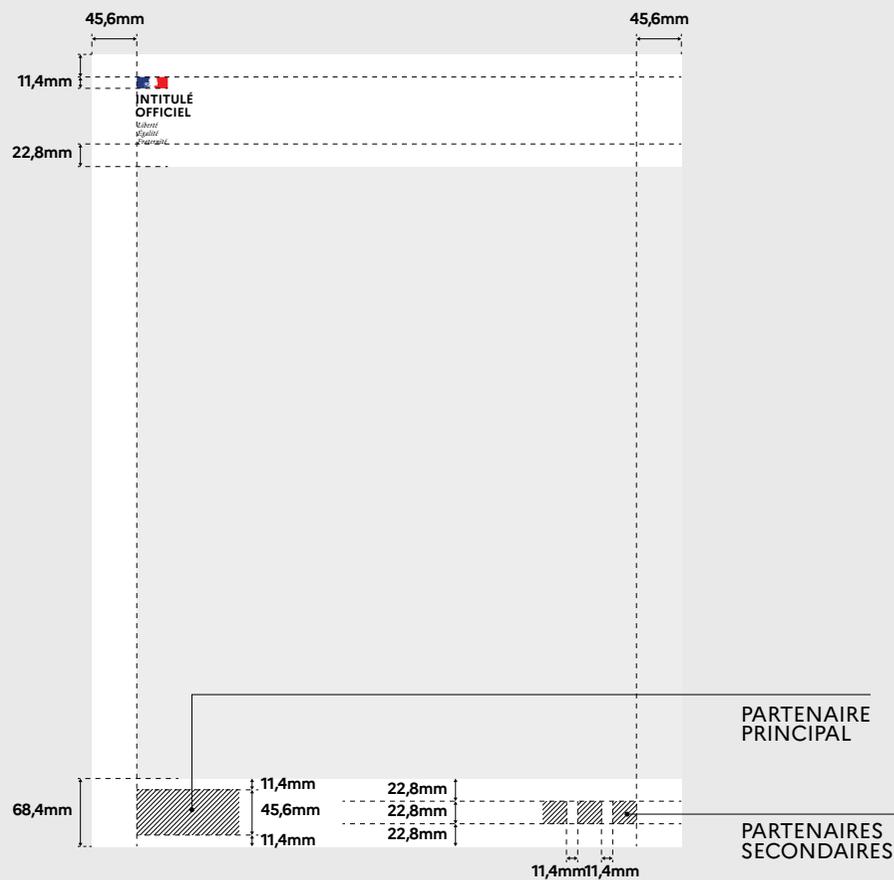
e. Affiche

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES



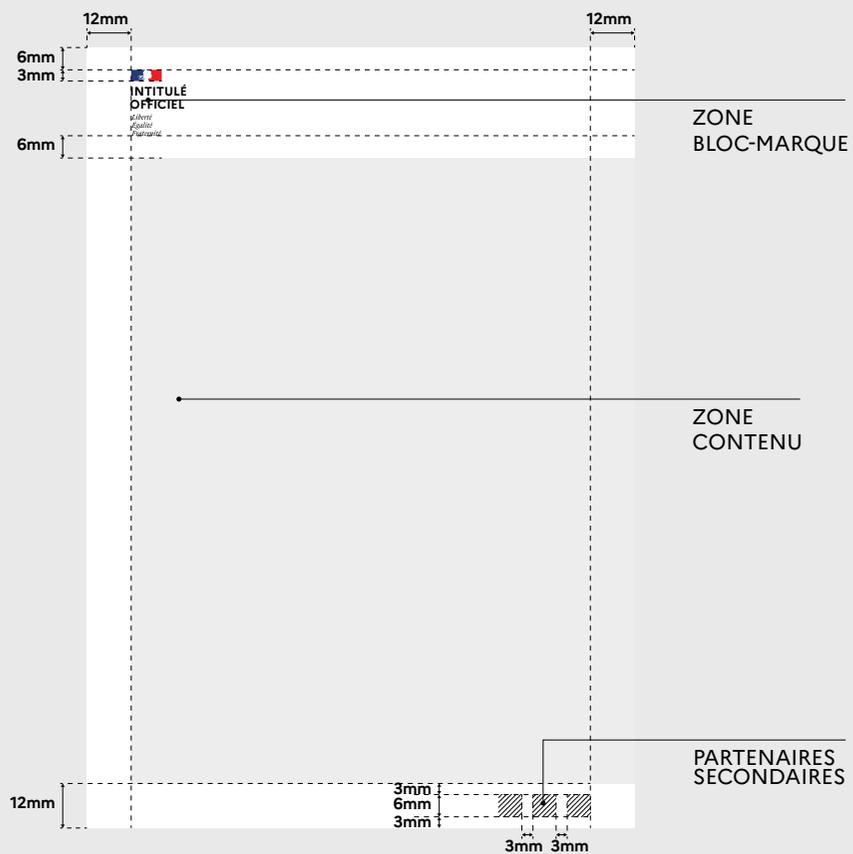
CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES



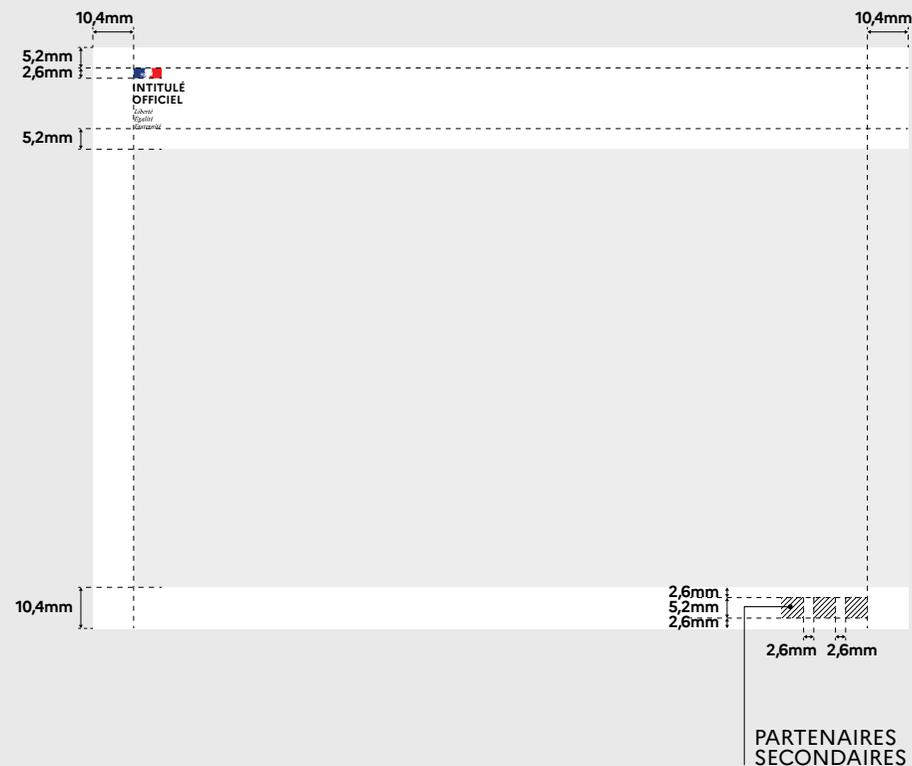
f. Flyer et brochure

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

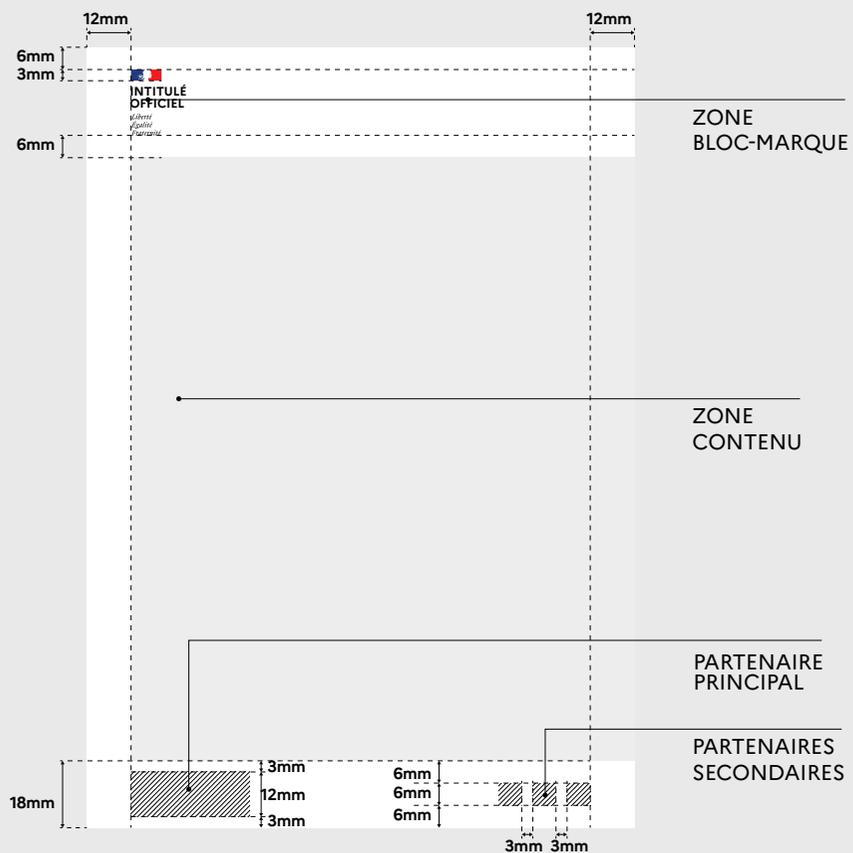
CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES
FORMAT VERTICAL



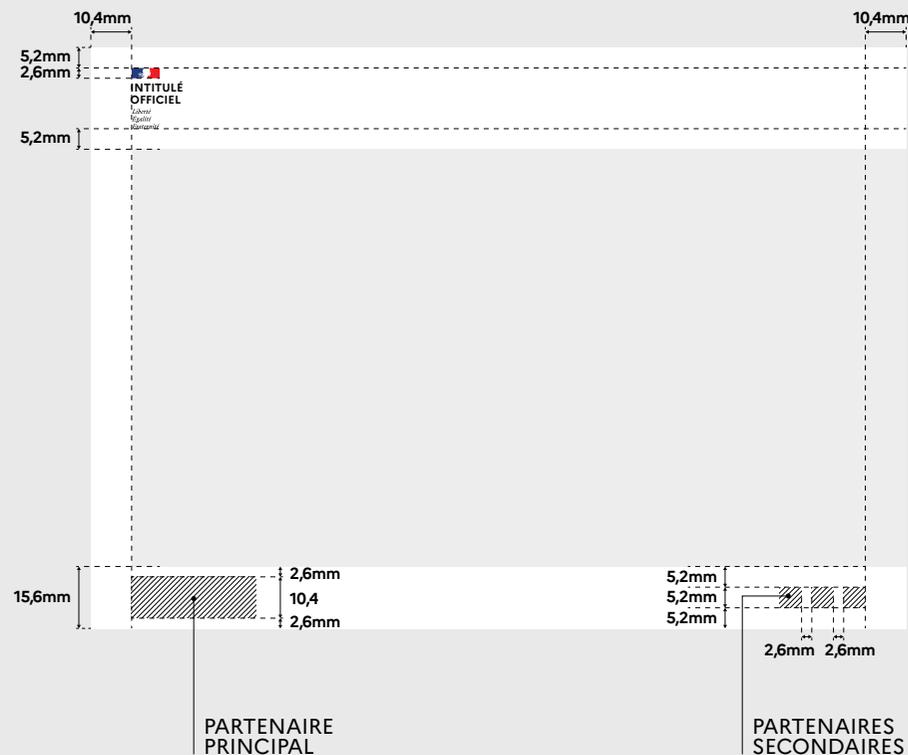
FORMAT HORIZONTAL



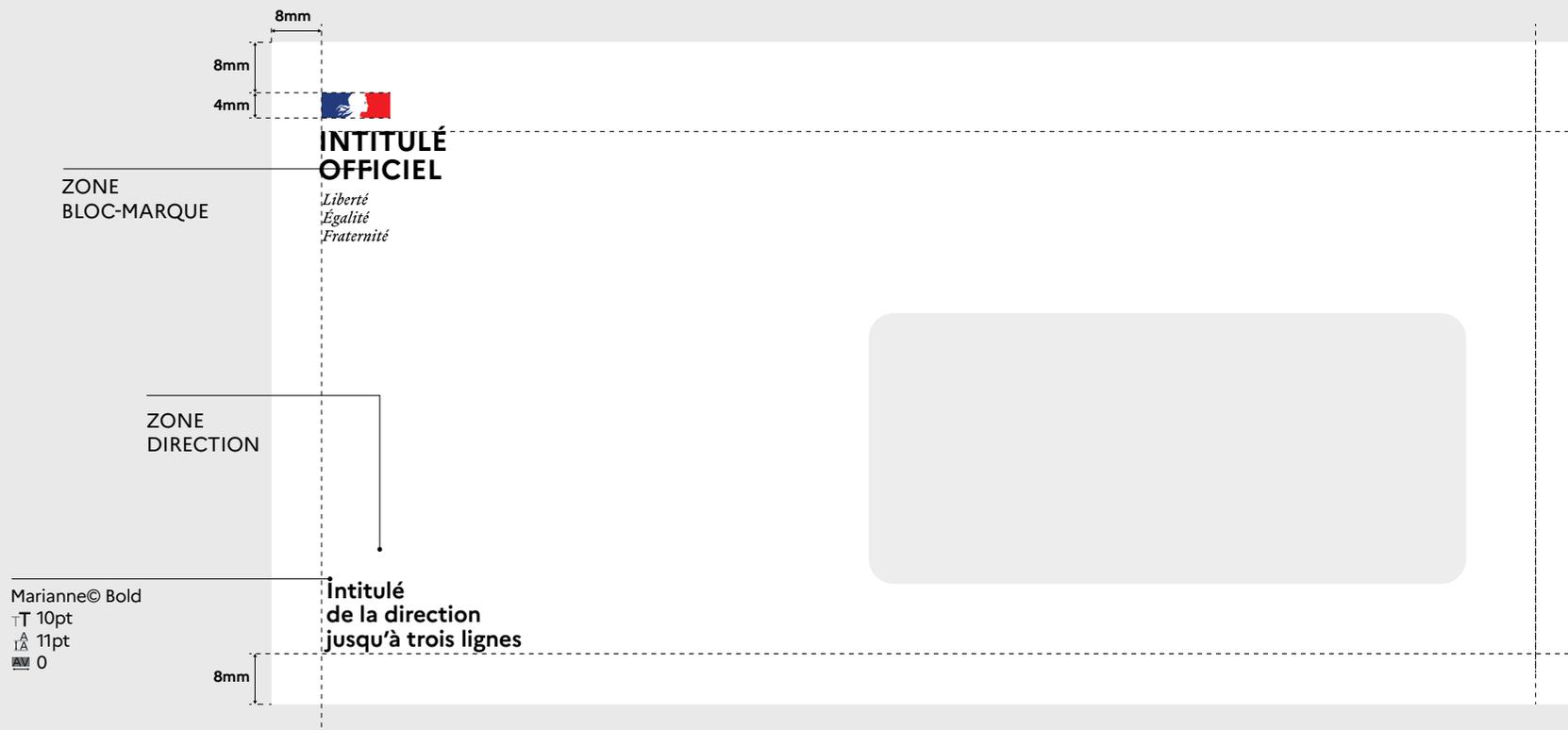
CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES
FORMAT VERTICAL



FORMAT HORIZONTAL



g. Enveloppe



MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Outils bureautiques

a. Signature mail

L'harmonisation de l'ensemble des signatures mail permet une meilleure identification des agents de l'État entre eux et avec leurs partenaires.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.
 Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam.

Très cordialement.

PRÉNOM NOM
 Poste/fonction sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)
 Bureau/département sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)

00, Nom de la Rue, 00000 VILLE Cedex 00
 Tél : 00 00 00 00 00
www.intituleofficiel.gouv.fr

 **INTITULÉ OFFICIEL**
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Intitulé de la direction jusqu'à trois lignes

20px
10px
30px 5px

Arial © Bold
 T 9pt
 A 0

Arial © Regular
 T 8pt
 A 0

Arial © Bold
 T 8pt
 A 0

Marianne© Bold
 T 7pt
 A 7pt
 A 0

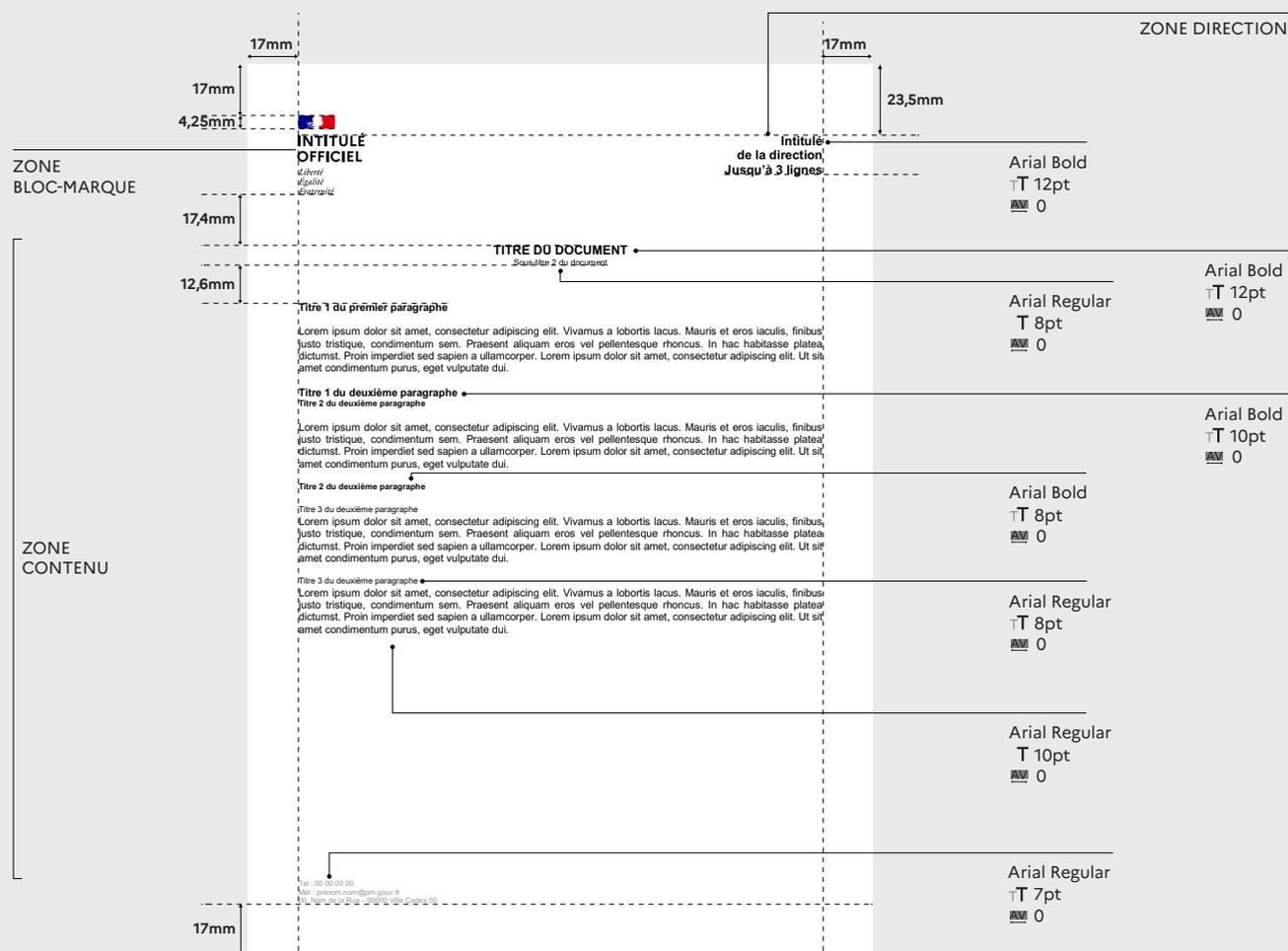
MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

Outils bureautiques

b. Masque traitement de texte

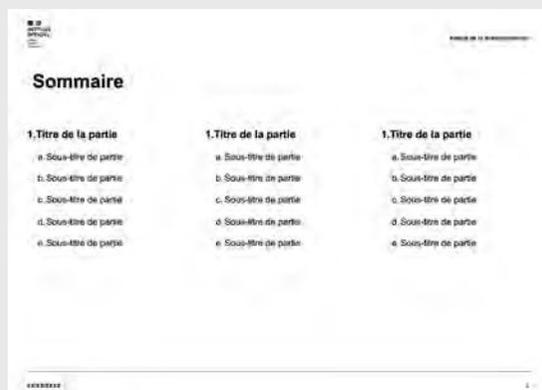


**c. Masque présentation A4
(éco)**

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

Ce modèle est dit « éco » car il n'autorise que de rares zones d'expression couleur.

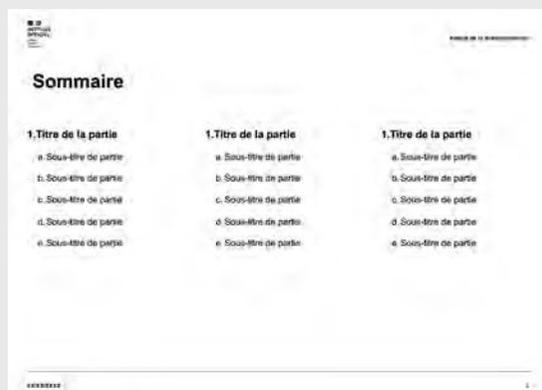
L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.



**c. Masque présentation A4
(classique)**

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.



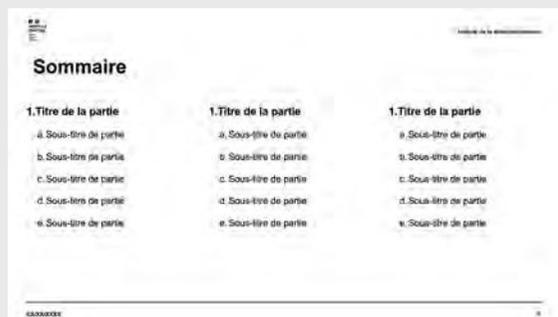
**MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL**

Outils bureautiques

**d. Masque présentation 16/9
(spécial écrans)**

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.



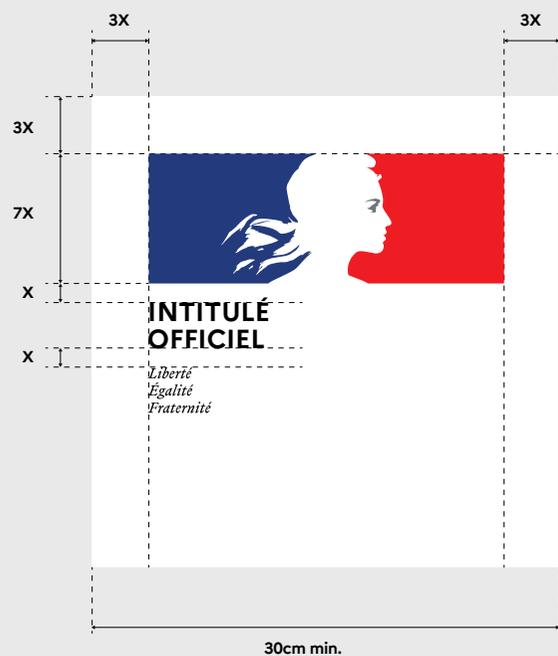
**MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL**

Signalétique

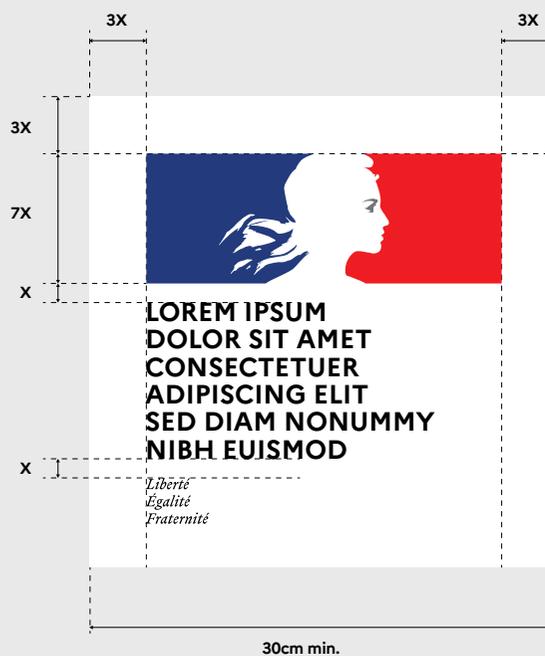
a. Plaque signalétique

L'utilisation de ces formats est conseillée,
mais à adapter en fonction des contraintes
des plaques existantes.

VERSION CARRÉE – INTITULÉ OFFICIEL COURT



VERSION CARRÉE – INTITULÉ OFFICIEL LONG



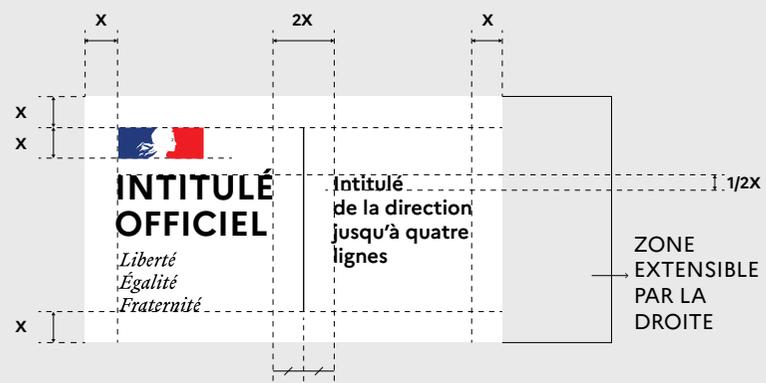
MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Signalétique

b. Plaque signalétique d'une direction

L'utilisation de ces formats est conseillée,
mais à adapter en fonction des contraintes
des plaques existantes.

VERSION HORIZONTALE



VERSION VERTICALE



**MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL**

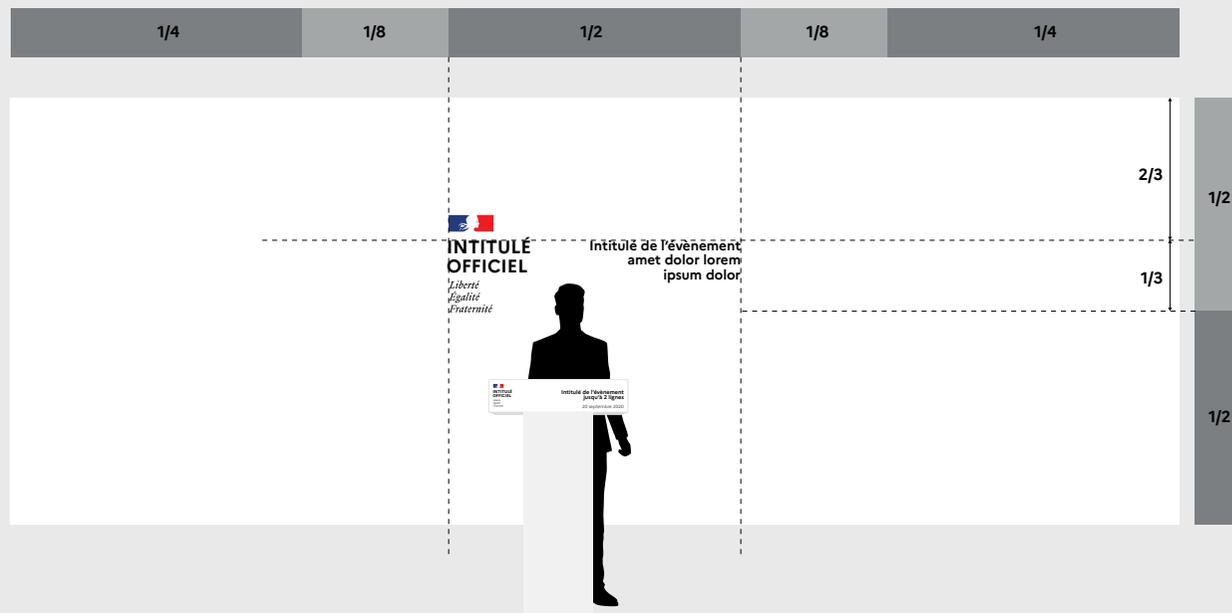
Signalétique

c. Fond de scène/pupitre

L'utilisation de cette mise en situation de fond de scène et pupitre est proposée, mais elle est à adapter en fonction des besoins.

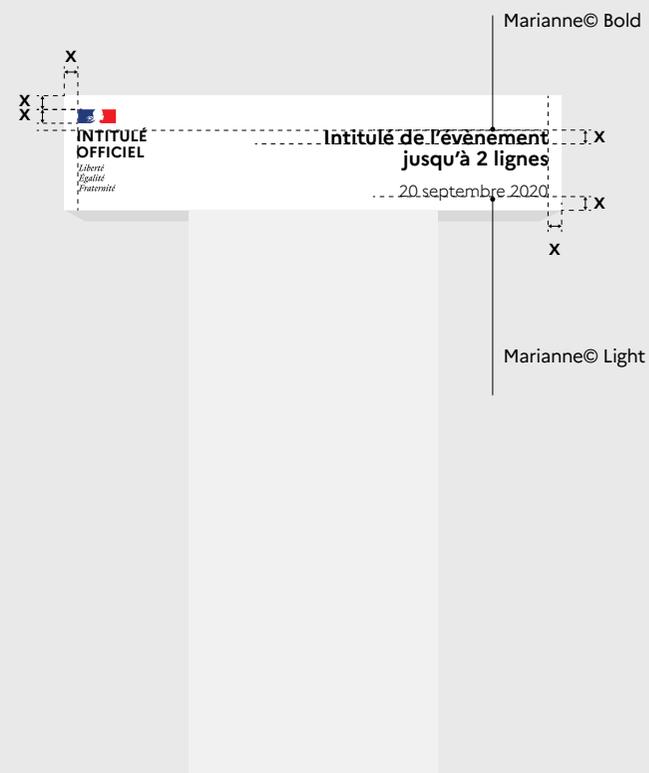
FOND DE SCÈNE – OPTION 1

Utilisation du bloc-marque accompagné de l'intitulé de l'évènement.



PUPITRE – OPTION 1

Utilisation du bloc-marque accompagné de l'intitulé de l'évènement.



**MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL**

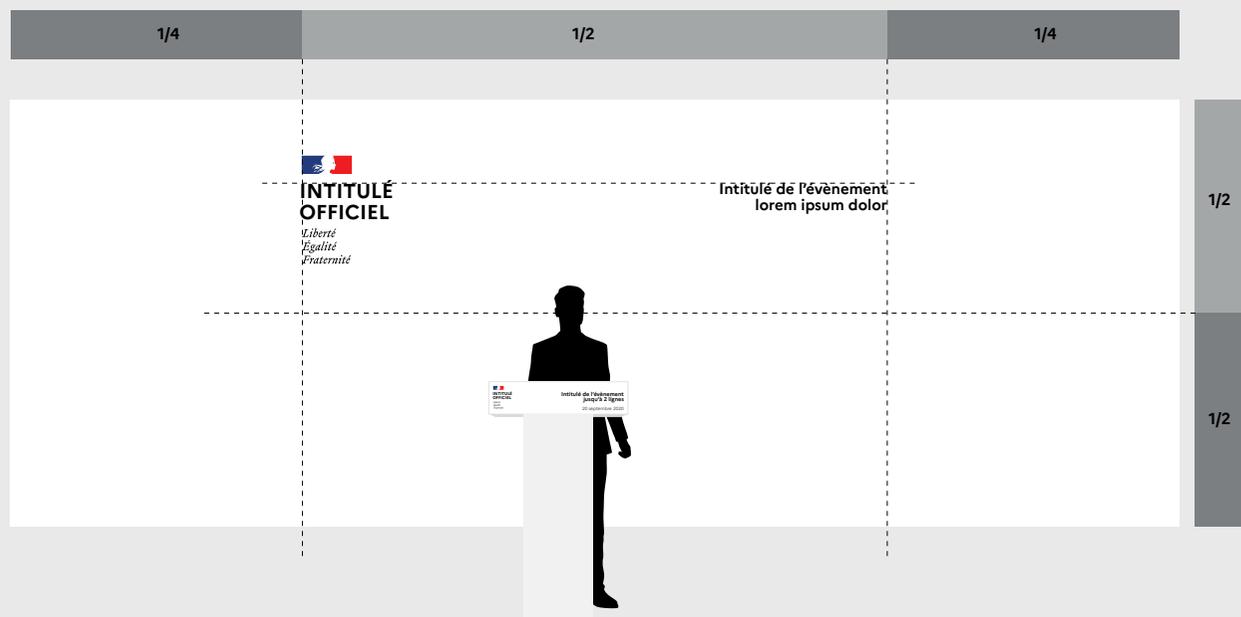
Signalétique

c. Fond de scène/pupitre

L'utilisation de cette mise en situation de fond de scène et pupitre est proposée, mais elle est à adapter en fonction des besoins.

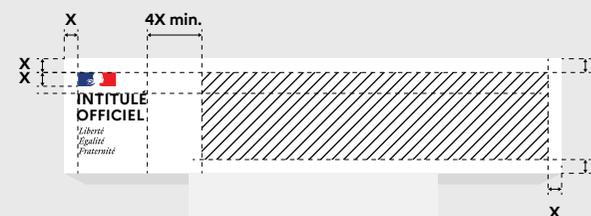
FOND DE SCÈNE – OPTION 2

Utilisation du bloc-marque accompagné de l'intitulé de l'évènement.



PUPITRE – OPTION 2

Utilisation du bloc-marque accompagné d'une zone d'expression.

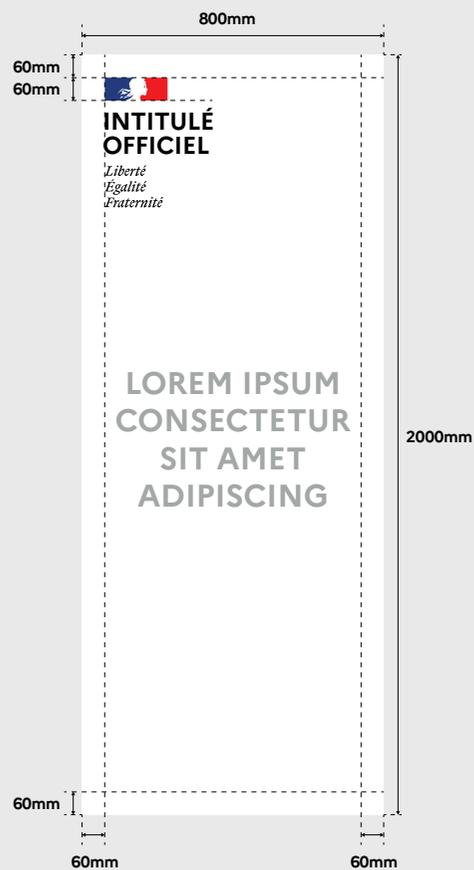


MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Signalétique

d. Kakémono

OPTION 1



OPTION 2



OPTION 3



MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL UI Kit

a. En-tête (header) Desktop

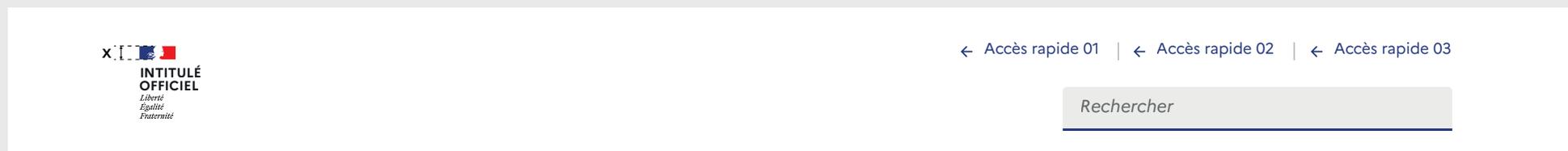
Le header fait partie des éléments du système de design de l'État.

Trois dispositions de headers sont possibles.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 12PX

HEADER - BLOC MARQUE SEUL



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE + BASELINE



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

UI Kit

a. En-tête (header) Mobile

Le header fait partie des éléments du système de design de l'État.

Trois dispositions de headers sont possibles.

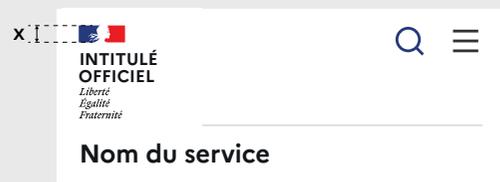
Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 12PX

HEADER - BLOC MARQUE SEUL



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE + BASELINE



MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

UI Kit

b. Pied de page (footer)

Desktop

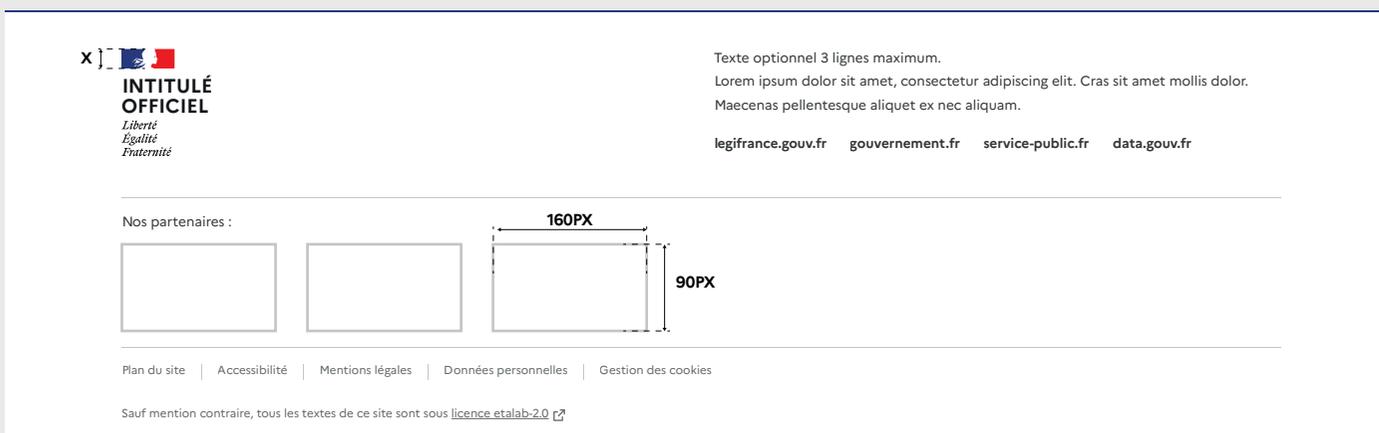
Le footer fait partie des éléments du système de design de l'État.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 20 PX



AFFICHAGE DES PARTENAIRES



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

UI Kit

b. Pied de page (footer) Mobile

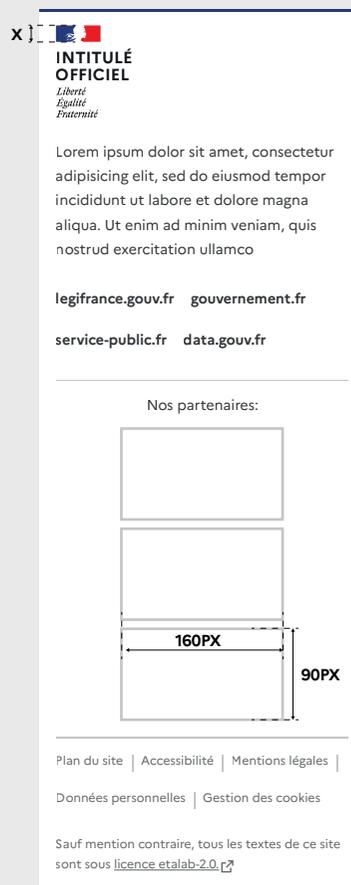
Le footer fait partie des éléments du système de design de l'État.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 20 PX



AFFICHAGE DES PARTENAIRES



**MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL****Réseaux sociaux****a. Avatar**

La mise en place d'un avatar unique capitalisant sur la Marianne vient asseoir une harmonisation forte de la sphère ministérielle sur les réseaux sociaux. Cet avatar est unique et non modifiable.

VERSION RONDE

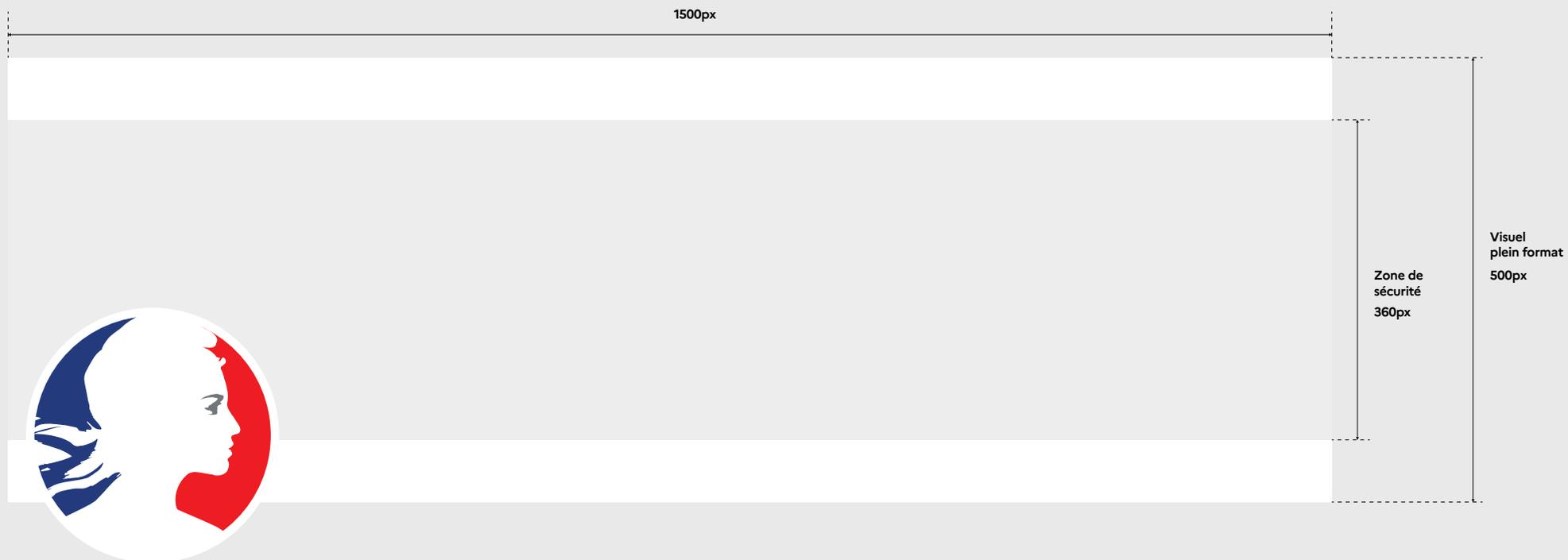


VERSION CARRÉE



**MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL****Réseaux sociaux****b. Visuel de couverture (cover)**

Le visuel choisi pour la couverture doit figurer dans la zone de sécurité afin d'assurer la meilleure lisibilité. Seront privilégiés les visuels qui représentent l'administration.



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

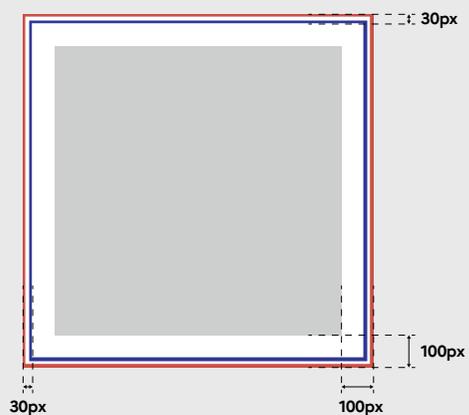
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit liseré - A

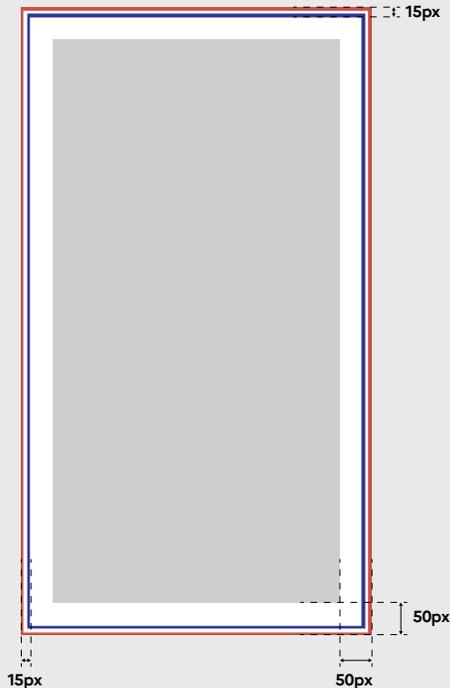
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format reprend un liseré bleu, blanc, rouge, qui a pour vocation de souligner l'action gouvernementale.

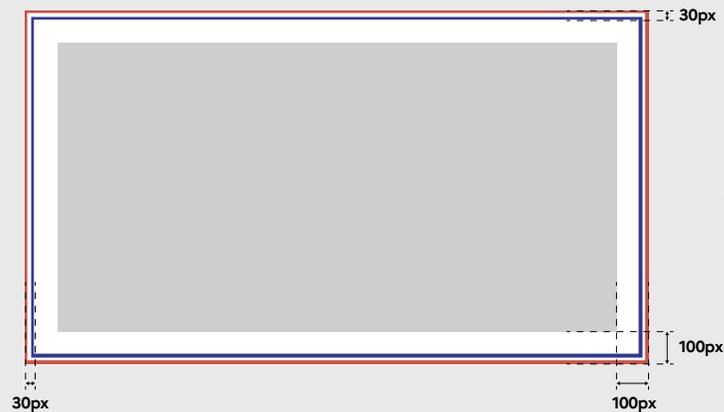
1080x1080px



1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



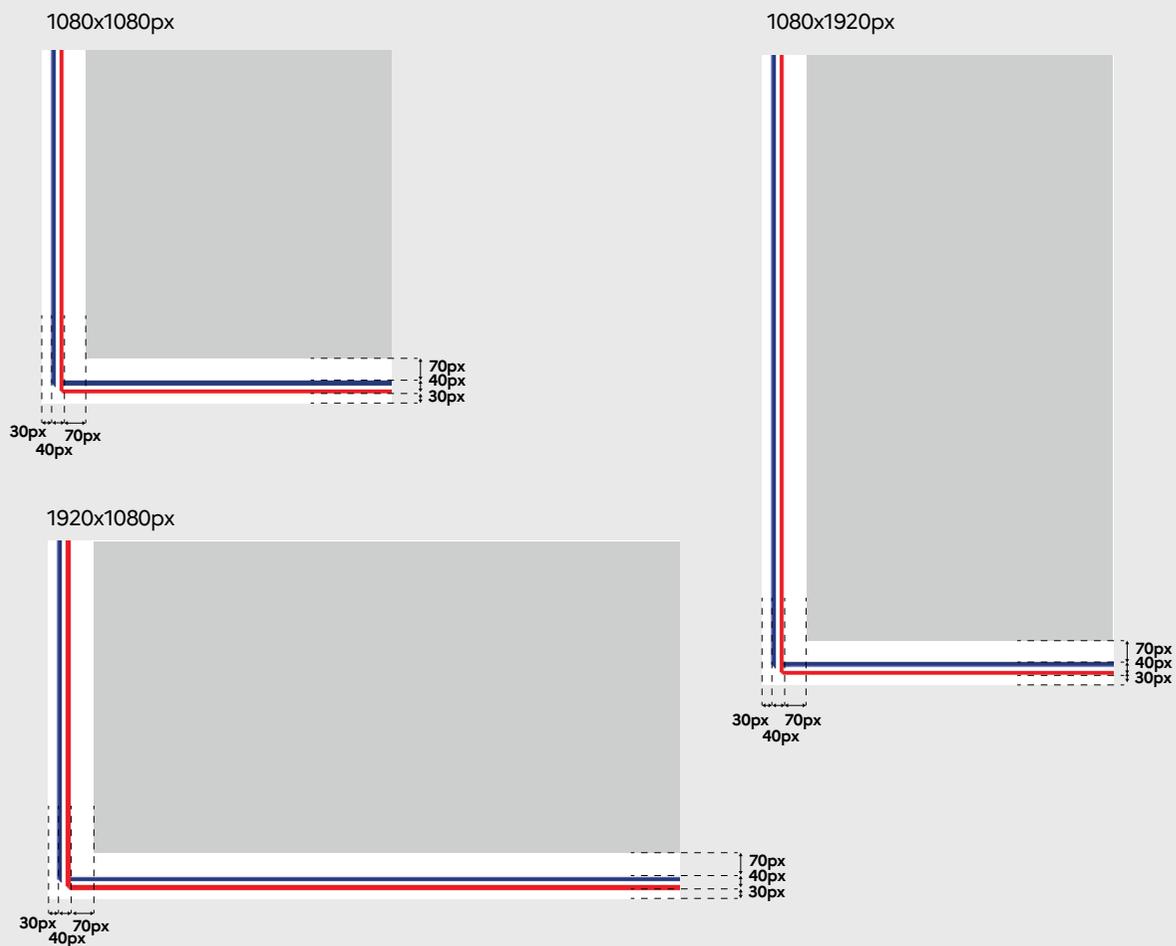
MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Réseaux sociaux

c. Post Gabarit liseré - B

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format reprend un liseré bleu, blanc, rouge, qui a pour vocation de souligner l'action gouvernementale.



EXEMPLES



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

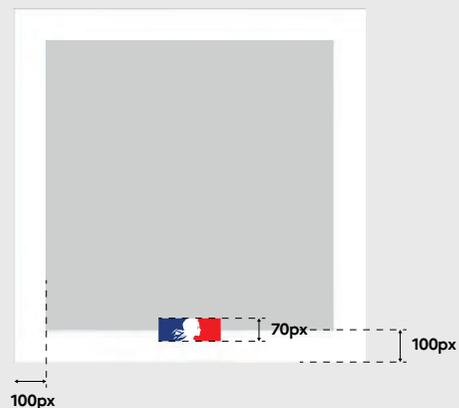
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - A

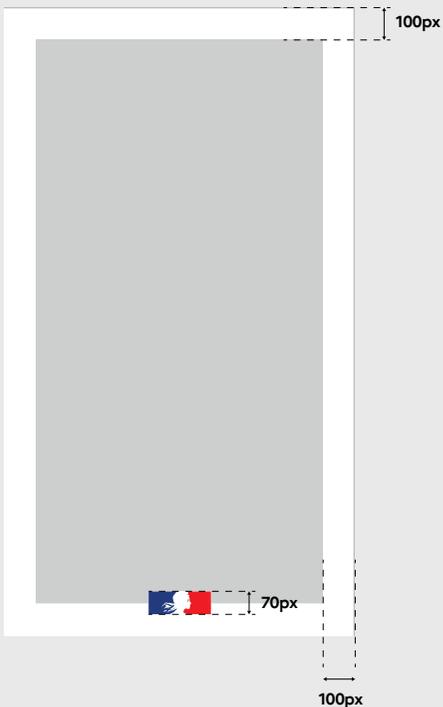
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

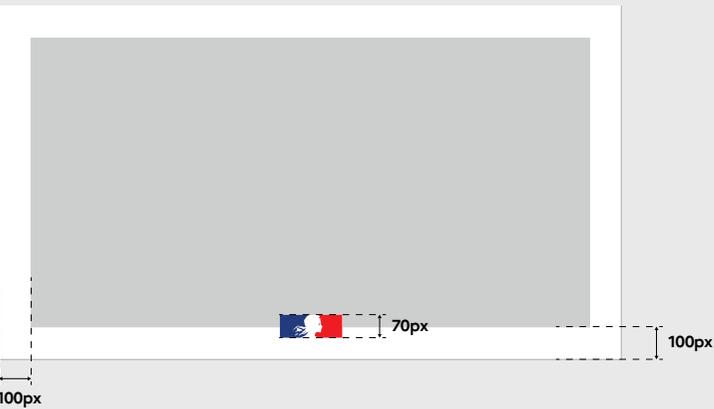
1080x1080px



1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

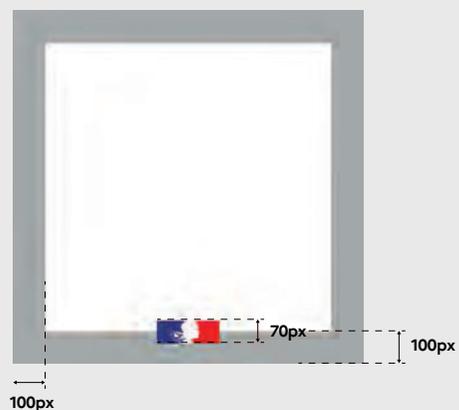
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - B

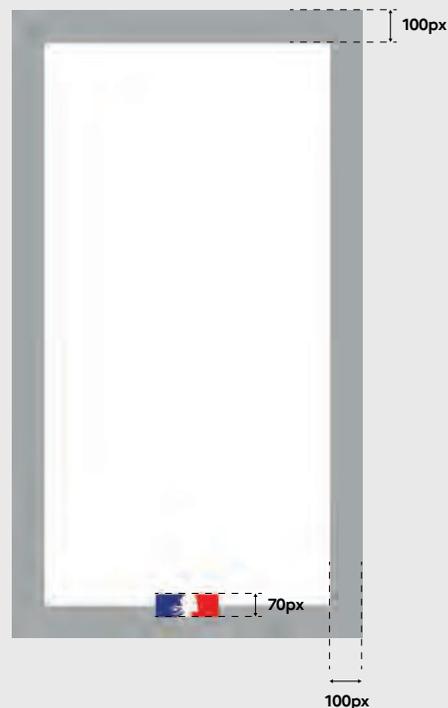
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

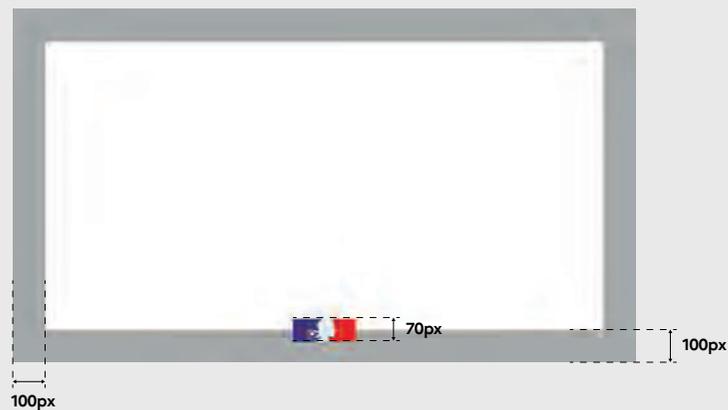
1080x1080px



1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

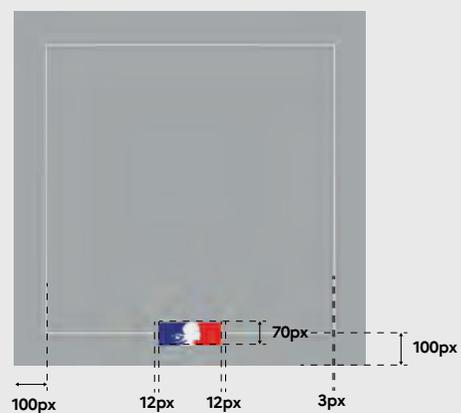
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - C

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

1080x1080px



1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



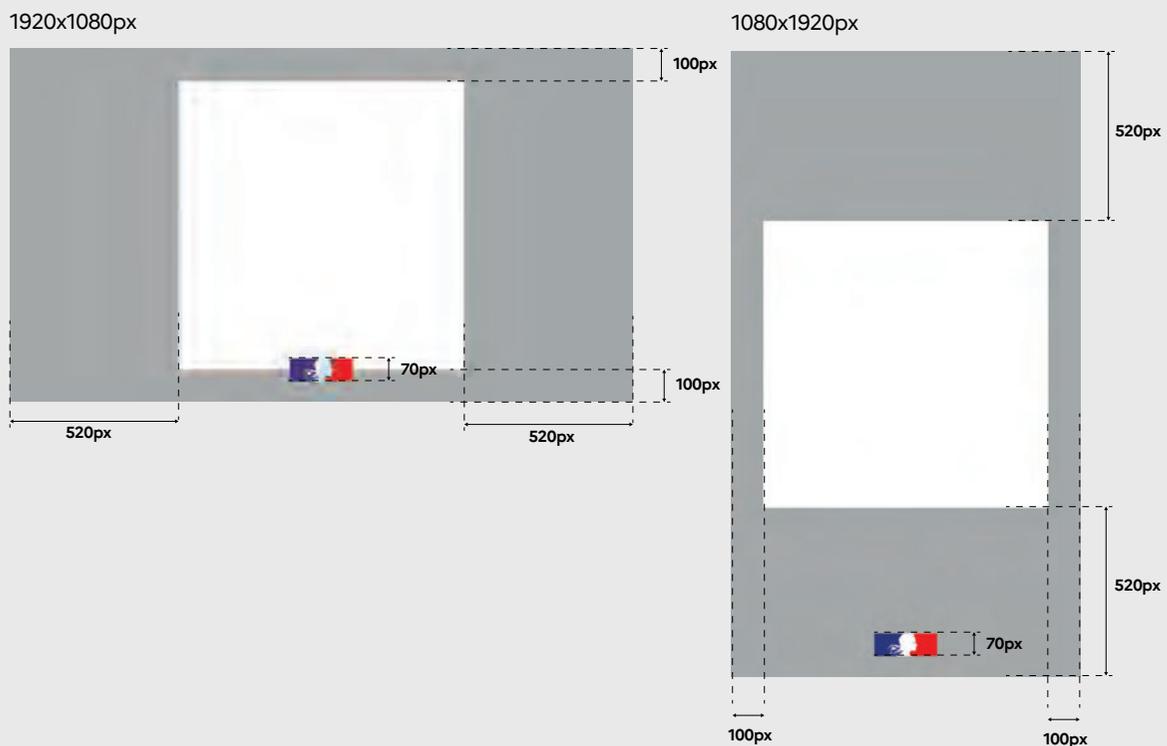
MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - D

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.



EXEMPLES



MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

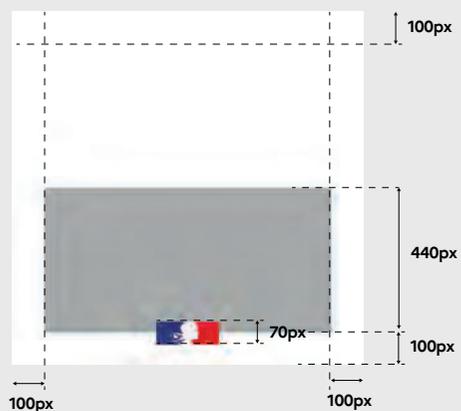
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - E

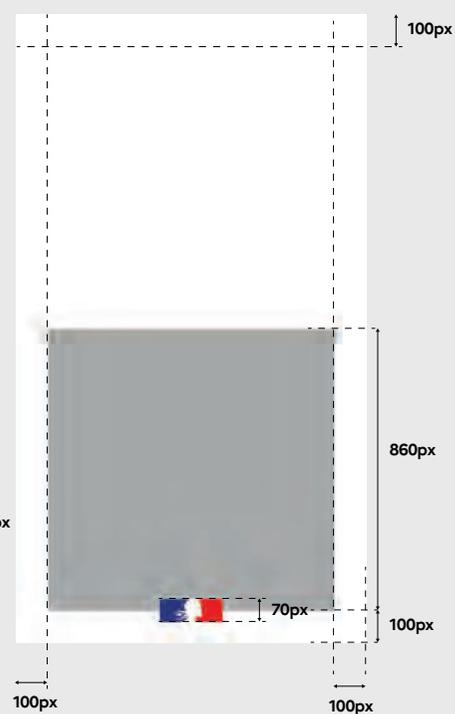
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

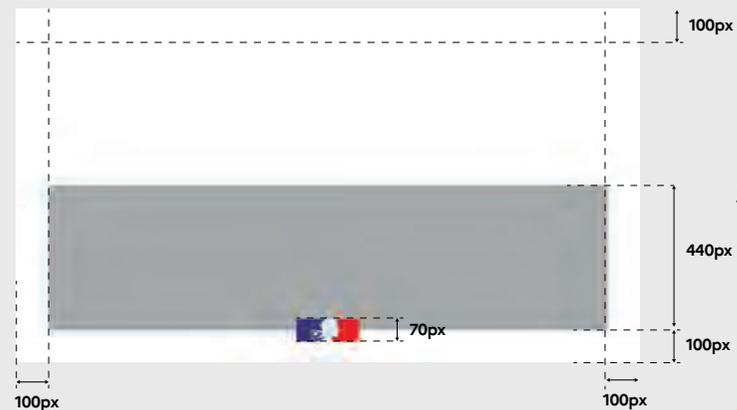
1080x1080px



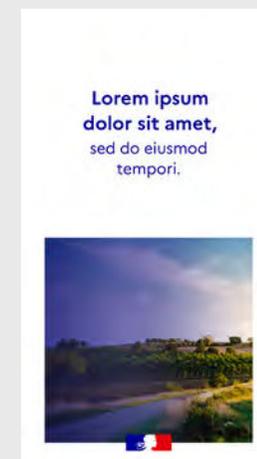
1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

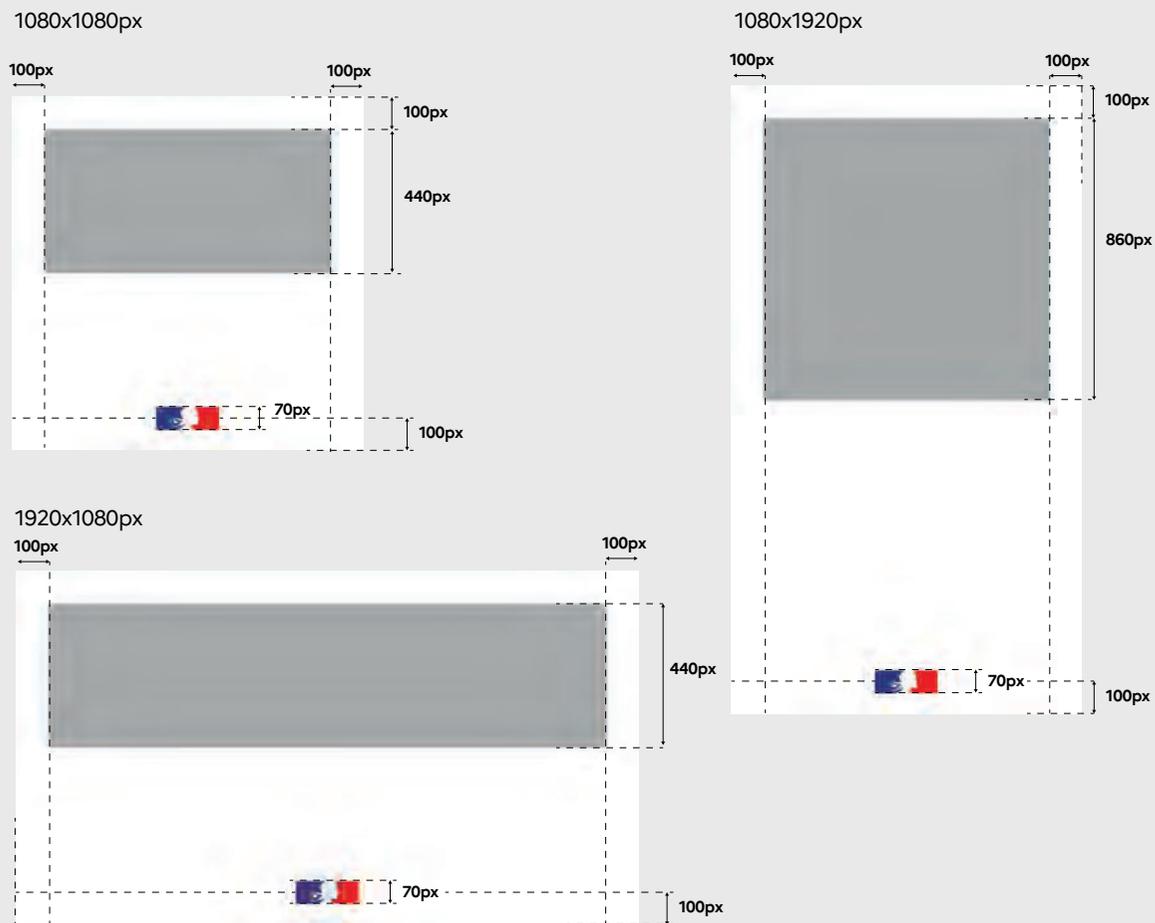
Réseaux sociaux

c. Post

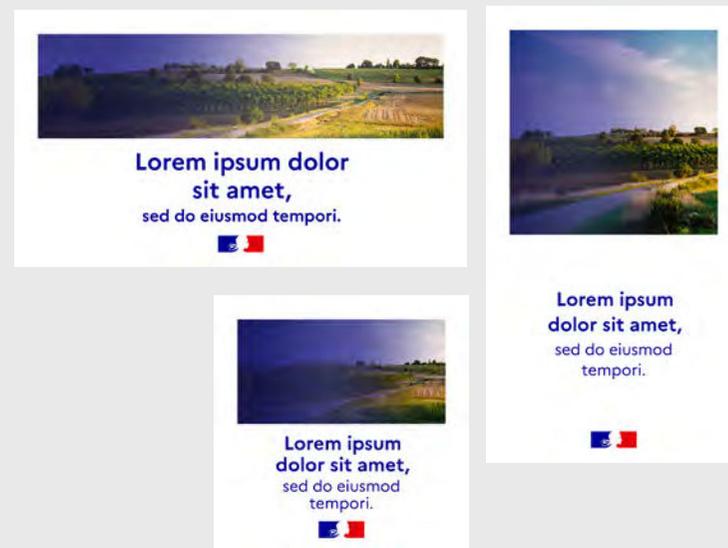
Gabarit Marianne - F

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.



EXEMPLES



MINISTÈRES, SecrÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

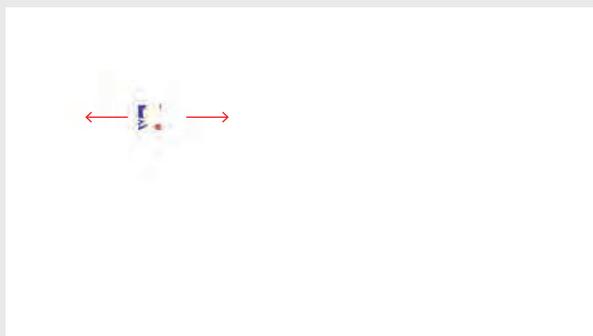
Vidéo

a. Intro et outro

Pour les supports vidéos, il est prévu une animation du bloc-marque pour permettre de bien identifier l'émetteur.

Cette animation est à utiliser systématiquement en outro et en intro quand cela est pertinent (par exemple pour des vidéos de type film institutionnel).

VERSION COURTE : 4 secondes



Version étendue avec mention des Réseaux sociaux

**MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL**

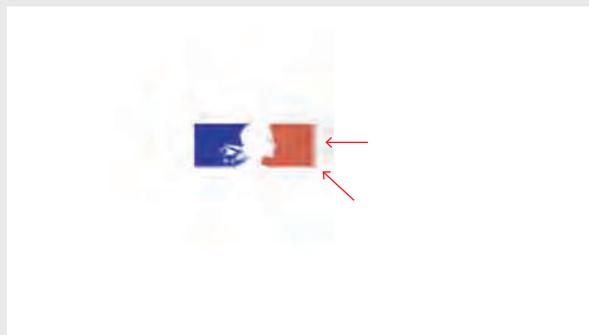
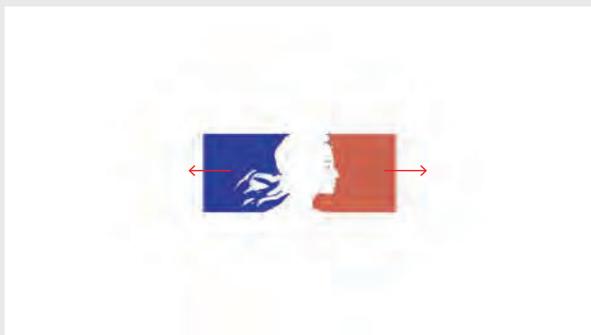
Vidéo

a. Intro et outro

Pour les supports vidéos, il est prévu une animation du bloc-marque pour permettre de bien identifier l'émetteur.

Cette animation est à utiliser systématiquement en outro et en intro quand cela est pertinent (par exemple pour des vidéos de type film institutionnel).

VERSION LONGUE : 6 secondes



Version étendue avec mention des Réseaux sociaux

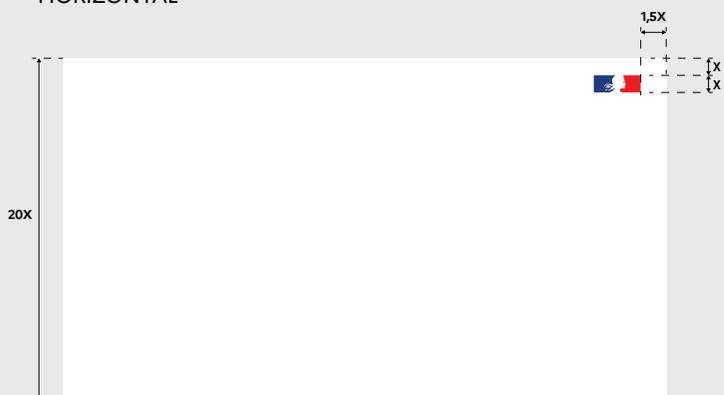
MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT, SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL

Vidéo

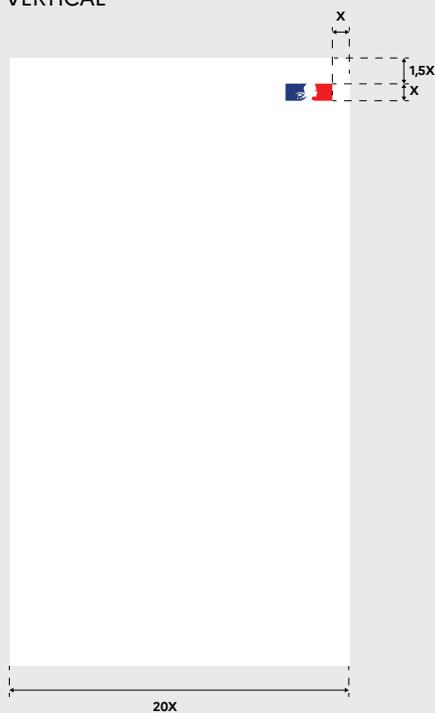
b. Filigrane

À l'image de ce qui est mis en place pour les posts, un filigrane vient s'apposer sur tous les formats vidéos, afin de faire ressortir leur caractère officiel.

HORIZONTAL

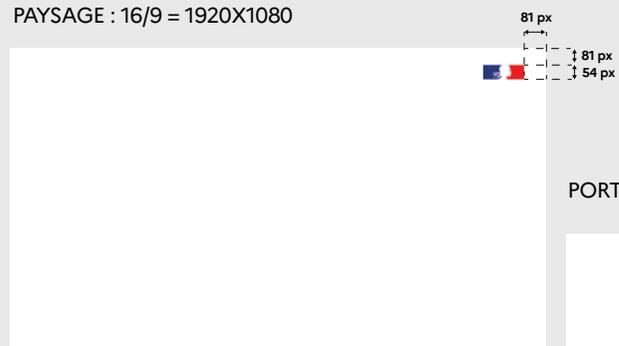


VERTICAL

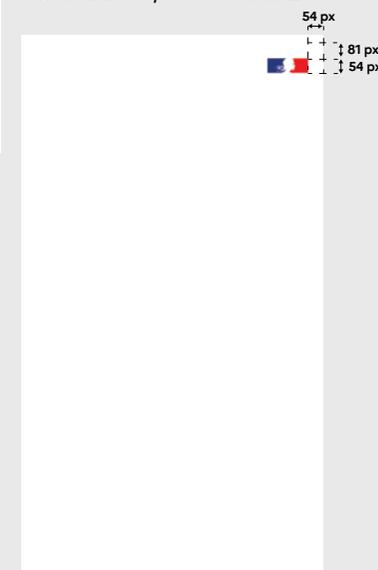


EXEMPLES

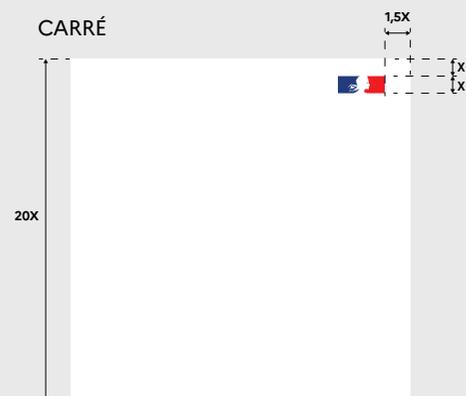
PAYSAGE : 16/9 = 1920X1080



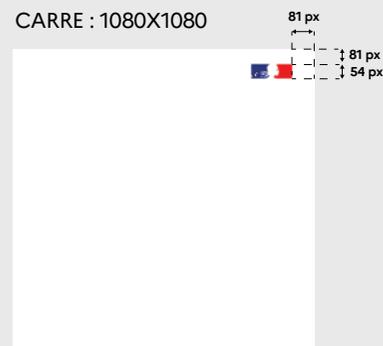
PORTRAIT : 9/16 = 1080X1920



CARRÉ



CARRÉ : 1080X1080



c. Gestion des sous-titres

Pour toutes les vidéos utilisant des sous-titres, il est recommandé d'utiliser la typographie propriétaire Marianne®.

GESTION SUR FOND FONCÉ



Marianne© Bold
 T 76pt
 A Auto
 0

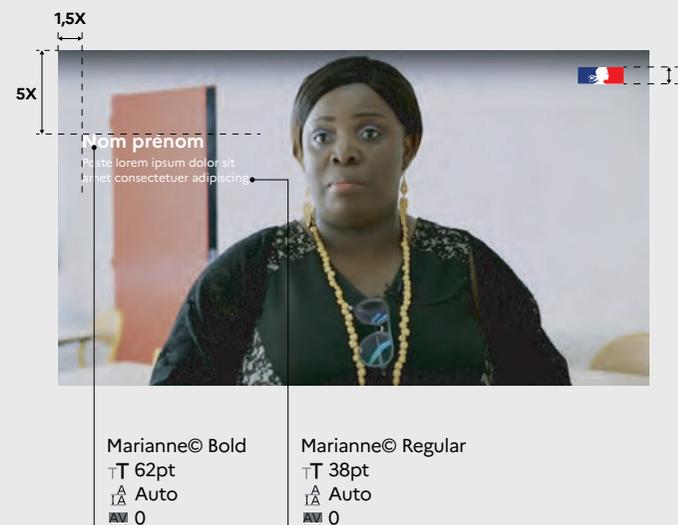
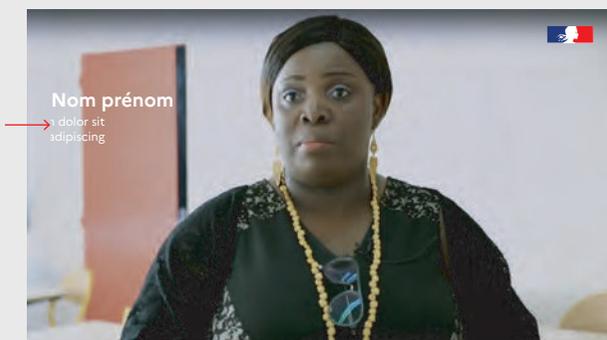
GESTION SUR FOND CLAIR



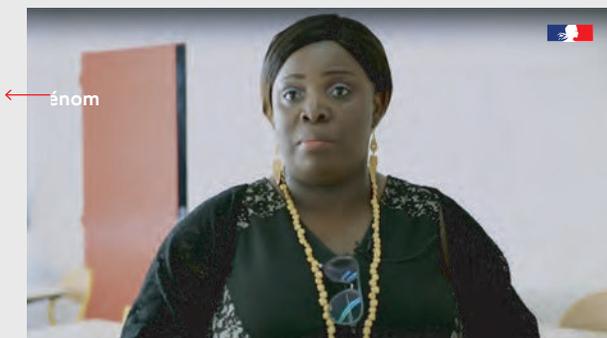
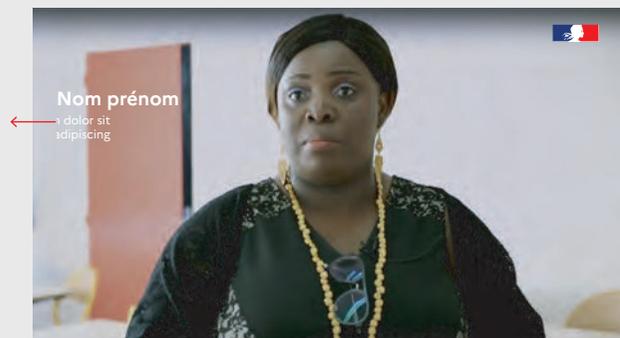
d. Gestion des synthésés

Pour toutes les vidéos, pour les synthésés, il est recommandés d'utiliser la typographie propriétaire Marianne®.

APPARITION



DISPARITION



**MINISTÈRES, SECRÉTARIATS D'ÉTAT,
SERVICES DÉCONCENTRÉS OU À L'INTERNATIONAL**

Vidéo

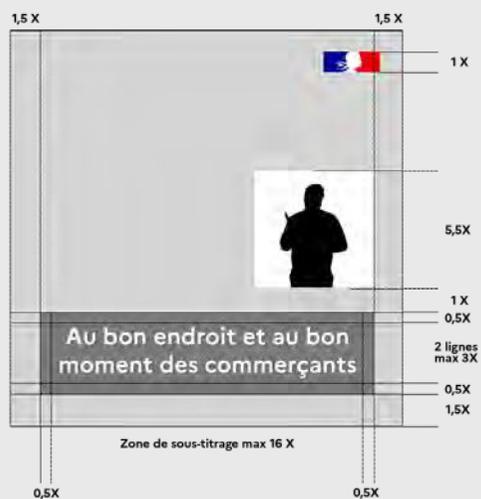
e. Bulle LSF

Pour toute vidéo prévoyant l'intégration d'un interprète en langue des signes, l'utilisation de la bulle LSF est encadrée.

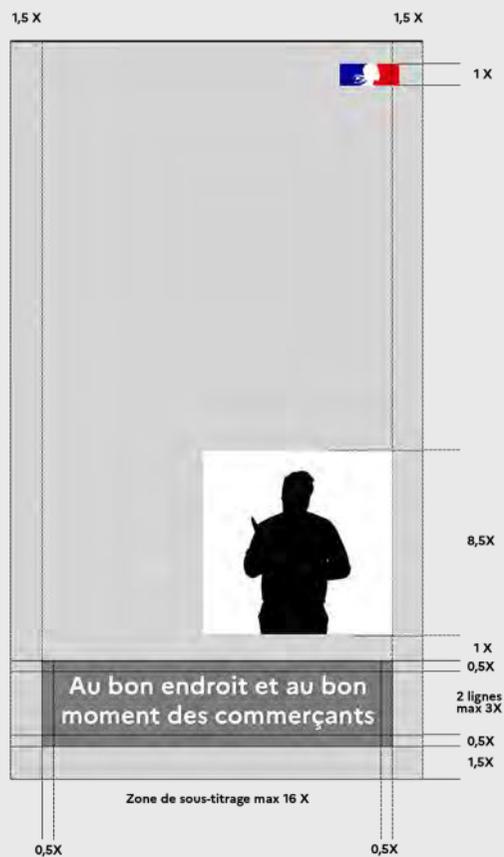
Pour une lisibilité optimale des signes, l'interprète doit être cadré à mi-cuisse.

Aucune information textuelle ou graphique ne doit recouvrir la bulle LSF.

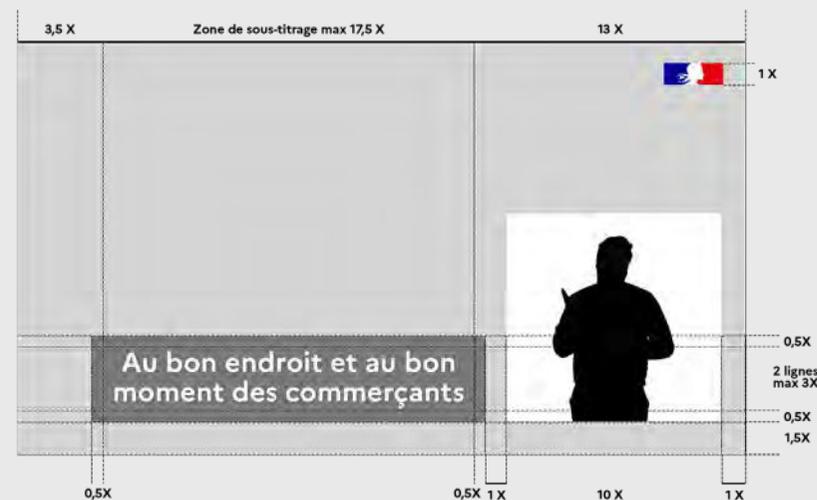
FORMAT CARRÉ



FORMAT PORTRAIT



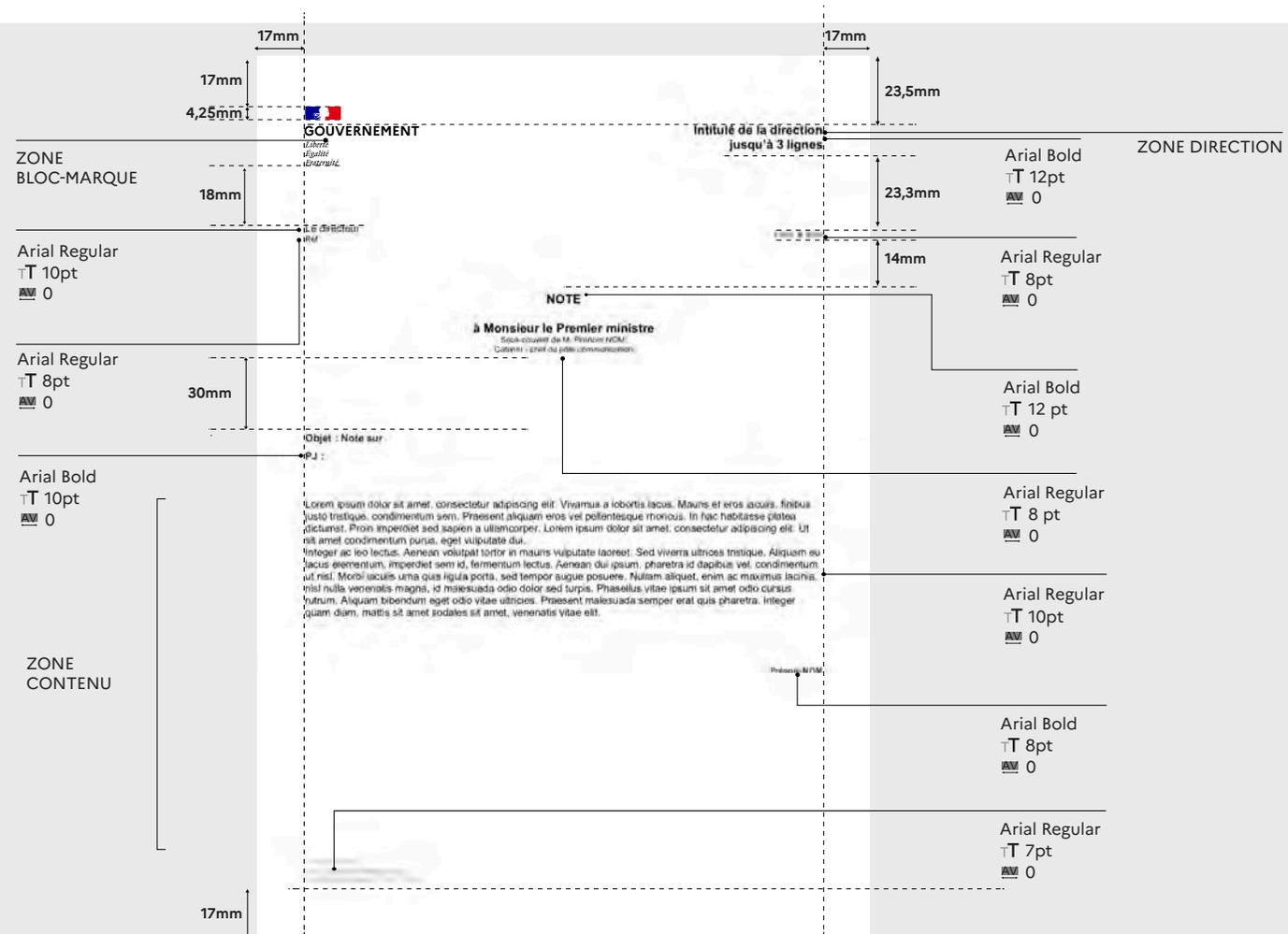
FORMAT PAYSAGE



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRE D'ACHAT MÉDIA**

Papeterie et print

a. Papier en-tête



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA**

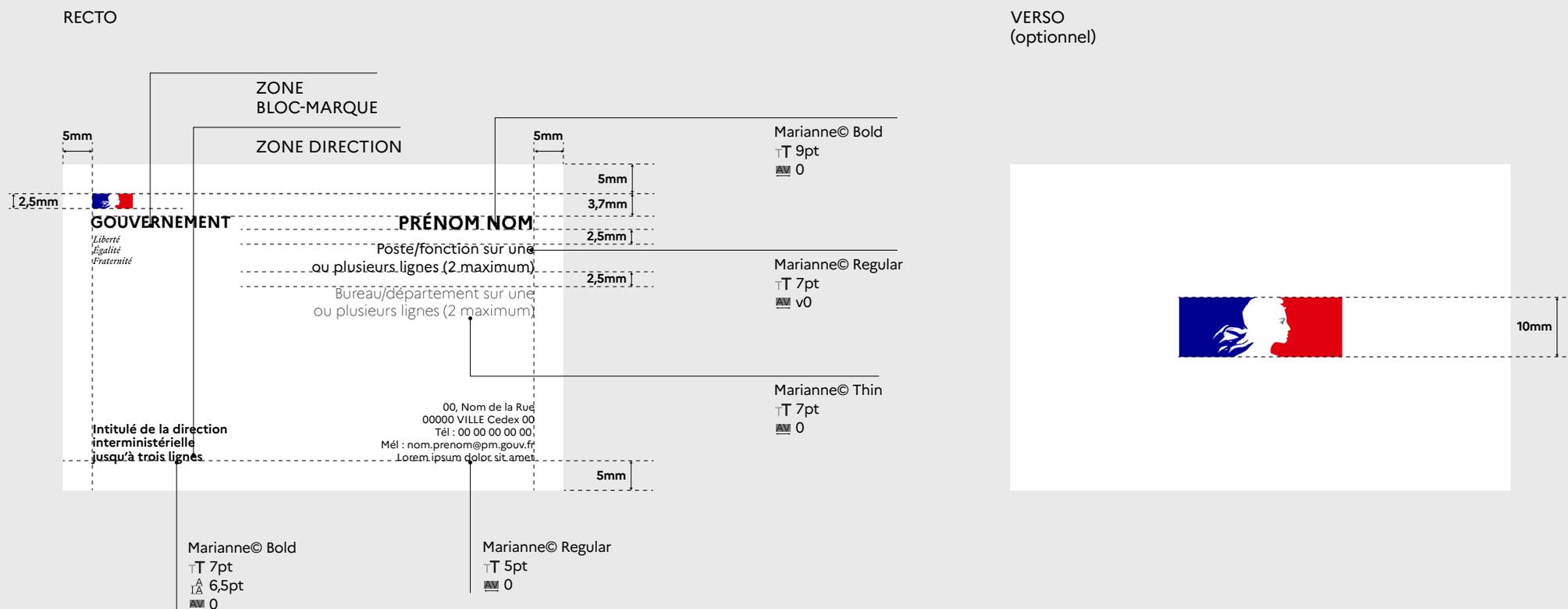
Papeterie et print

b. Carte de visite

Des membres du Gouvernement à l'ensemble des agents de l'État, une carte de visite commune est mise au service de l'identité collective des serviteurs de l'État.

LONGUEUR : 85mm

HAUTEUR : 55mm



c. Carte de correspondance



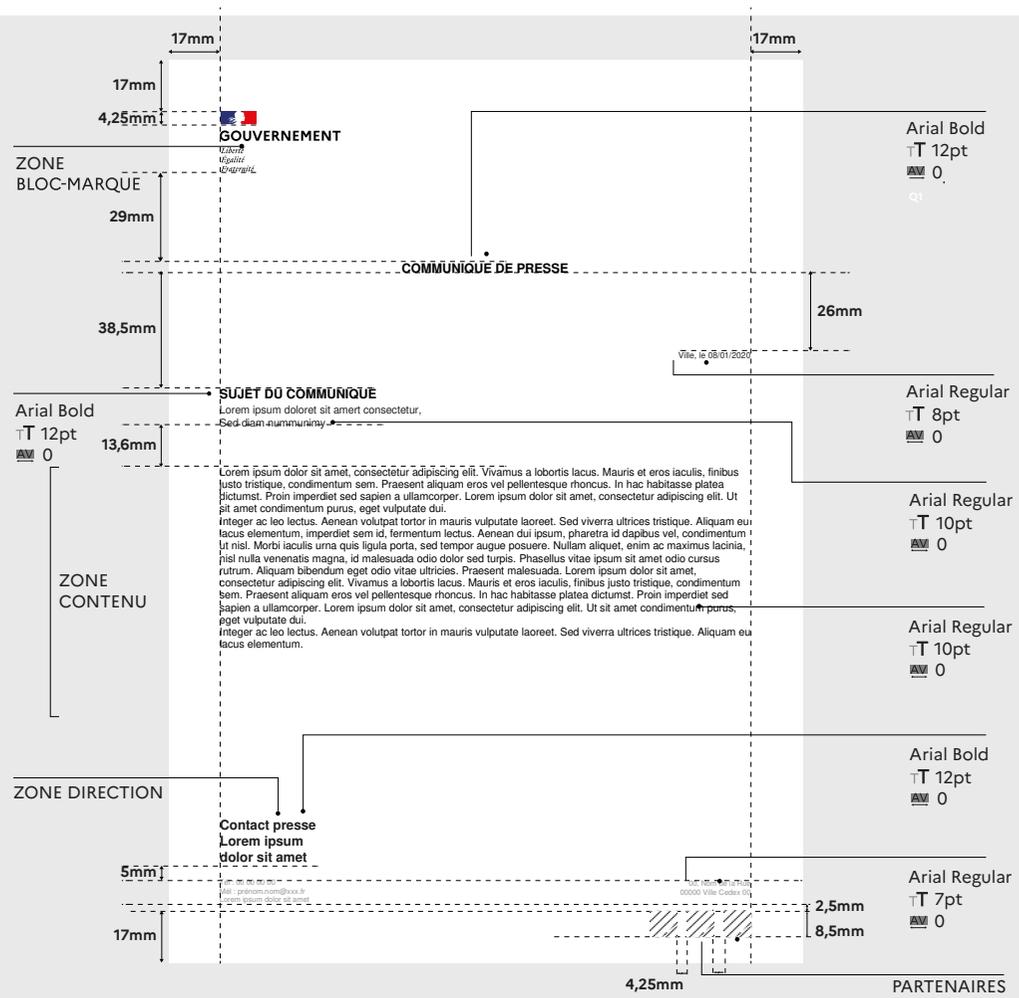
INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

Papeterie et print

LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

d. Communiqué de presse



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

Papeterie et print

d. Communiqué de presse Communiqués de presse conjoints

Il est possible d'afficher au niveau du bloc-marque à droite les logos des co-émetteurs, pour les communiqués de presse conjoints avec des émetteurs tiers uniquement.

LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

Cas d'un communiqué de presse conjoint **entre plusieurs émetteurs de l'État** (ministères, secrétariats d'État, services déconcentrés ou à l'international, opérateurs de l'État et/ou entités servicielles) :

Cas d'un communiqué de presse conjoint avec **des émetteurs tiers à la marque de l'État** :

Cas d'un communiqué de presse conjoint entre :
- **plusieurs émetteurs de l'État** (ministères, secrétariats d'État, services déconcentrés ou à l'international, opérateurs de l'État et/ou entités servicielles)
- **des émetteurs tiers à la marque de l'État**



ZONE CO-ÉMETTEURS (PÉRIMÈTRE MARQUE DE L'ÉTAT)



ZONE CO-ÉMETTEURS (HORS MARQUE DE L'ÉTAT)



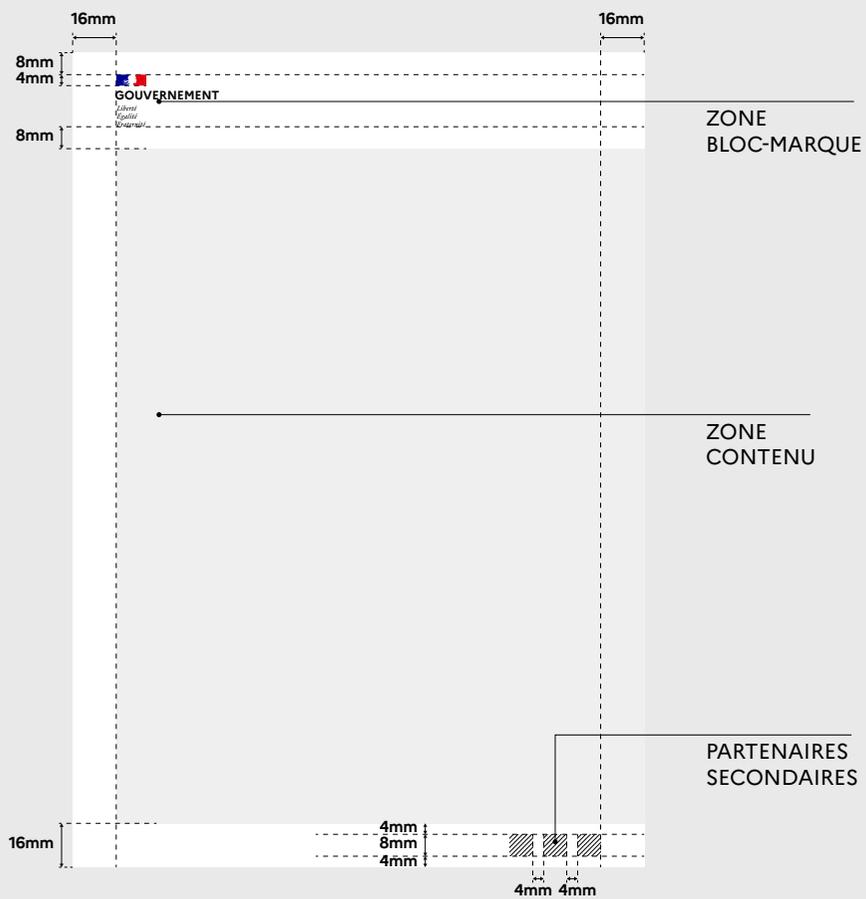
ZONE CO-ÉMETTEURS (HORS MARQUE DE L'ÉTAT)

ZONE CO-ÉMETTEURS (PÉRIMÈTRE MARQUE DE L'ÉTAT)

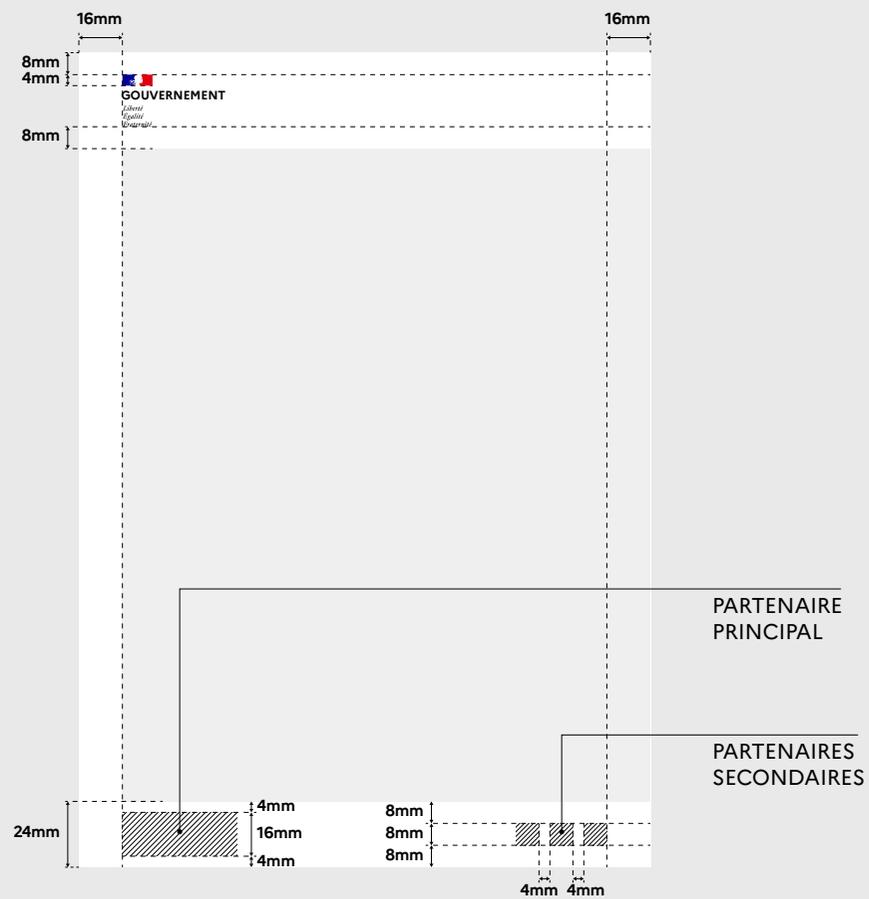
e. Annonce presse

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES



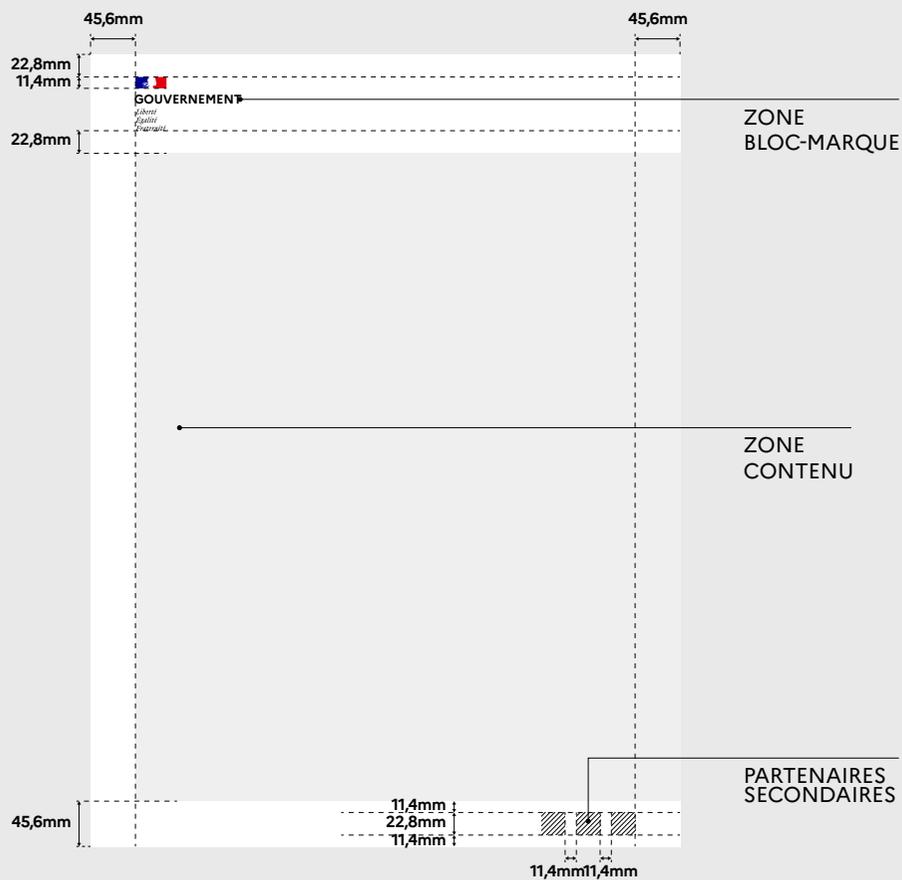
CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES



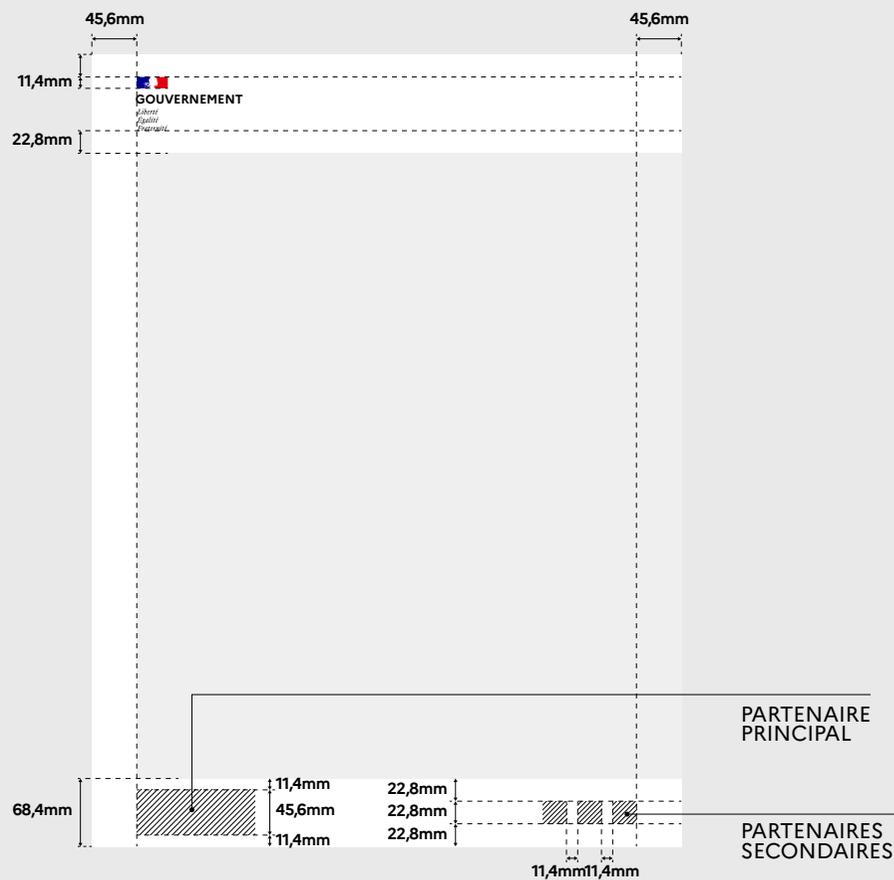
f. Affiche

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES



CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES



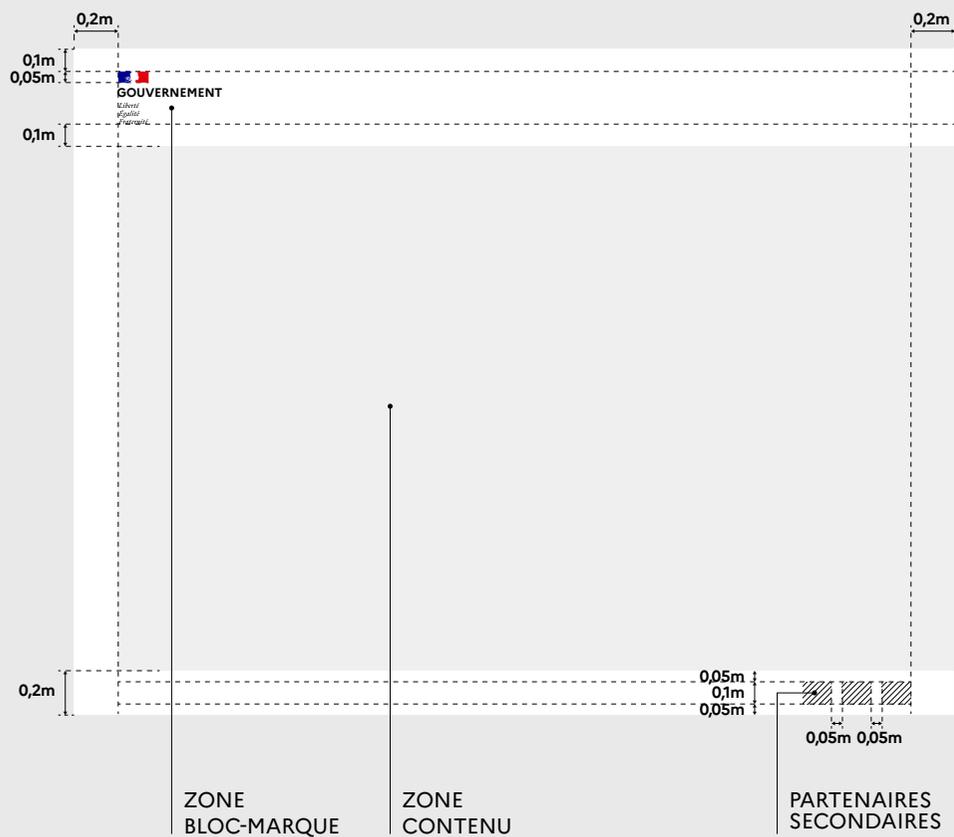
LONGUEUR : 4m

HAUTEUR : 3m

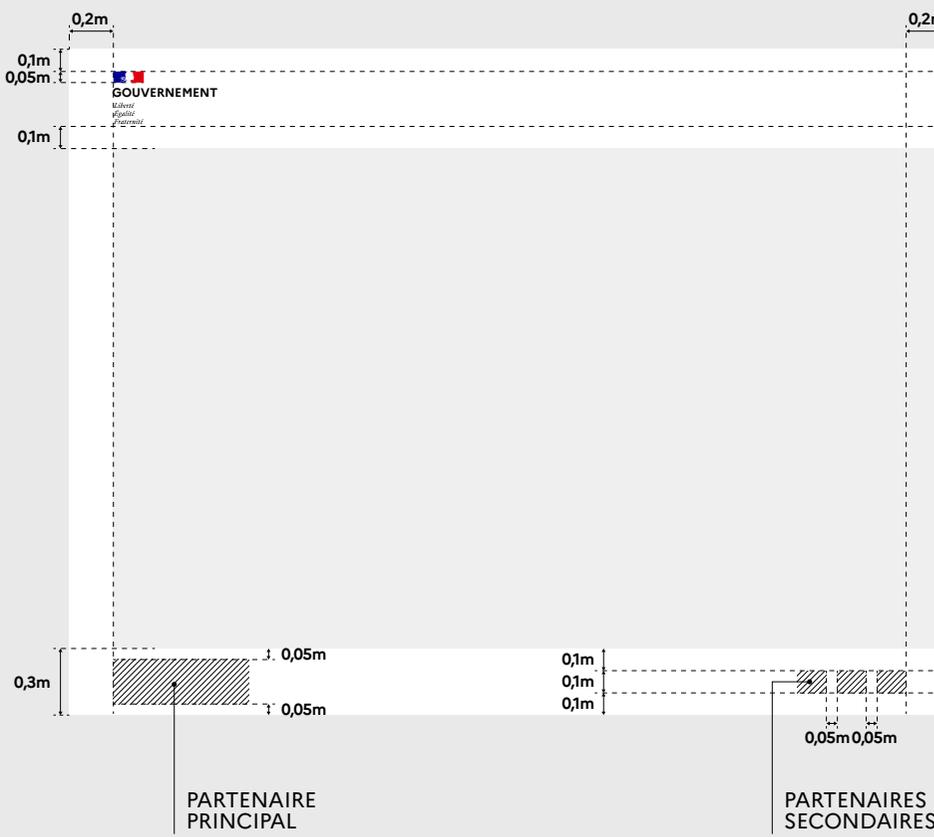
g. Affiche 4x3

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES



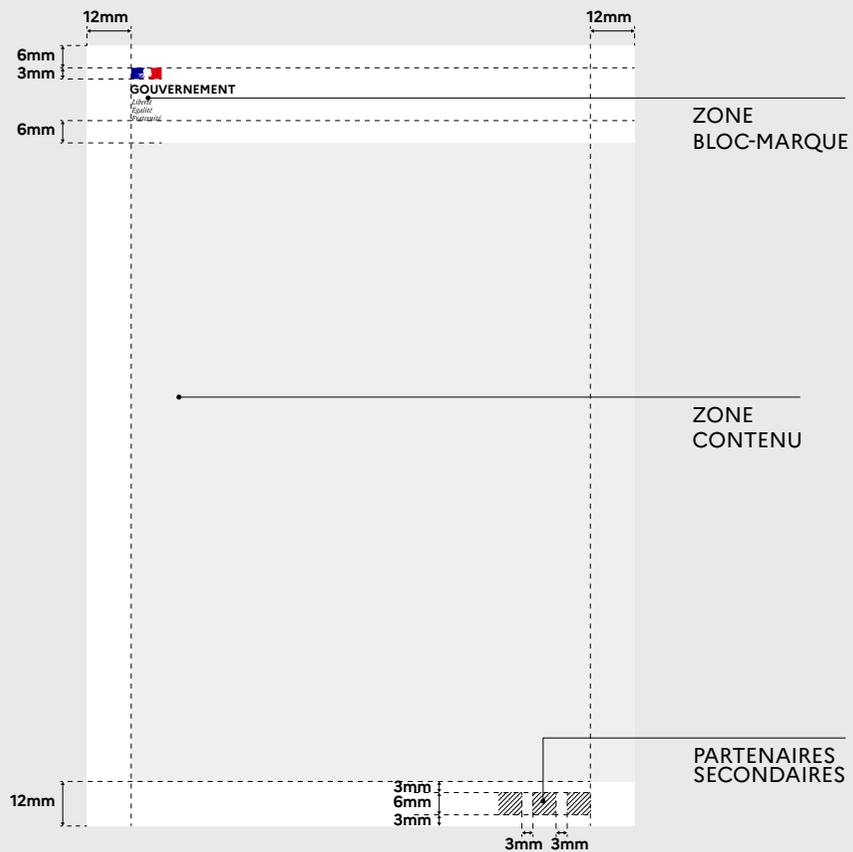
CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES



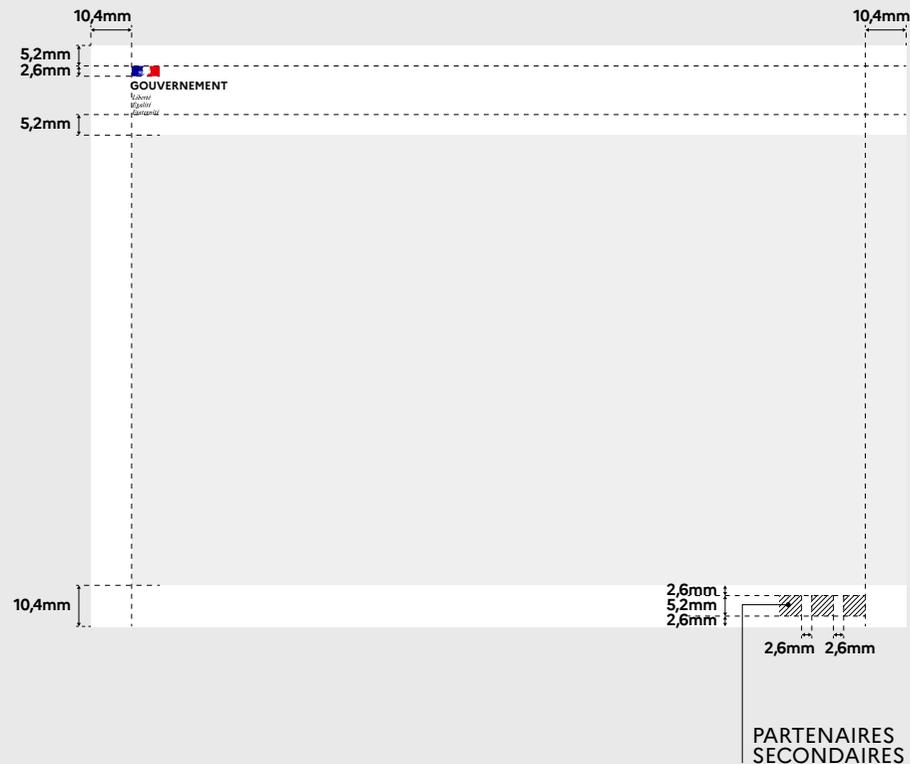
h. Flyer et brochure

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL
FORMAT VERTICAL



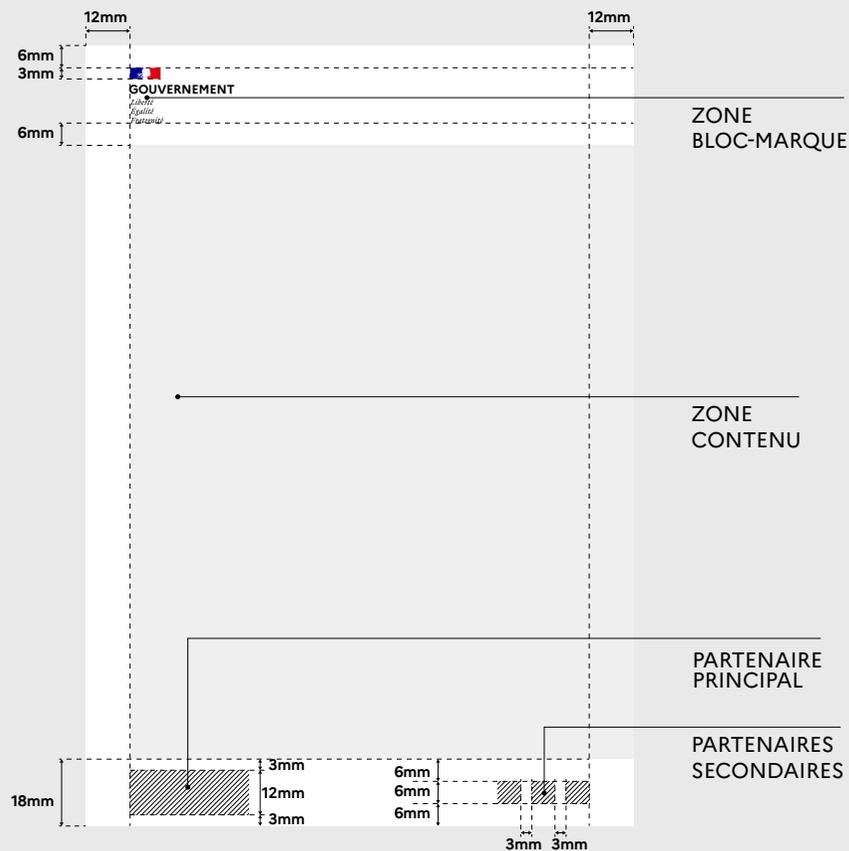
FORMAT HORIZONTAL



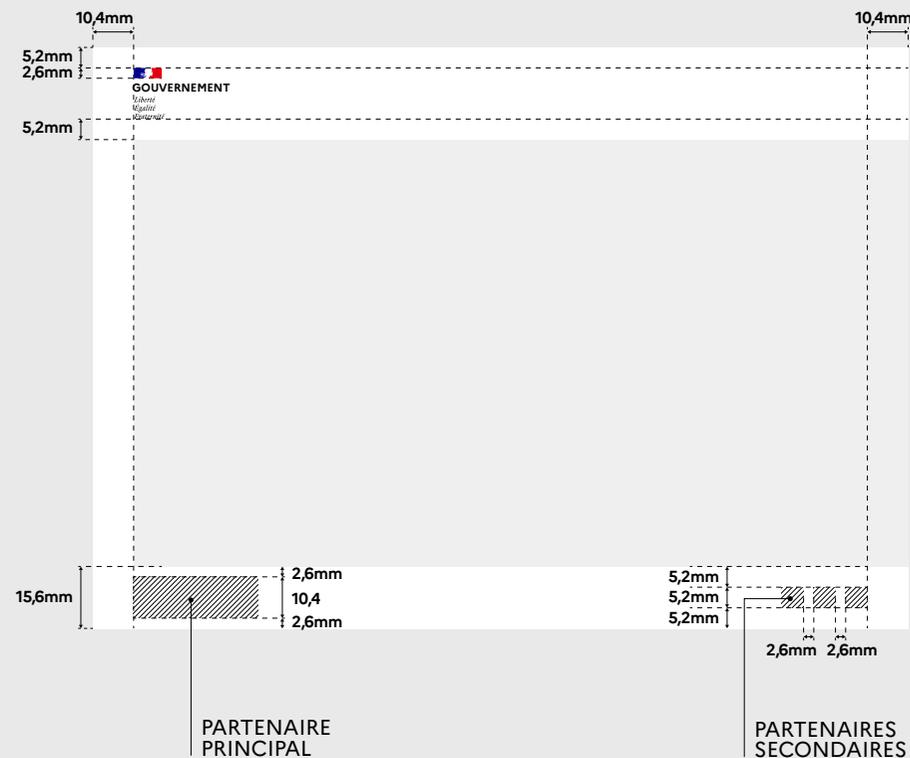
h. Flyer et brochure

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

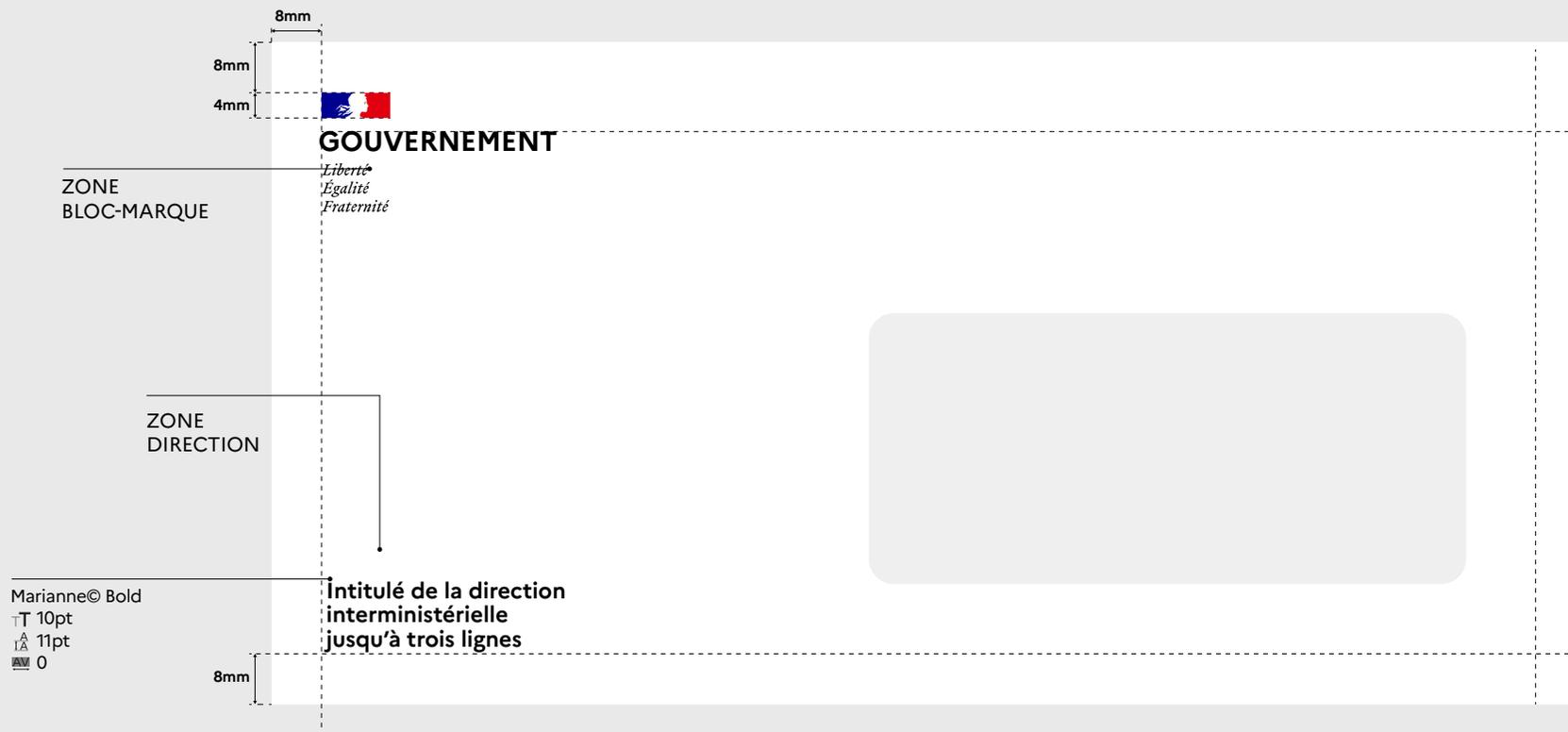
CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES
FORMAT VERTICAL



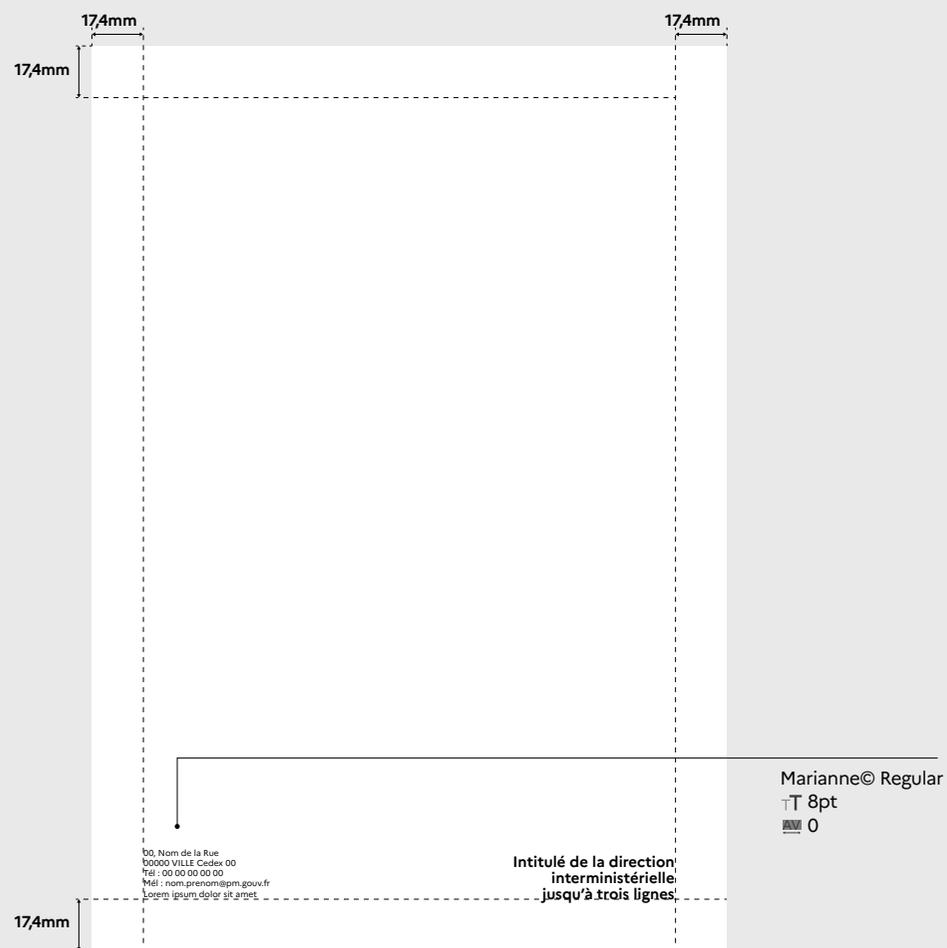
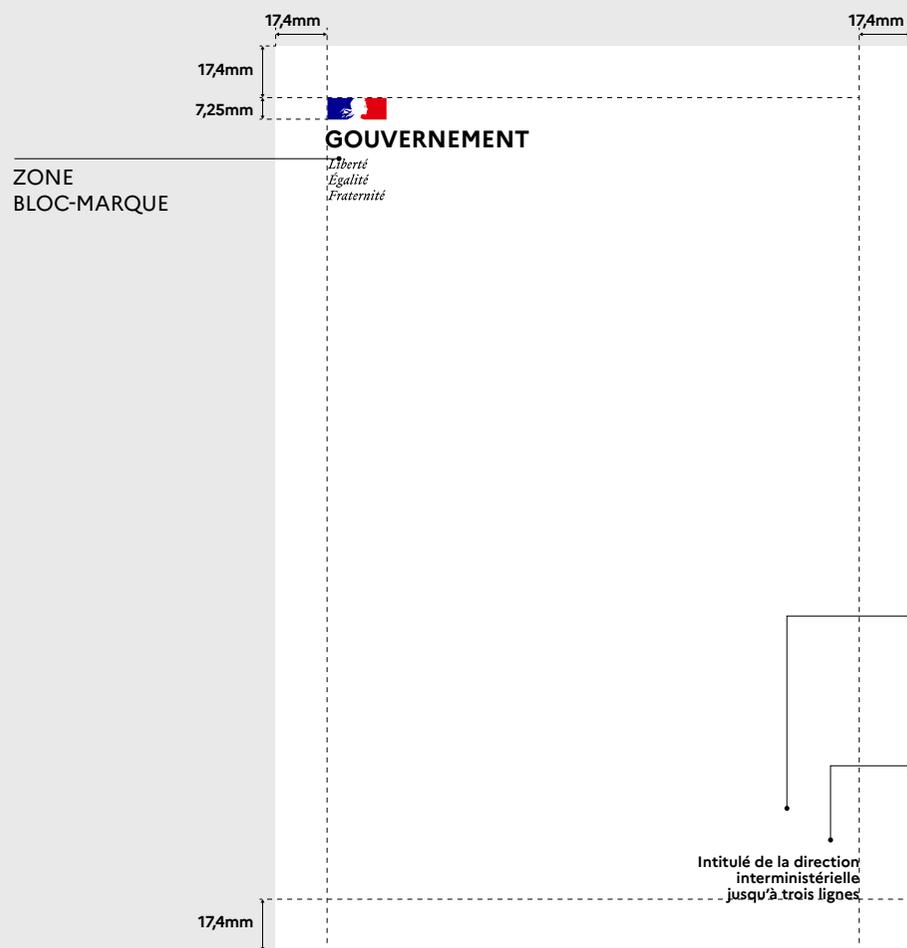
FORMAT HORIZONTAL



i. Enveloppe



j. Chemise



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA**

Outils bureautiques

a. Signature mail

L'harmonisation de l'ensemble des signatures mail permet une meilleure identification des agents de l'État entre eux et avec leurs partenaires.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.
 Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam.

Très cordialement.

PRÉNOM NOM
 Poste/fonction sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)
 Bureau/département sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)

00, Nom de la Rue, 00000 VILLE Cedex 00
 Tél : 00 00 00 00 00
www.intituleofficiel.gouv.fr


INTITULÉ OFFICIEL
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Intitulé de la direction
 jusqu'à trois lignes

Arial © Bold
 T 9pt
 A 0

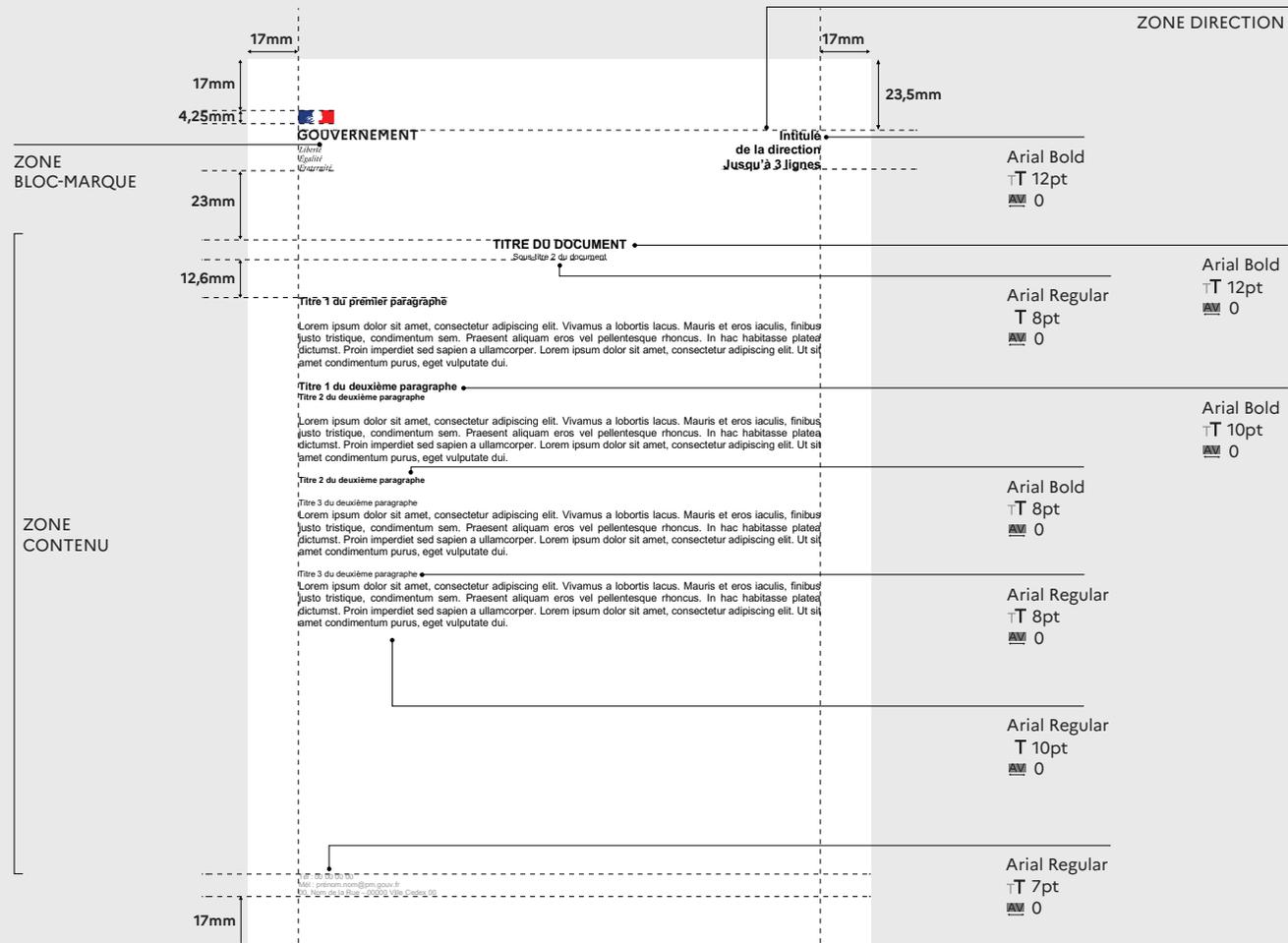
Arial © Regular
 T 8pt
 A 0

Arial © Bold
 T 8pt
 A 0

Marianne© Bold
 T 7pt
 A 7pt
 A 0

20px
 10px
 30px
 5px

b. Masque traitement de texte

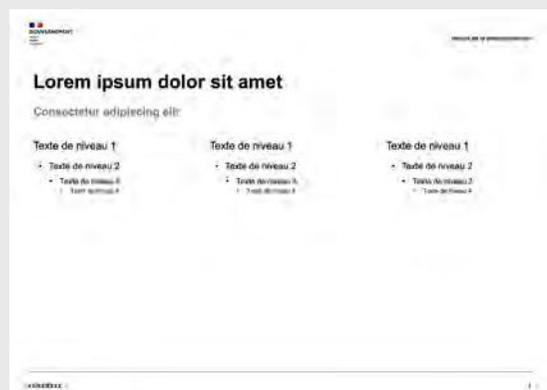
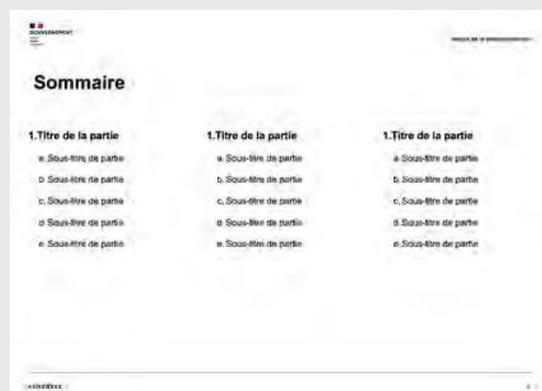


**c. Masque présentation A4
(éco)**

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

Ce modèle est dit « éco » car il n'autorise que de rares zones d'expression couleur.

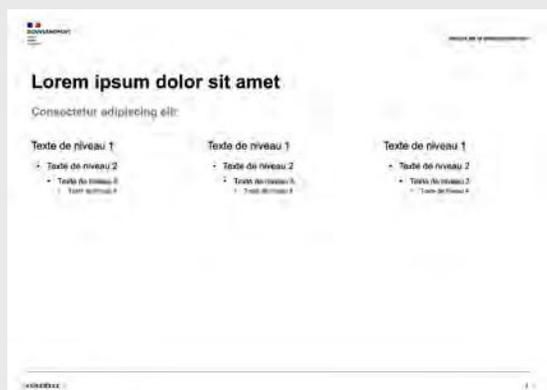
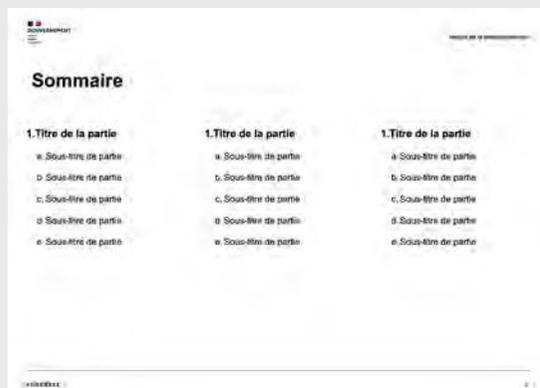
L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.



**c. Masque présentation A4
(classique)**

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.



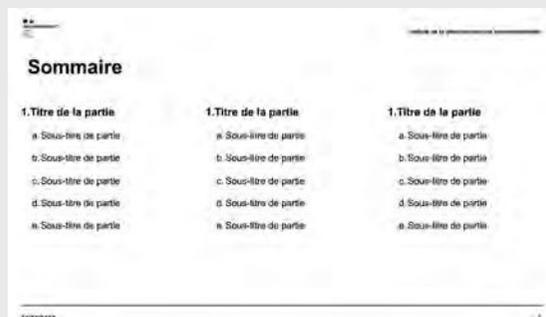
INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

Outils bureautiques

d. Masque présentation 16/9 (spécial écrans)

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.

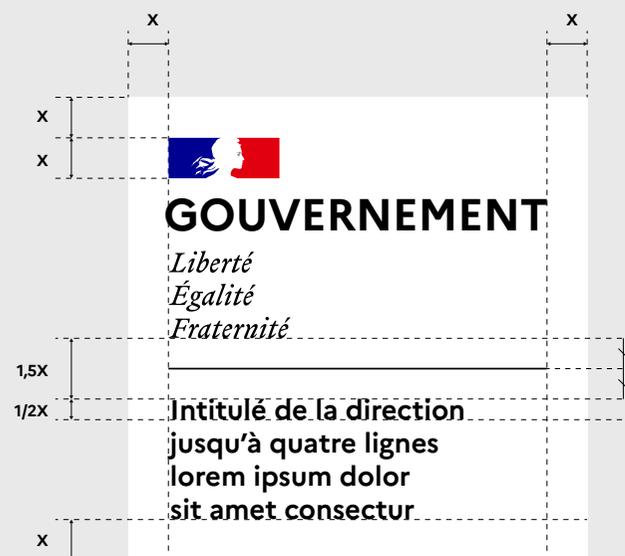
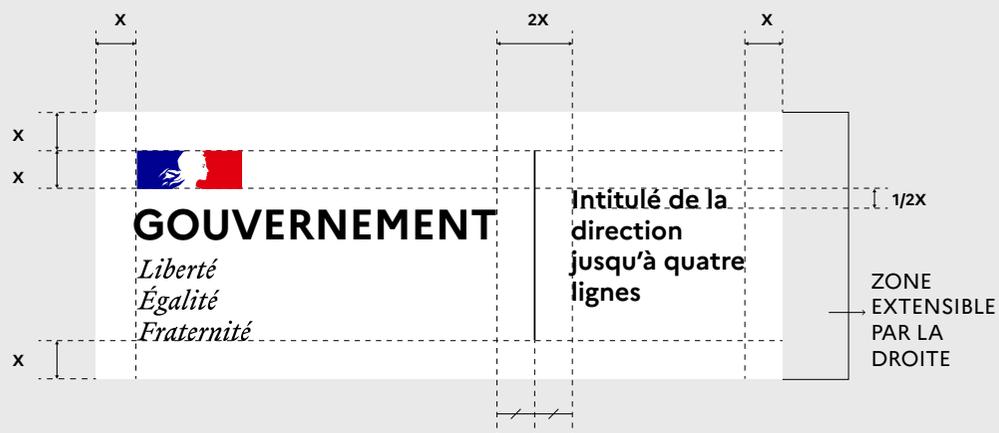


**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA**

Signalétique

**a. Plaque signalétique
pour les délégations
interministérielles**

L'utilisation de ces formats est conseillée,
mais à adapter en fonction des contraintes
des plaques existantes.



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA**

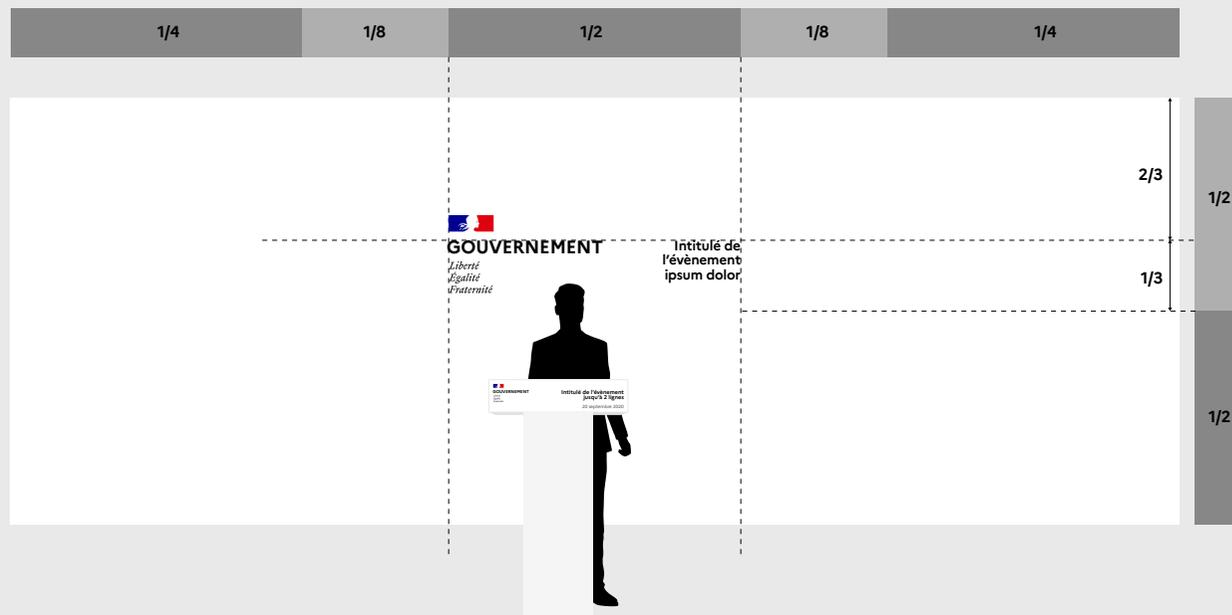
Signalétique

b. Fond de scène et pupitre

L'utilisation de cette mise en situation de fond de scène et pupitre est proposée, mais elle est à adapter en fonction des besoins.

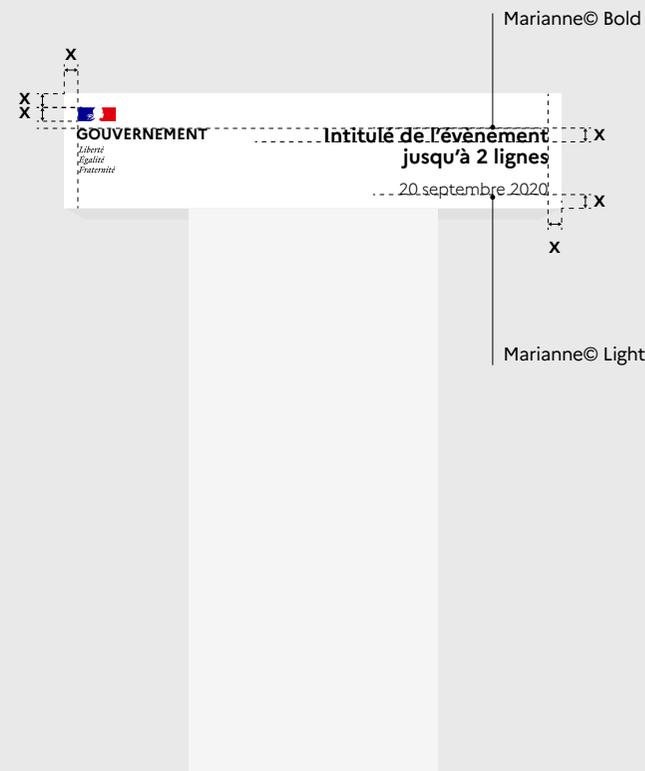
FOND DE SCÈNE – OPTION 1

Utilisation du bloc-marque accompagné de l'intitulé de l'évènement.



PUPITRE – OPTION 1

Utilisation du bloc-marque accompagné de l'intitulé de l'évènement.



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA**

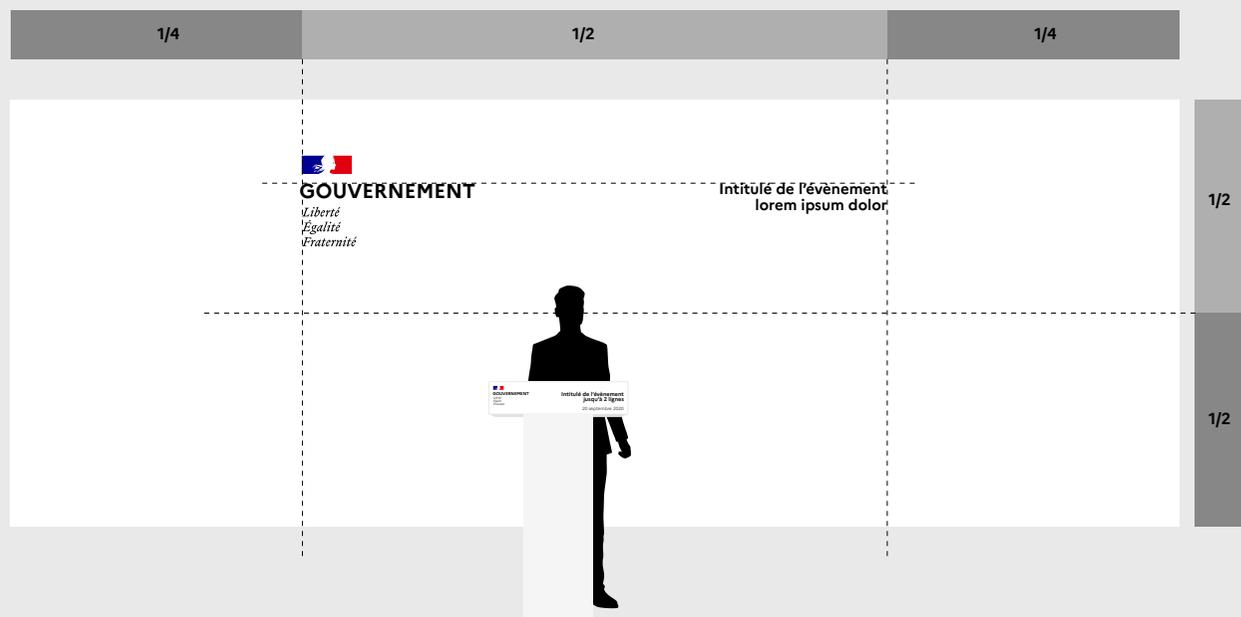
Signalétique

b. Fond de scène et pupitre

L'utilisation de cette mise en situation de fond de scène et pupitre est proposée, mais elle est à adapter en fonction des besoins.

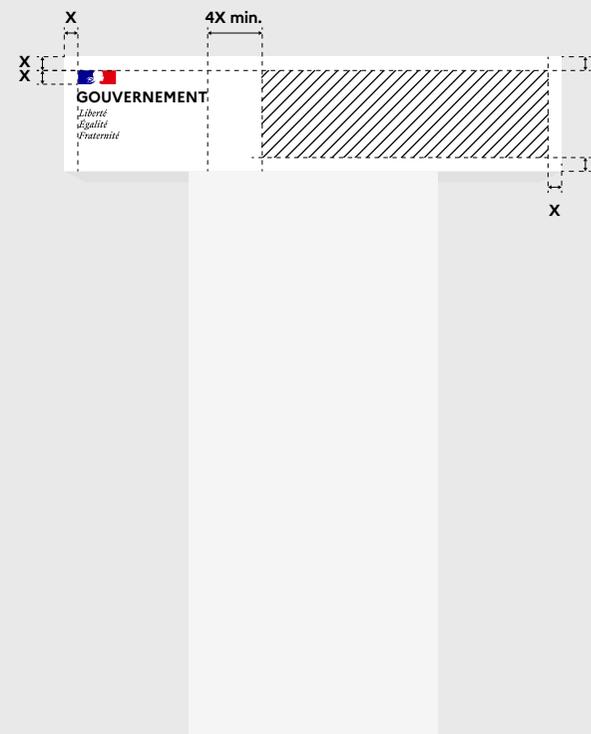
FOND DE SCÈNE – OPTION 2

Utilisation du bloc-marque accompagné de l'intitulé de l'évènement.



PUPITRE – OPTION 2

Utilisation du bloc-marque accompagné d'une zone d'expression.



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

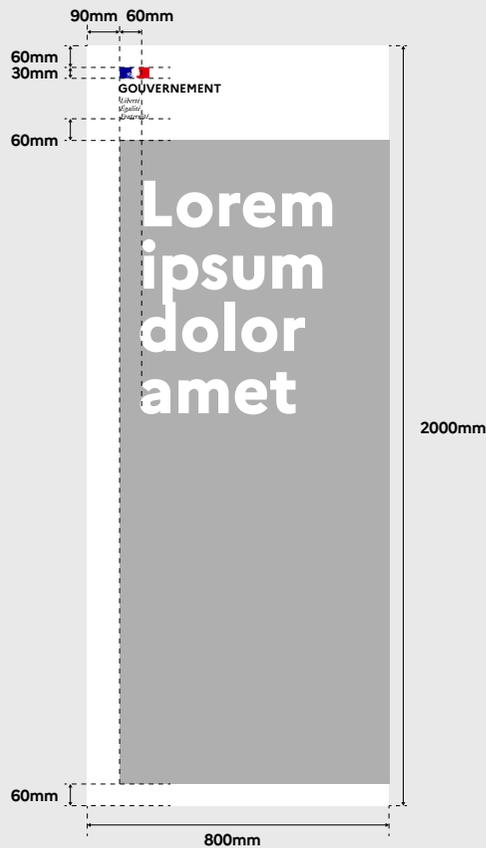
Signalétique

c. Kakémono

OPTION 1



OPTION 2



OPTION 3



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA UI Kit

a. En-tête (header) Desktop

Le header fait partie des éléments du système de design de l'État.

Trois dispositions de headers sont possibles.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 12PX

HEADER - BLOC MARQUE SEUL



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE + BASELINE



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

UI Kit

a. En-tête (header) Mobile

Le header fait partie des éléments du système de design de l'État.

Trois dispositions de headers sont possibles.

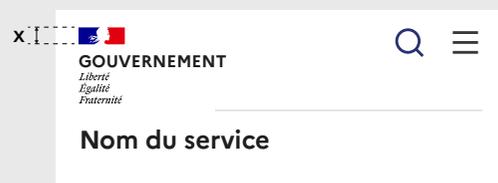
Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 12PX

HEADER - BLOC MARQUE SEUL



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE + BASELINE



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA UI Kit

b. Pied de page (footer) Desktop

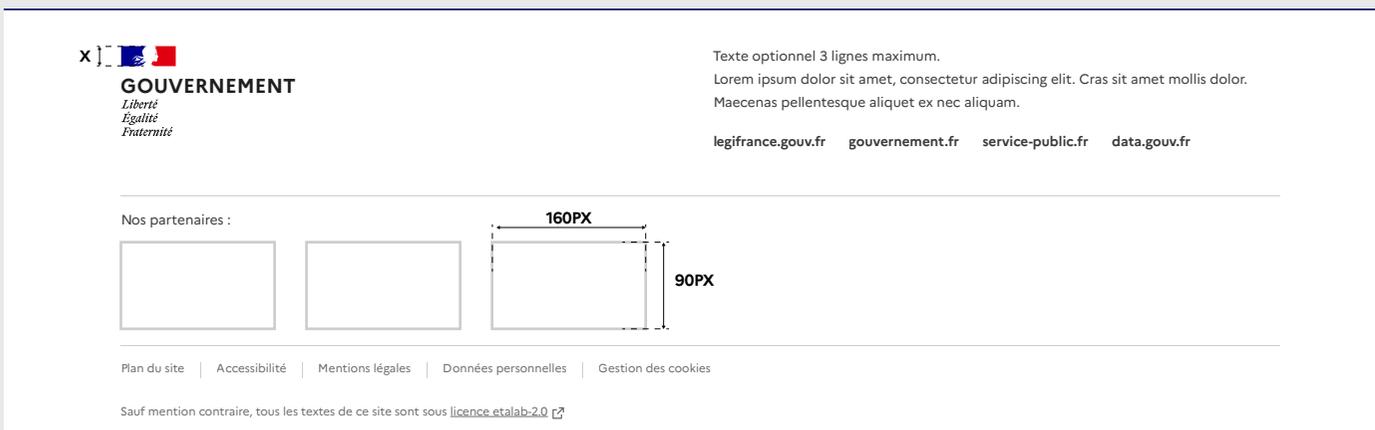
Le footer fait partie des éléments du système de design de l'État.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 20 PX



AFFICHAGE DES PARTENAIRES



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

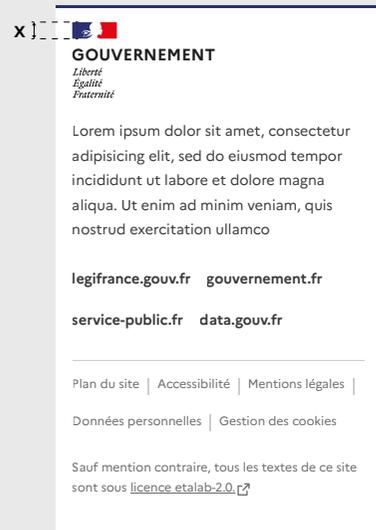
UI Kit

b. Pied de page (footer) Mobile

Le footer fait partie des éléments du système de design de l'État.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 20 PX



AFFICHAGE DES PARTENAIRES



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA****Réseaux sociaux****a. Avatar**

La mise en place d'un avatar unique capitalisant sur la Marianne vient asseoir une harmonisation forte de la sphère ministérielle sur les réseaux sociaux. Cet avatar est unique et non modifiable.

VERSION RONDE

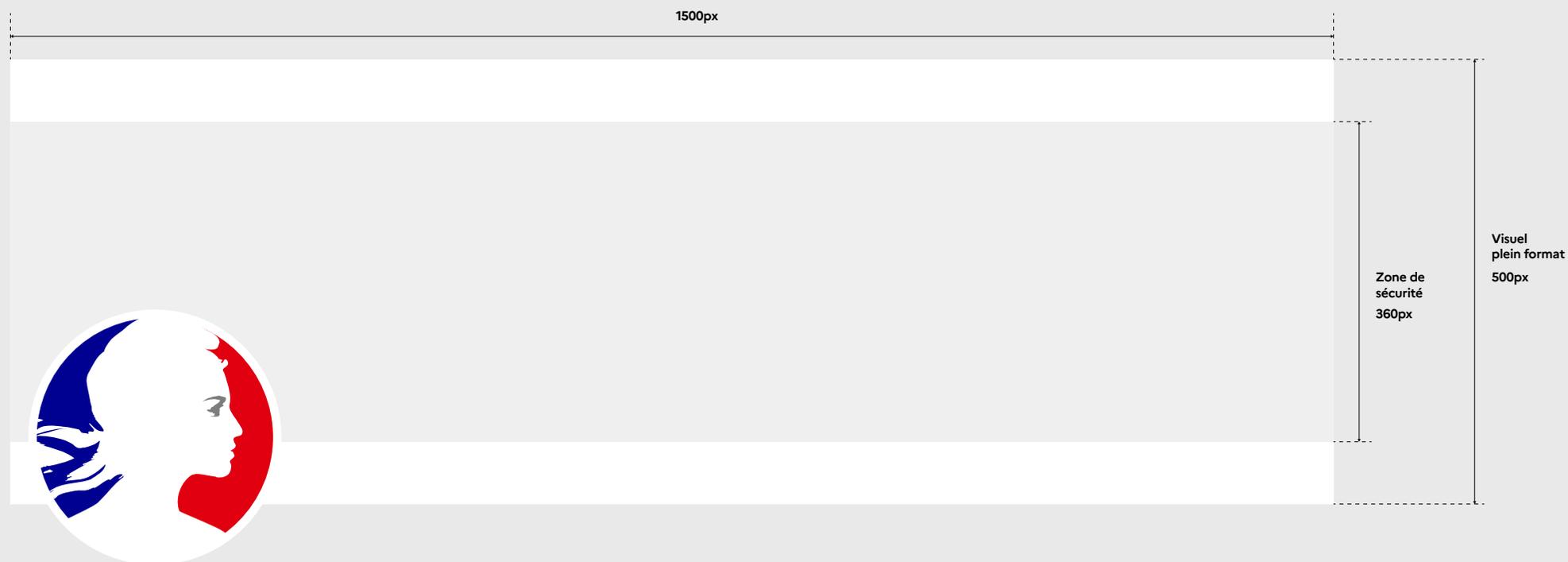


VERSION CARRÉE



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA****Réseaux sociaux****b. Visuel de couverture (cover)**

Le visuel choisi pour la couverture doit figurer dans la zone de sécurité afin d'assurer la meilleure lisibilité. Seront privilégiés les visuels qui représentent l'administration.



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA**

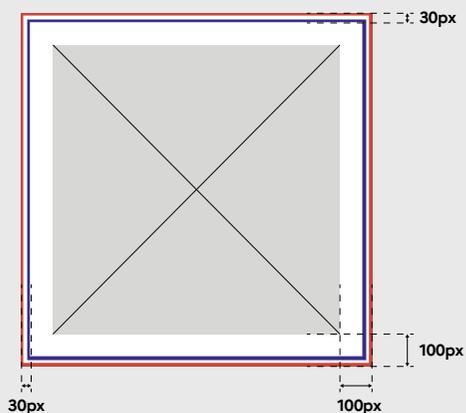
Réseaux sociaux

c. Post
Gabarit liseré - A

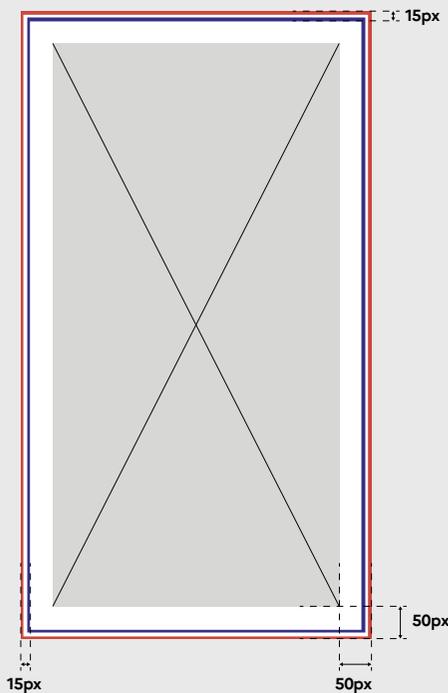
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format reprend un liseré bleu, blanc, rouge, qui a pour vocation de souligner l'action gouvernementale.

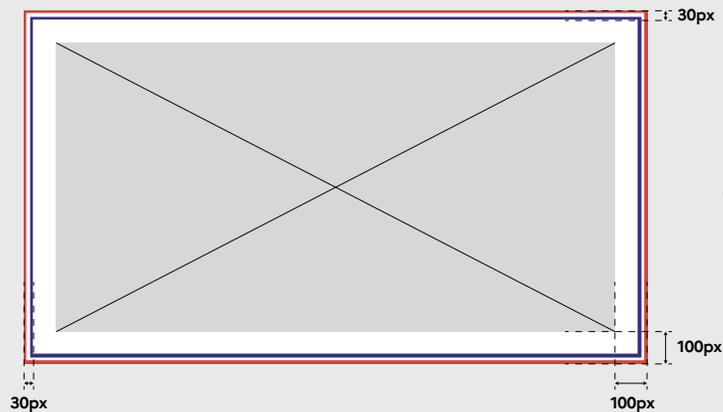
1080x1080px



1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



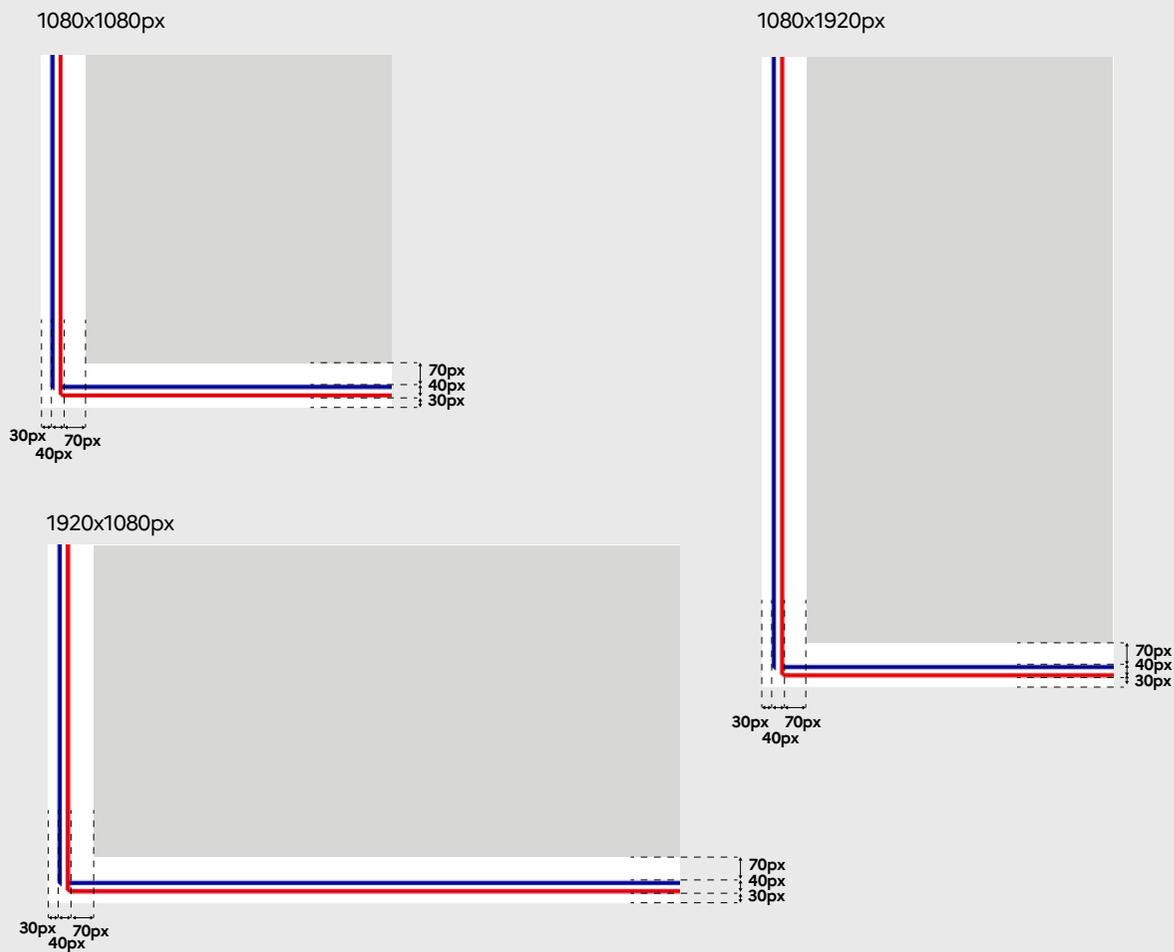
INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

Réseaux sociaux

c. Post Gabarit liseré - B

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format reprend un liseré bleu, blanc, rouge, qui a pour vocation de souligner l'action gouvernementale.



EXEMPLES

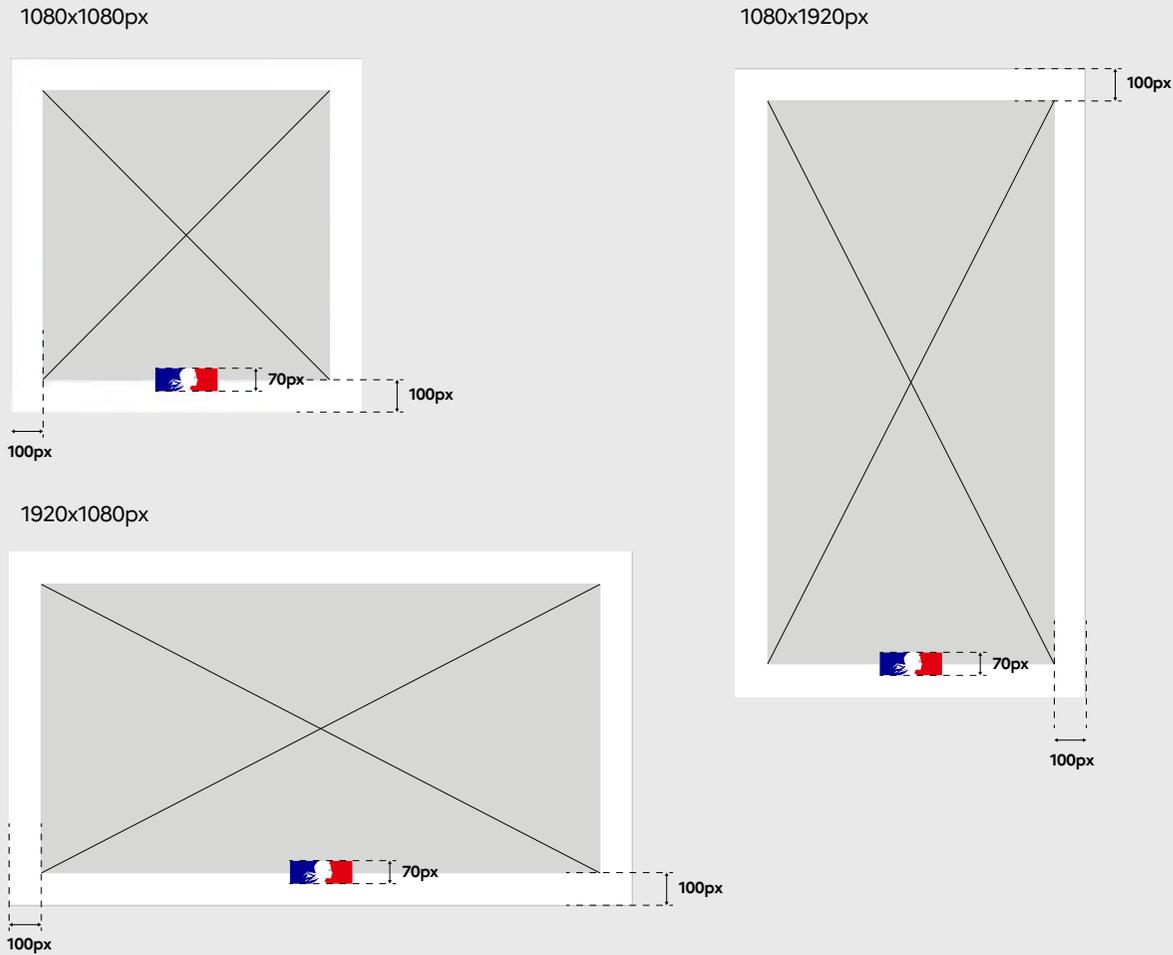


II — 5 INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA Réseaux sociaux

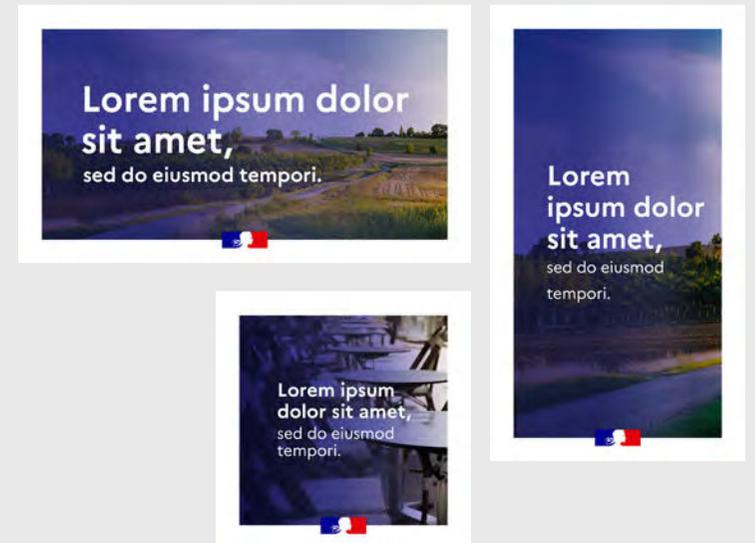
c. Post Gabarit Marianne - A

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.



EXEMPLES



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

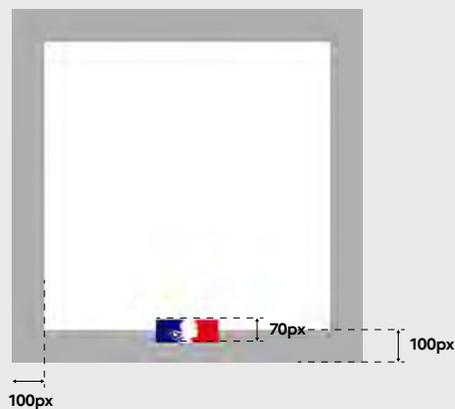
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - B

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

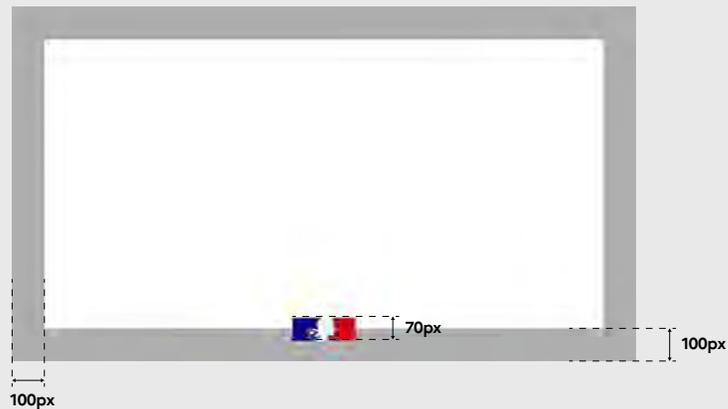
1080x1080px



1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

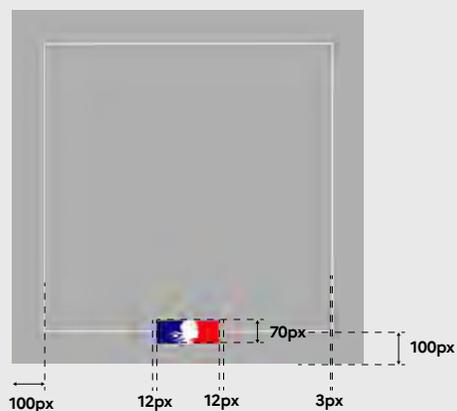
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - C

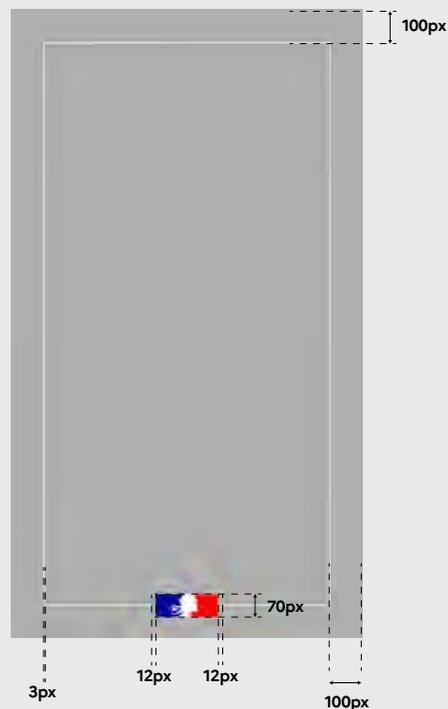
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

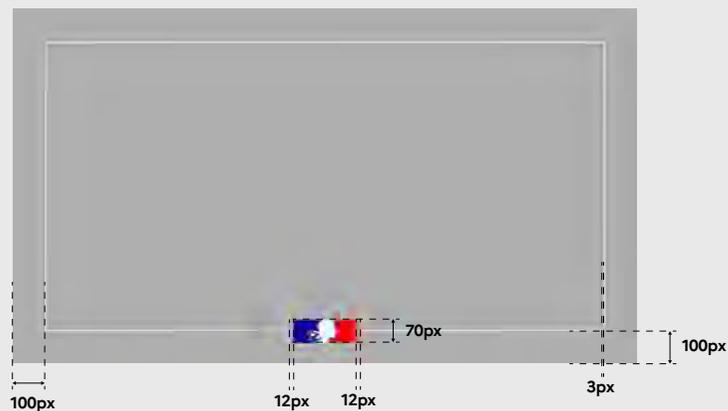
1080x1080px



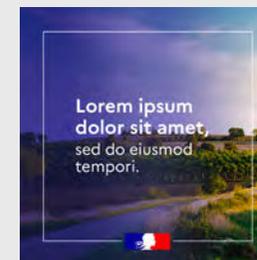
1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



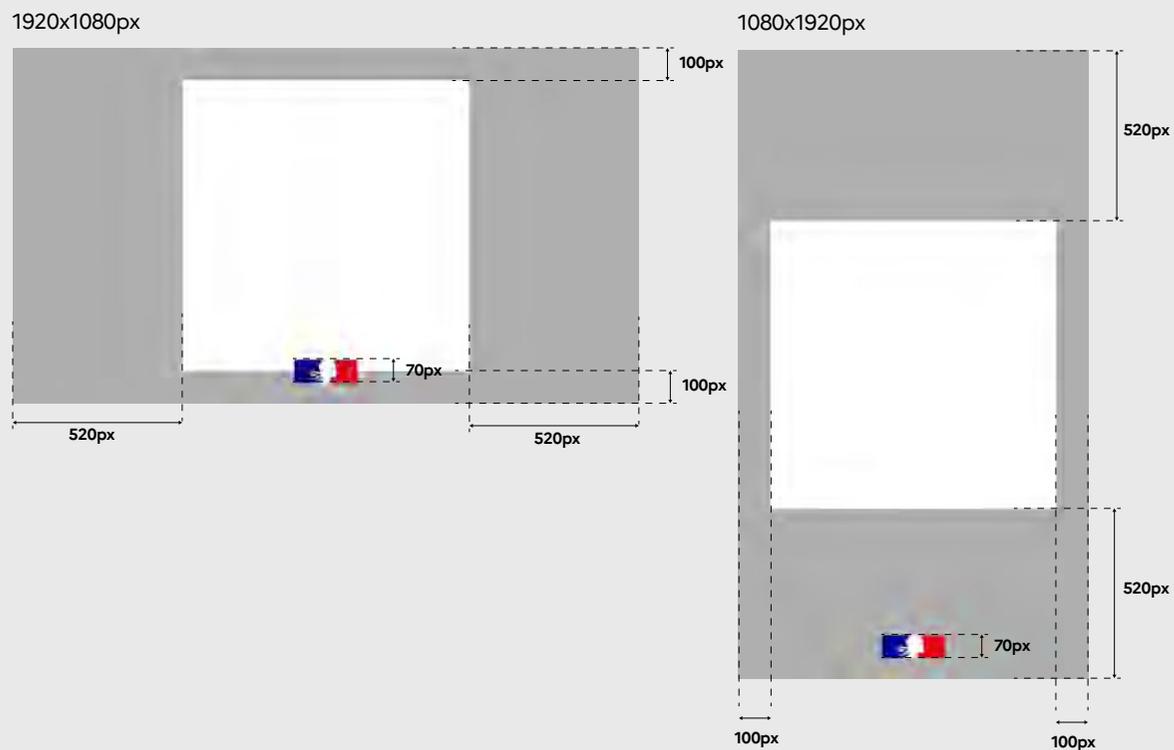
INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - D

Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.



EXEMPLES



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

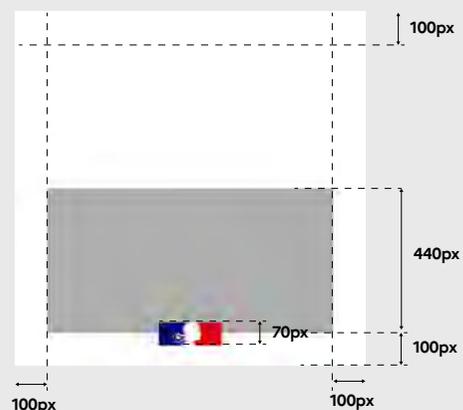
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - E

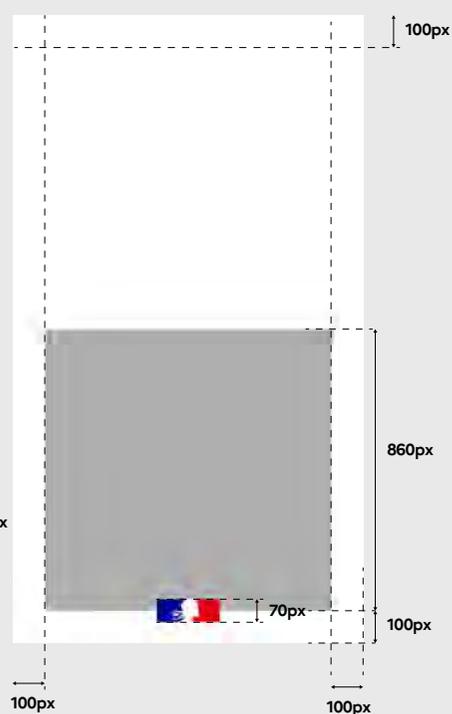
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

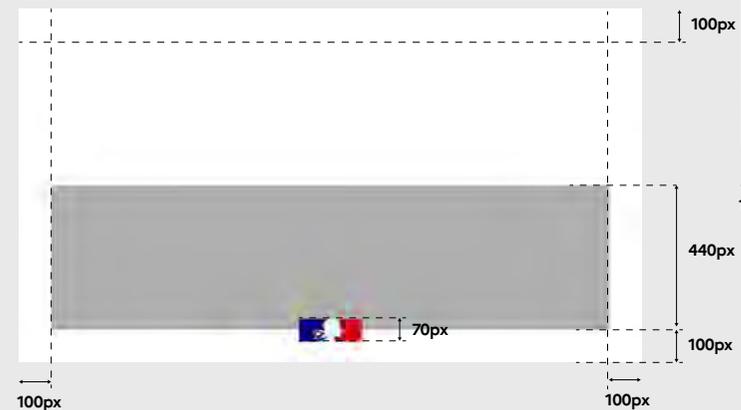
1080x1080px



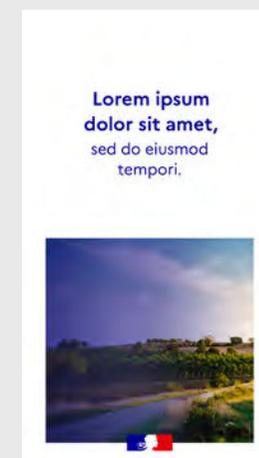
1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

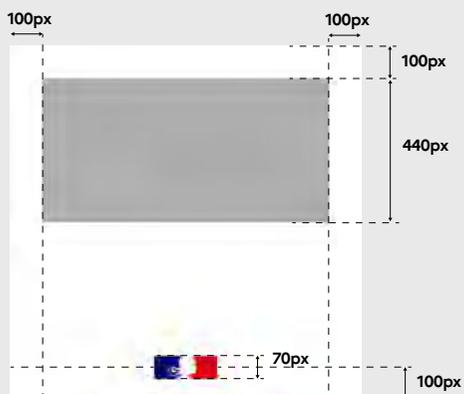
Réseaux sociaux

c. Post Gabarit Marianne - F

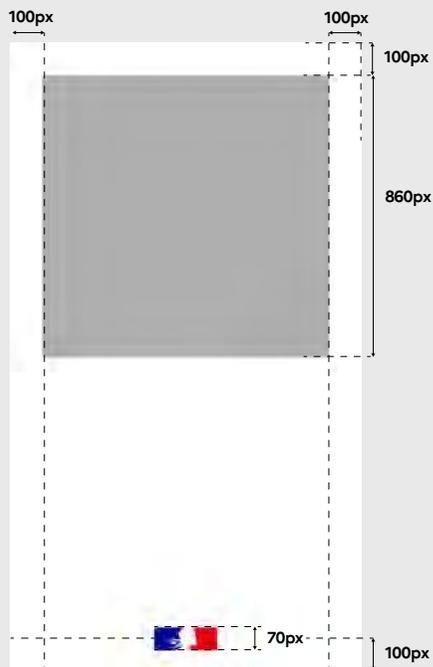
Ces gabarits norment les créations de supports destinés aux réseaux sociaux.

Ce format, qui reprend le principe du cadre commun, a pour vocation d'identifier et unifier l'action de l'État.

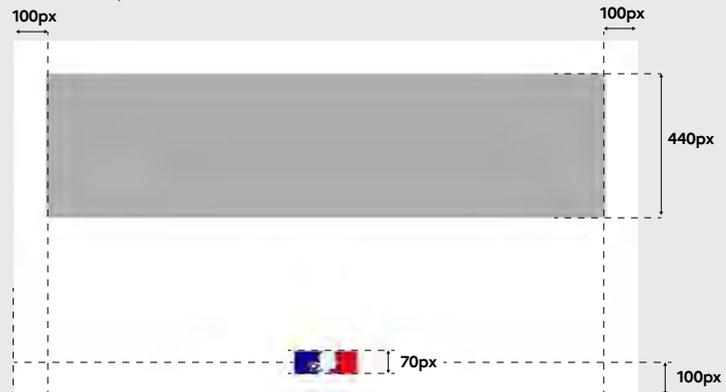
1080x1080px



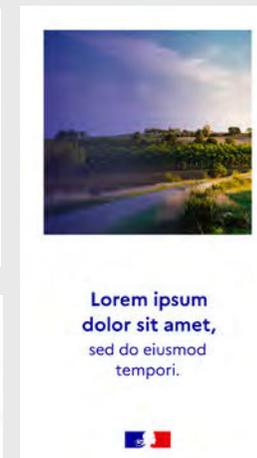
1080x1920px



1920x1080px



EXEMPLES



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA**

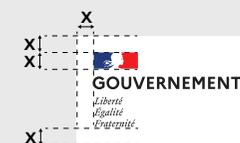
Affichage numérique

a. Display - affichage fixe

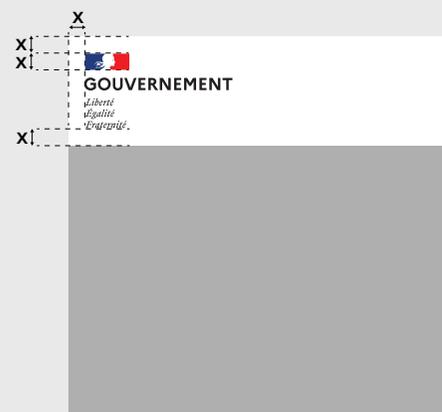
FORMAT HORIZONTAL



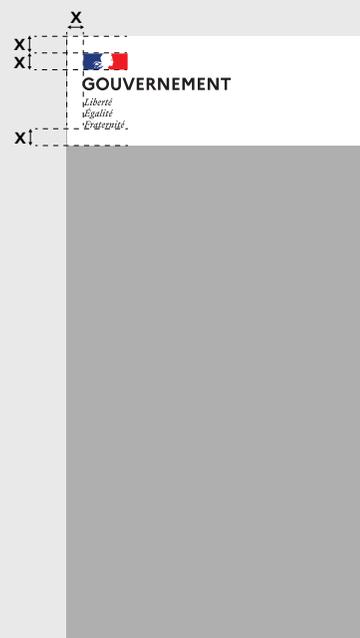
FORMAT VERTICAL



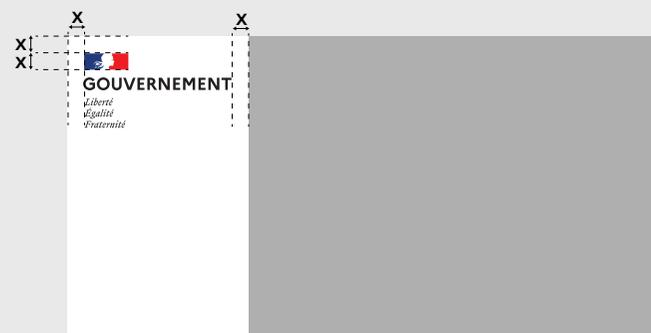
FORMAT CARRÉ



FORMAT PORTRAIT



FORMAT PAYSAGE



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

Affichage numérique

b. Display - affichage animé

FORMAT HORIZONTAL

Pendant la vidéo :

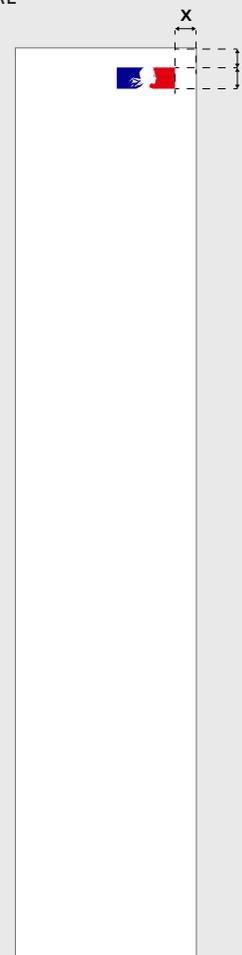


Outro :



FORMAT VERTICAL

Pendant la vidéo :



Outro :



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAINT D'ACHAT MÉDIA

Affichage numérique

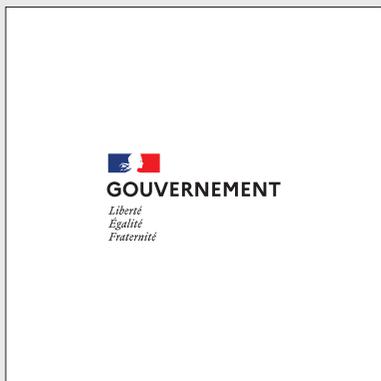
b. Display - affichage animé

FORMAT CARRÉ

Pendant la vidéo :

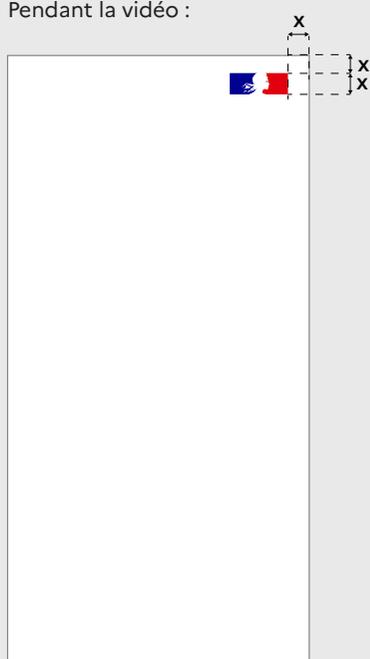


Outro :



FORMAT PORTRAIT

Pendant la vidéo :

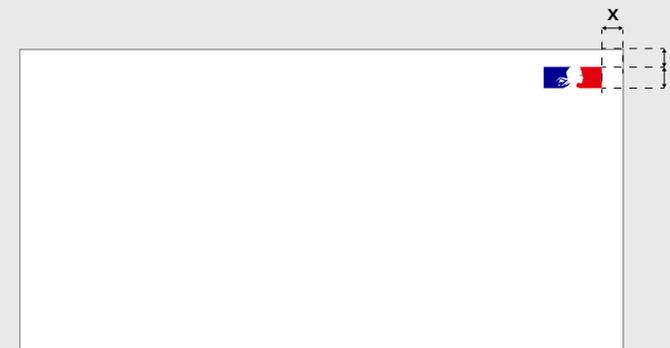


Outro :



FORMAT PAYSAGE

Pendant la vidéo :

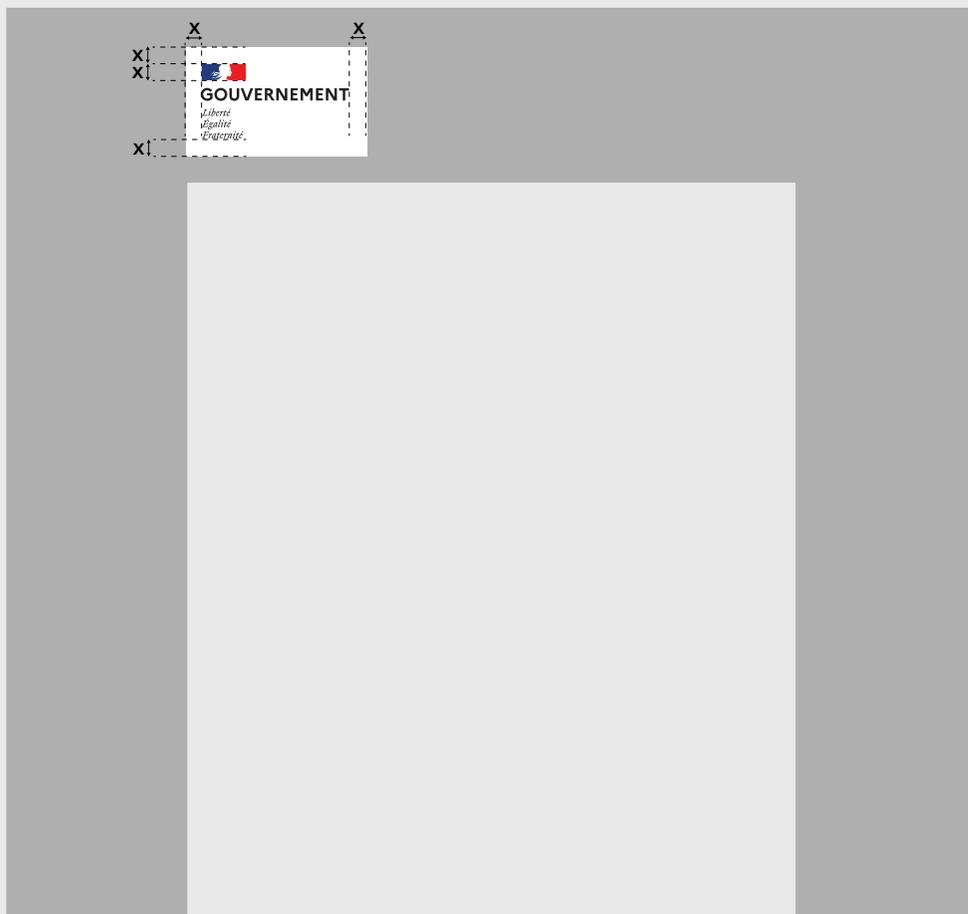


Outro :



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA****Affichage numérique****c. Display - habillage web**

Pour l'habillage web, le bloc-marque Gouvernement vit sur un cartouche blanc, positionné en haut à gauche.



**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA**

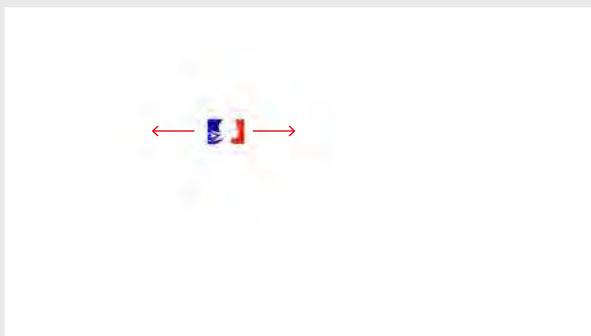
Vidéo

a. Intro et outro

Pour les supports vidéos, il est prévu une animation du bloc-marque pour permettre de bien identifier l'émetteur.

Cette animation est à utiliser systématiquement en outro et en intro quand cela est pertinent (par exemple pour des vidéos de type film institutionnel).

VERSION COURTE : 4 secondes



Version étendue avec mention des Réseaux sociaux

**INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS
BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA**

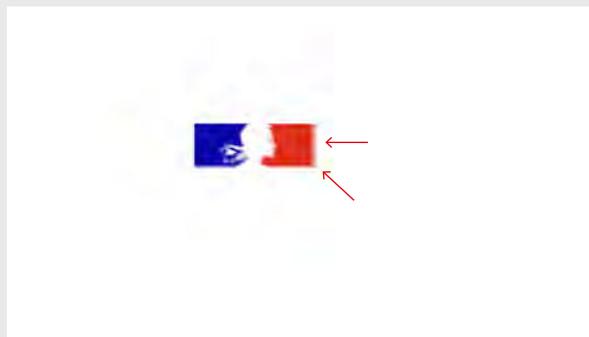
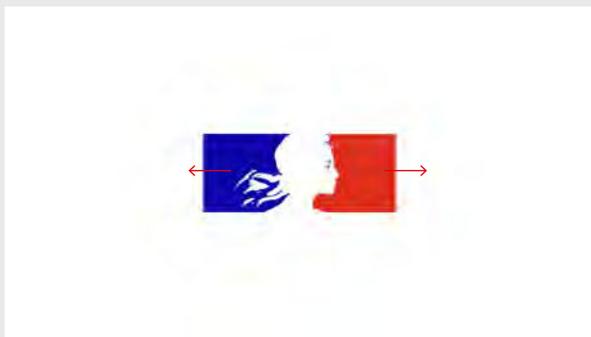
Vidéo

a. Intro et outro

Pour les supports vidéos, il est prévu une animation du bloc-marque pour permettre de bien identifier l'émetteur.

Cette animation est à utiliser systématiquement en outro et en intro quand cela est pertinent (par exemple pour des vidéos de type film institutionnel).

VERSION LONGUE : 6 secondes



Version étendue avec mention des Réseaux sociaux

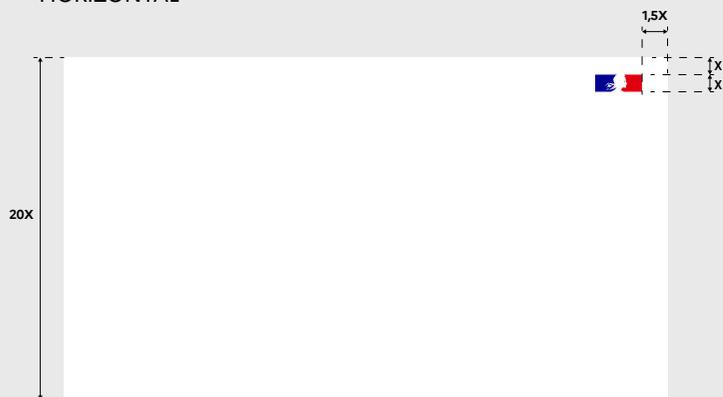
INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

Vidéo

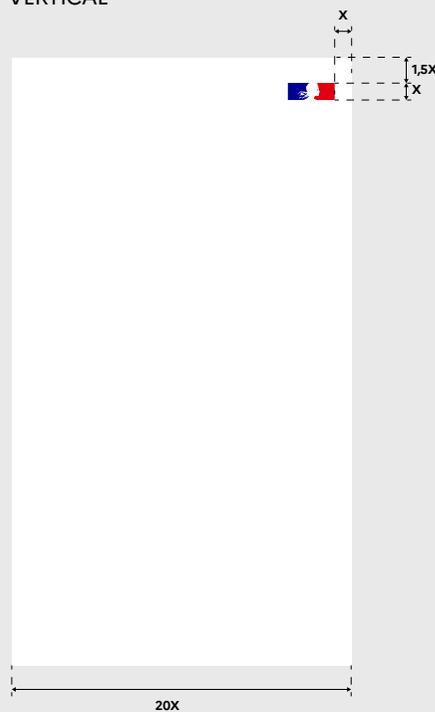
b. Filigrane

À l'image de ce qui est mis en place pour les posts, un filigrane vient s'apposer sur tous les formats vidéos, afin de faire ressortir leur caractère officiel.

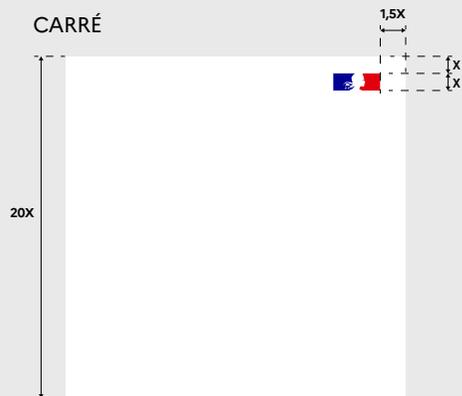
HORIZONTAL



VERTICAL

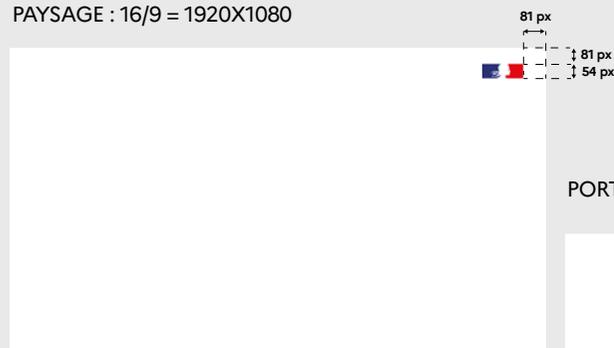


CARRÉ

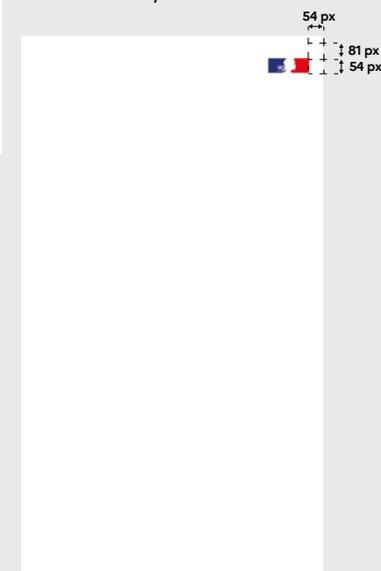


EXEMPLES

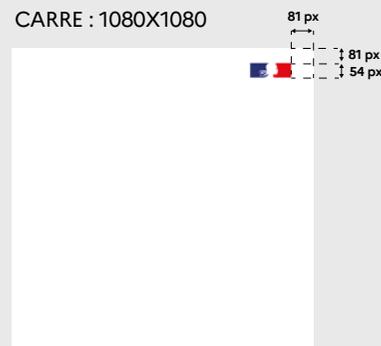
PAYSAGE : 16/9 = 1920X1080



PORTRAIT : 9/16 = 1080X1920



CARRÉ : 1080X1080



c. Gestion des sous-titres

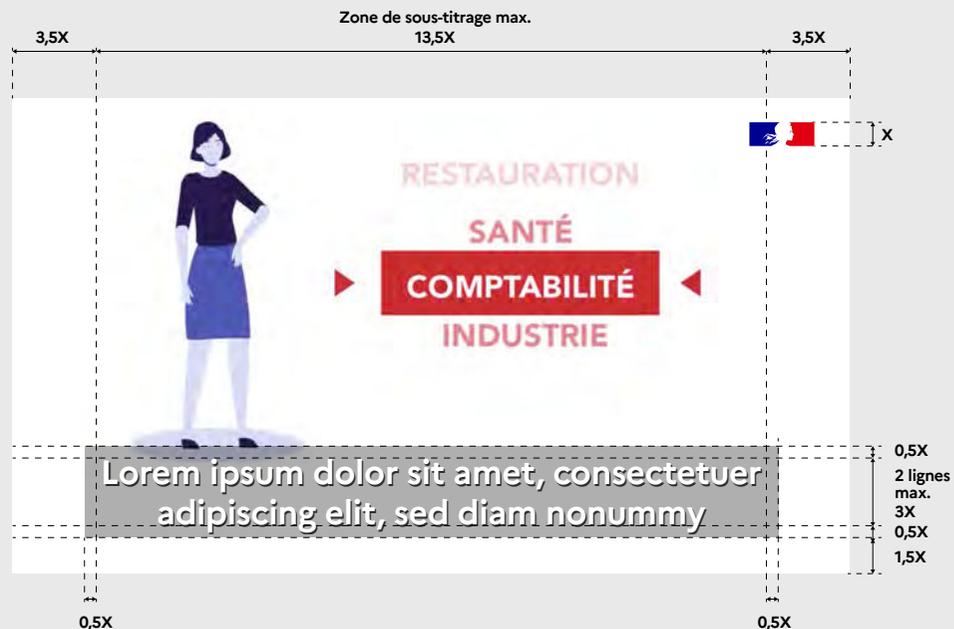
Pour toutes les vidéos utilisant des sous-titres, il est recommandé d'utiliser la typographie propriétaire Marianne®.

GESTION SUR FOND FONCÉ



Marianne© Bold
 T 76pt
 A Auto
 0

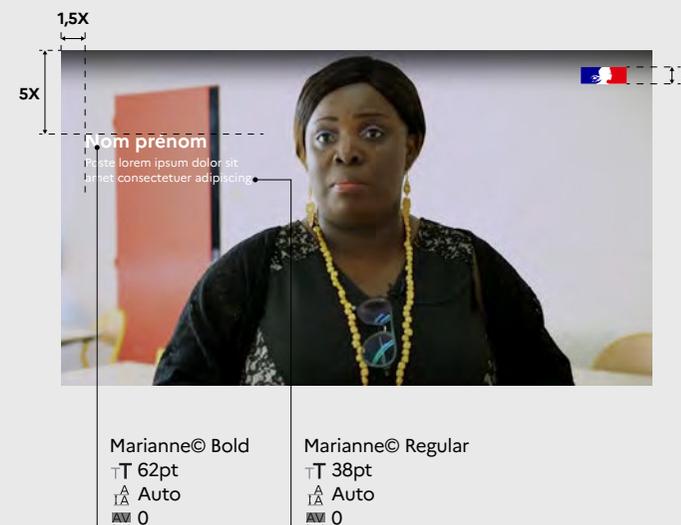
GESTION SUR FOND CLAIR



d. Gestion des synthésés

Pour toutes les vidéos, pour les synthésés, il est recommandé d'utiliser la typographie propriétaire Marianne®.

APPARITION



DISPARITION



INTERMINISTÉRIEL ET DISPOSITIFS BÉNÉFICIAIRES D'ACHAT MÉDIA

Vidéo

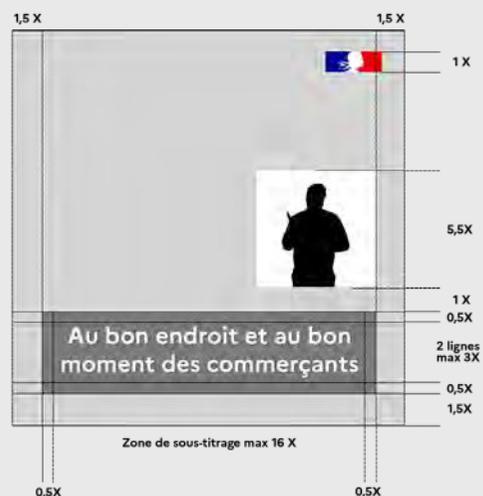
e. Bulle LSF

Pour toute vidéo prévoyant l'intégration d'un interprète en langue des signes, l'utilisation de la bulle LSF est encadrée.

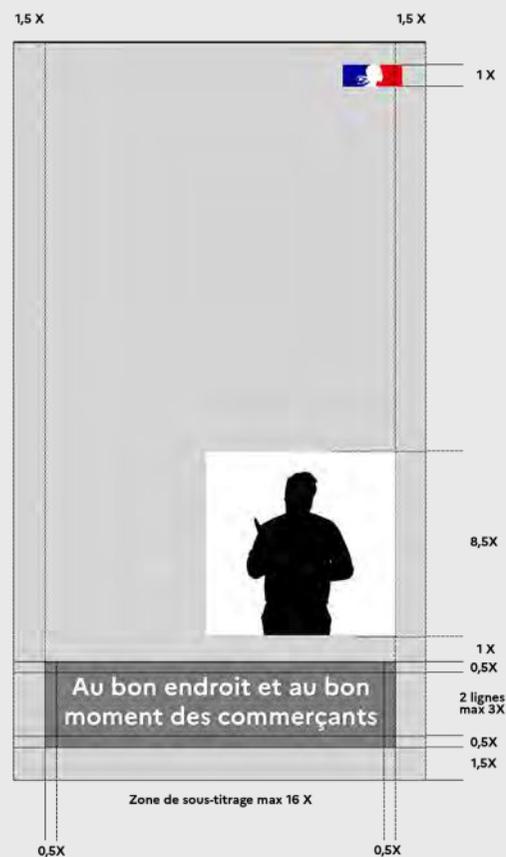
Pour une lisibilité optimale des signes, l'interprète doit être cadré à mi-cuisse.

Aucune information textuelle ou graphique ne doit recouvrir la bulle LSF.

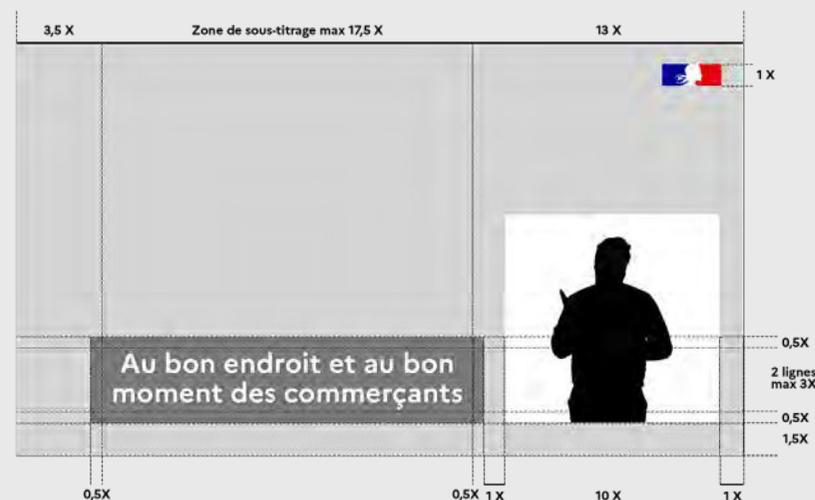
FORMAT CARRÉ



FORMAT PORTRAIT



FORMAT PAYSAGE



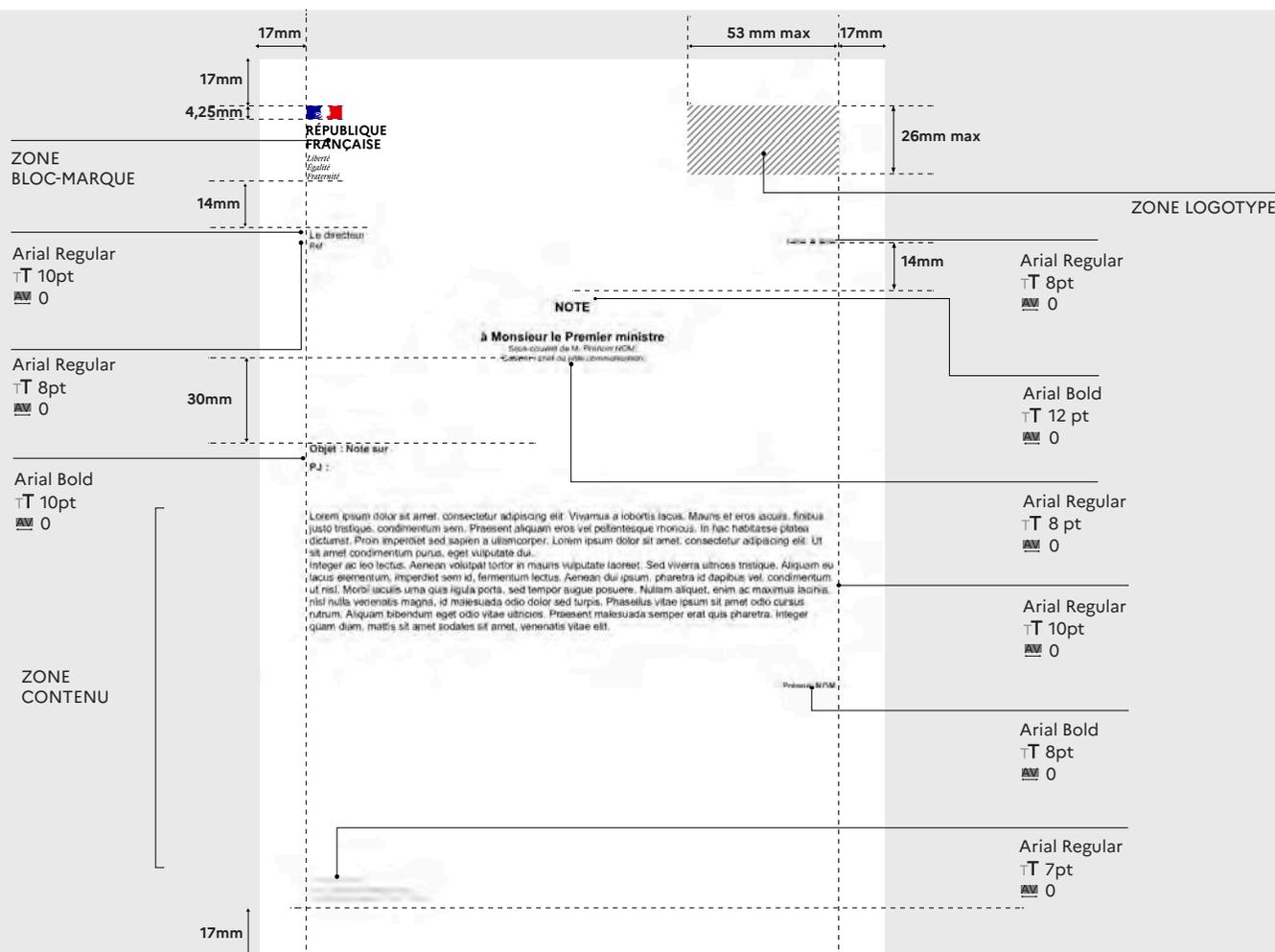
OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

Papeterie et print

LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

a. Papier en-tête



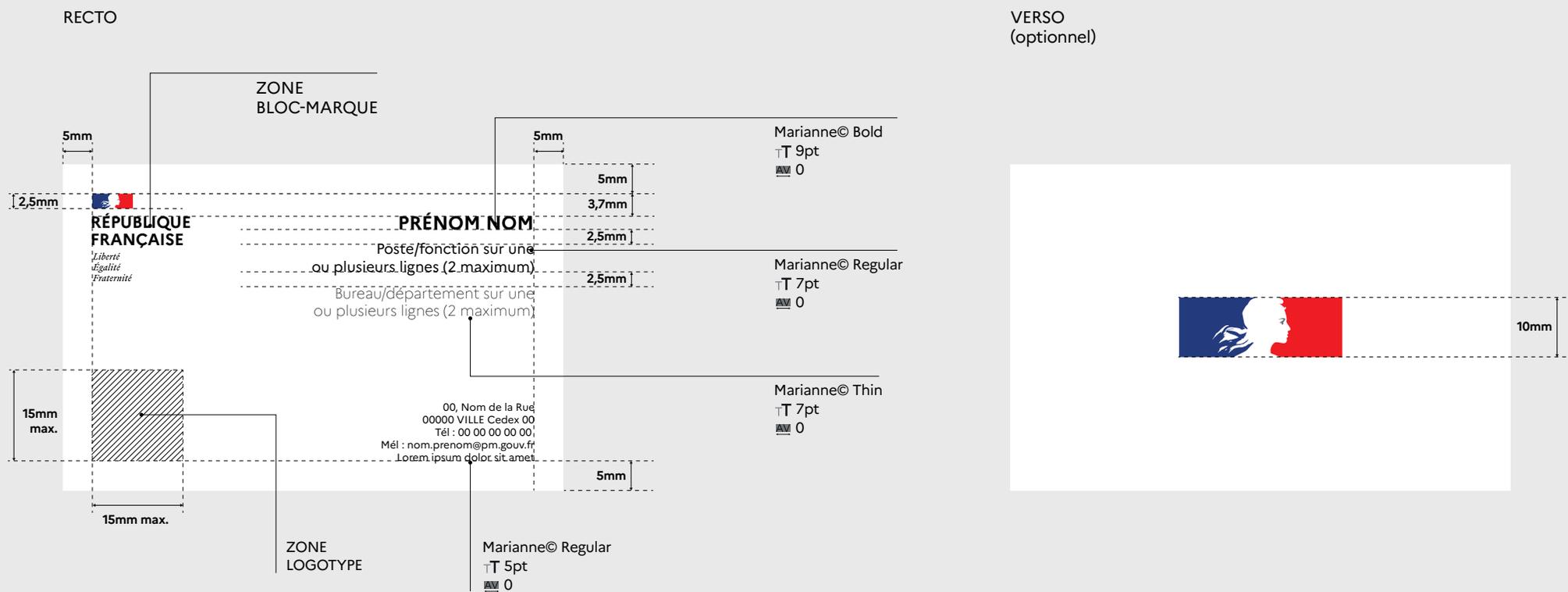
LONGUEUR : 85mm

HAUTEUR : 55mm

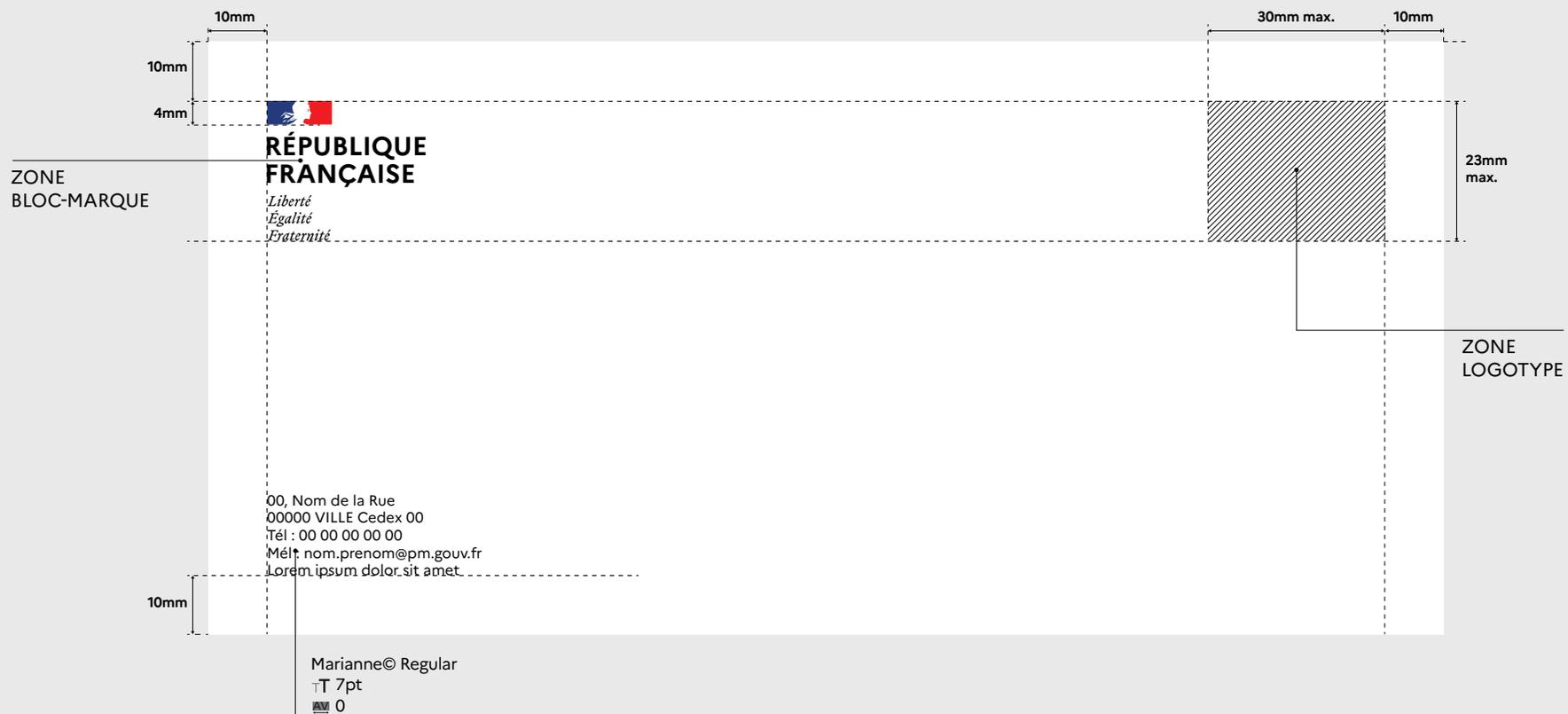
b. Carte de visite

Pour l'ensemble des agents de l'État, une carte de visite commune est mise au service de l'identité collective des serveurs de l'État.

Fonctionnelle, sobre et modulable, elle correspond à tous les usages.



c. Carte de correspondance



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

Papeterie et print

d. Communiqué de presse Communiqués de presse conjoints

Il est possible d'afficher au niveau du bloc-marque à droite les logos des co-émetteurs, pour les communiqués de presse conjoints avec des émetteurs tiers uniquement.

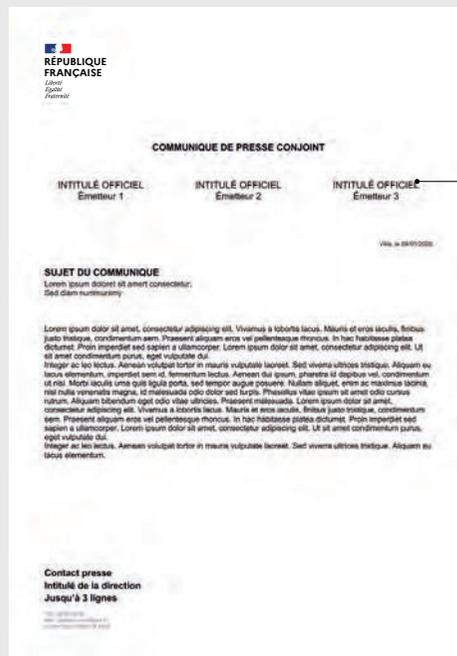
LONGUEUR : 210mm

HAUTEUR : 297mm

Cas d'un communiqué de presse conjoint **entre plusieurs émetteurs de l'État** (ministères, secrétariats d'État, services déconcentrés ou à l'international, opérateurs de l'État et/ou entités servicielles) :

Cas d'un communiqué de presse conjoint avec **des émetteurs tiers** à la marque de l'État :

Cas d'un communiqué de presse conjoint entre :
- **plusieurs émetteurs de l'État** (ministères, secrétariats d'État, services déconcentrés ou à l'international, opérateurs de l'État et/ou entités servicielles)
- **des émetteurs tiers** à la marque de l'État

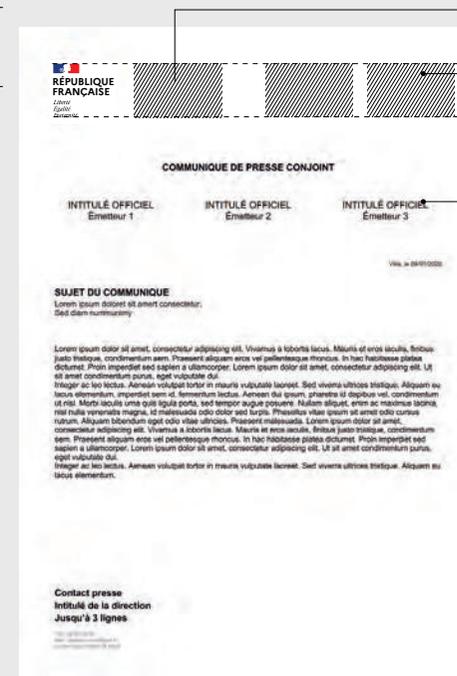


ZONE CO-ÉMETTEURS (PÉRIMÈTRE MARQUE DE L'ÉTAT)



ZONE CO-ÉMETTEURS (HORS MARQUE DE L'ÉTAT)

ZONE LOGOTYPE



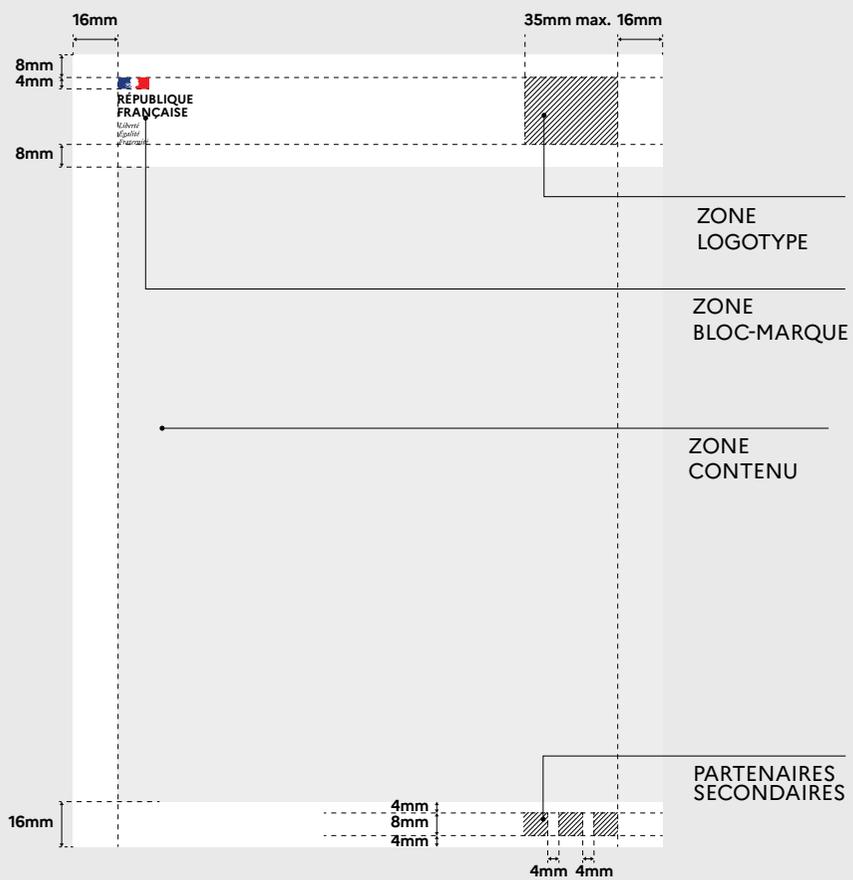
ZONE CO-ÉMETTEURS (PÉRIMÈTRE MARQUE DE L'ÉTAT)

ZONE LOGOTYPE

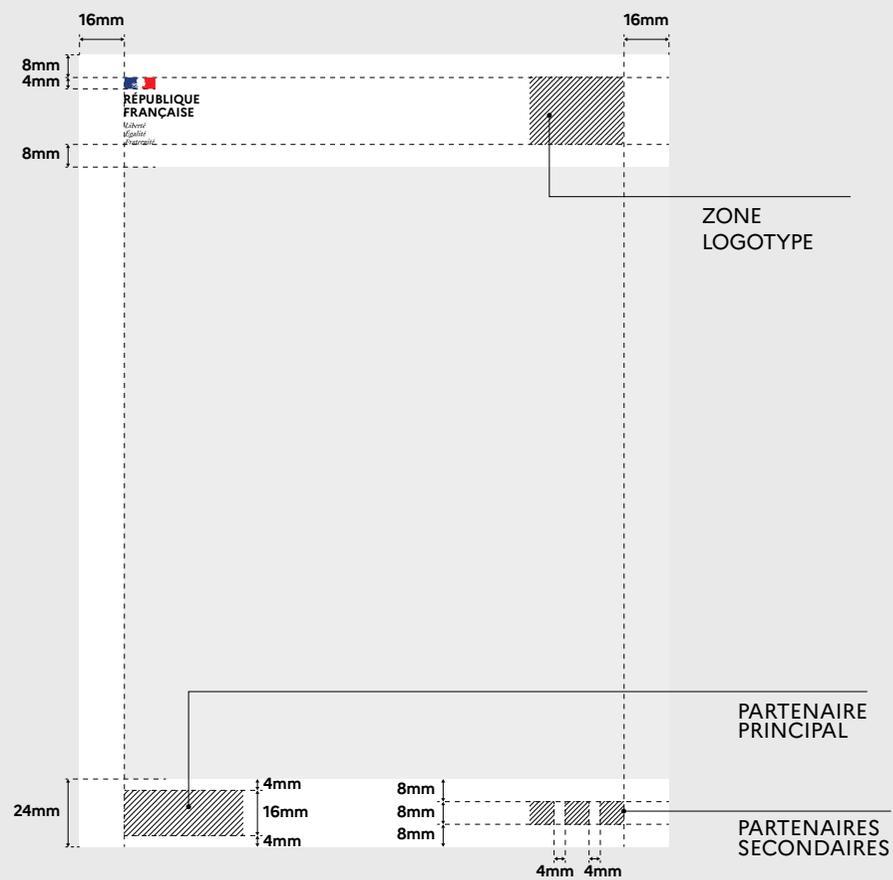
e. Annonce presse

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES



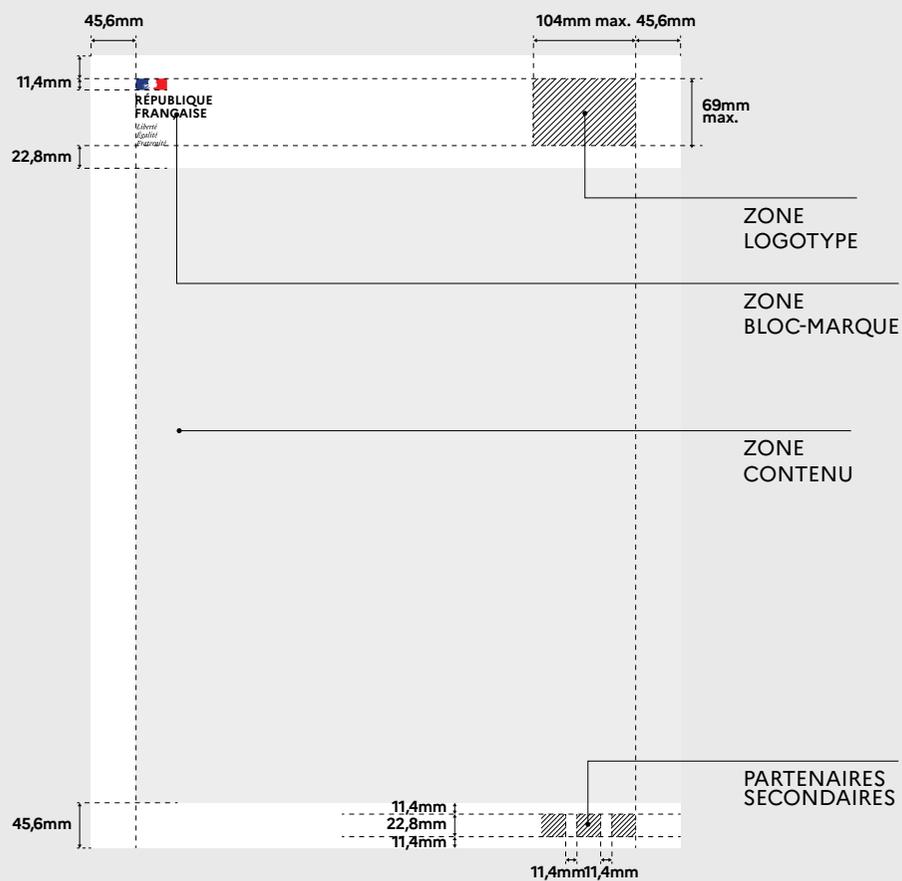
CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES



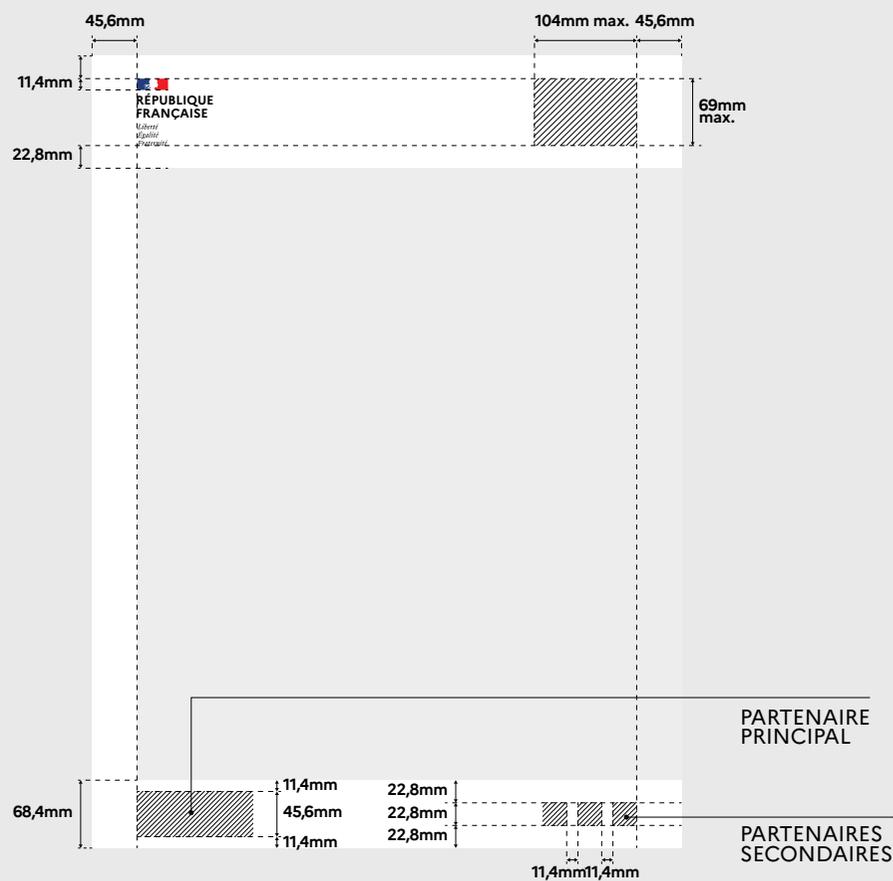
f. Affiche

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES



CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES



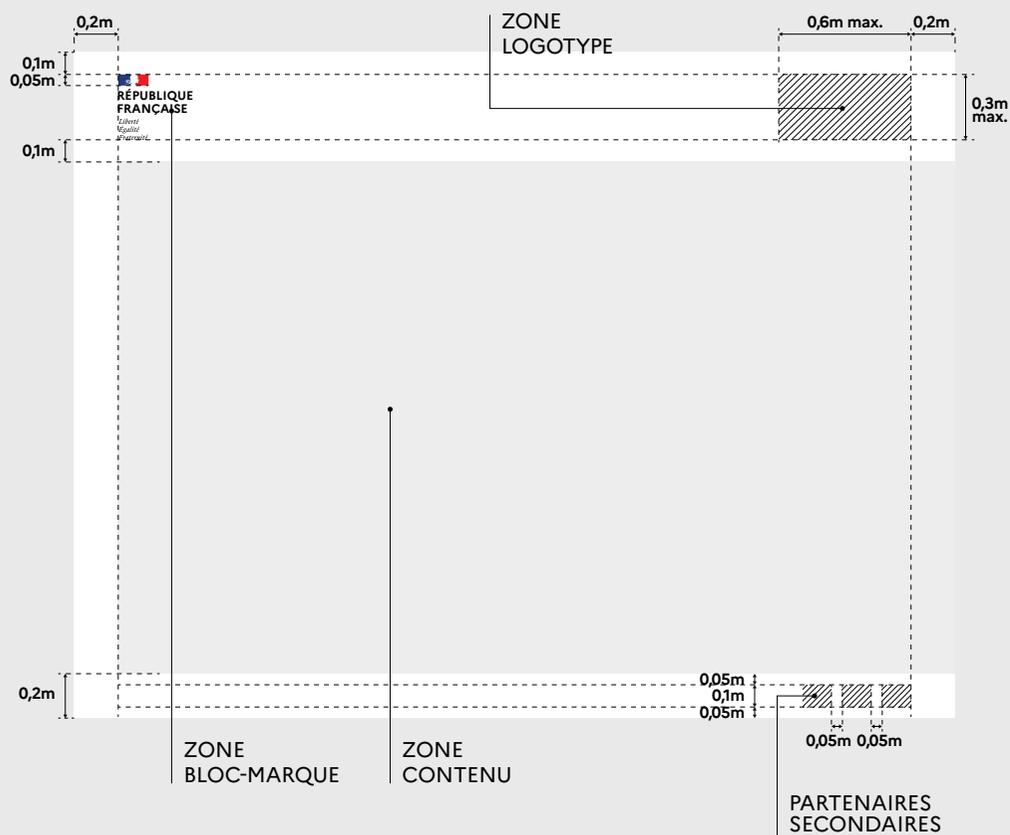
LONGUEUR : 4m

HAUTEUR : 3m

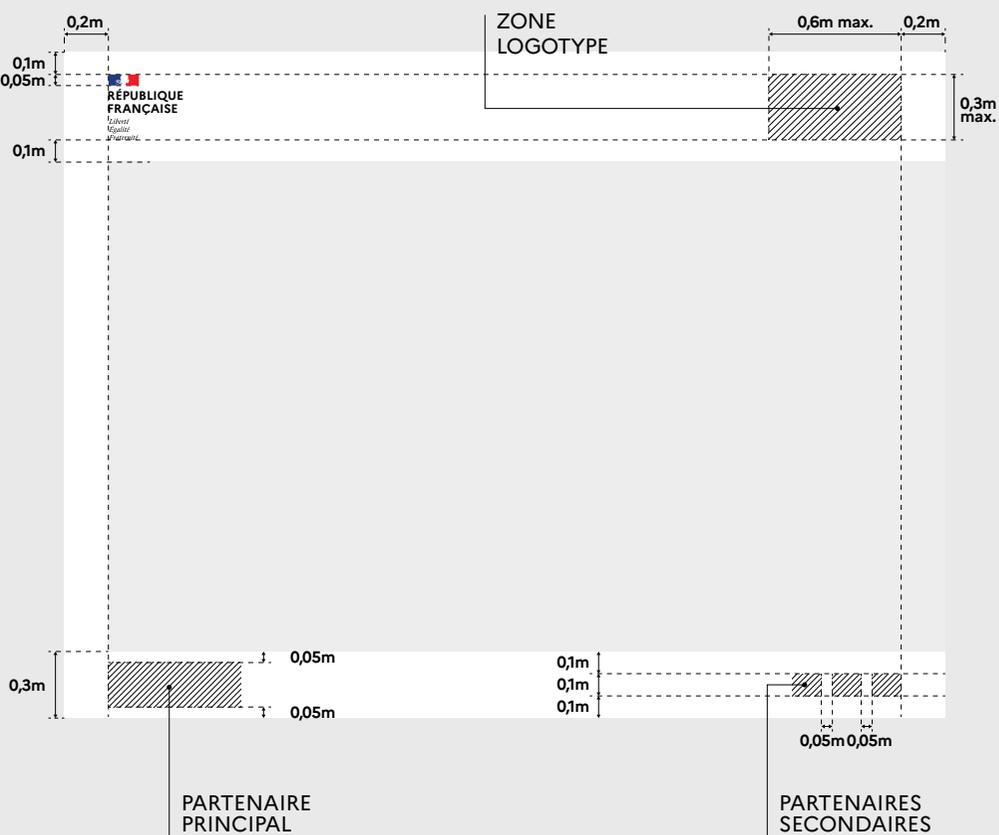
g. Affiche 4x3

cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS PARTENAIRES SECONDAIRES



CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES



LONGUEUR : 148,5mm

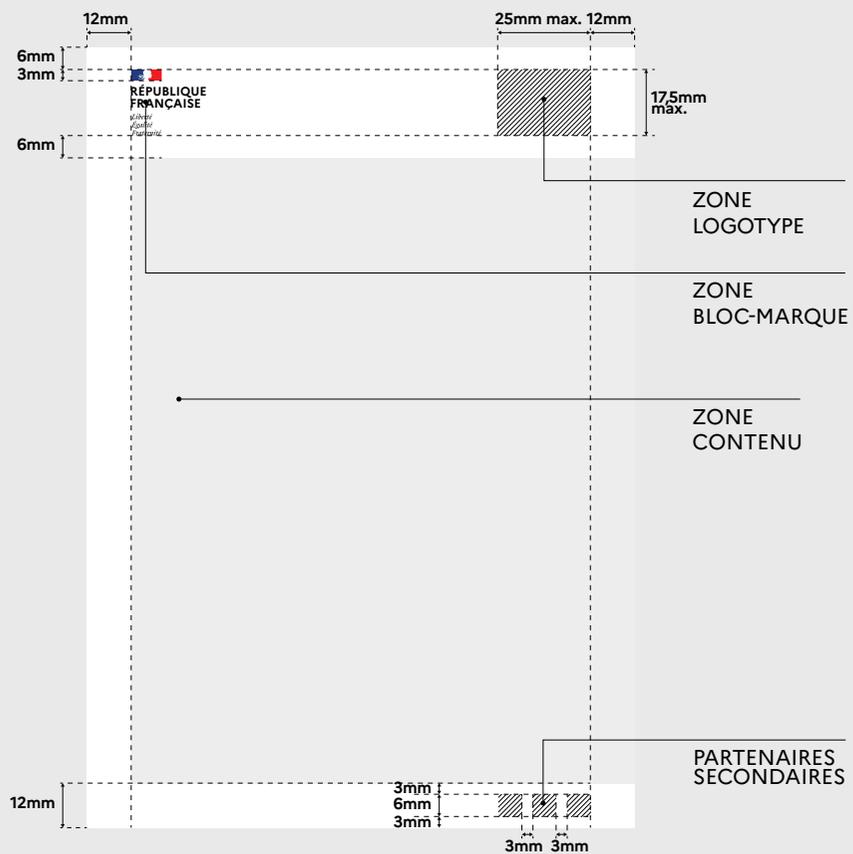
HAUTEUR : 210mm

h. Flyer et brochure

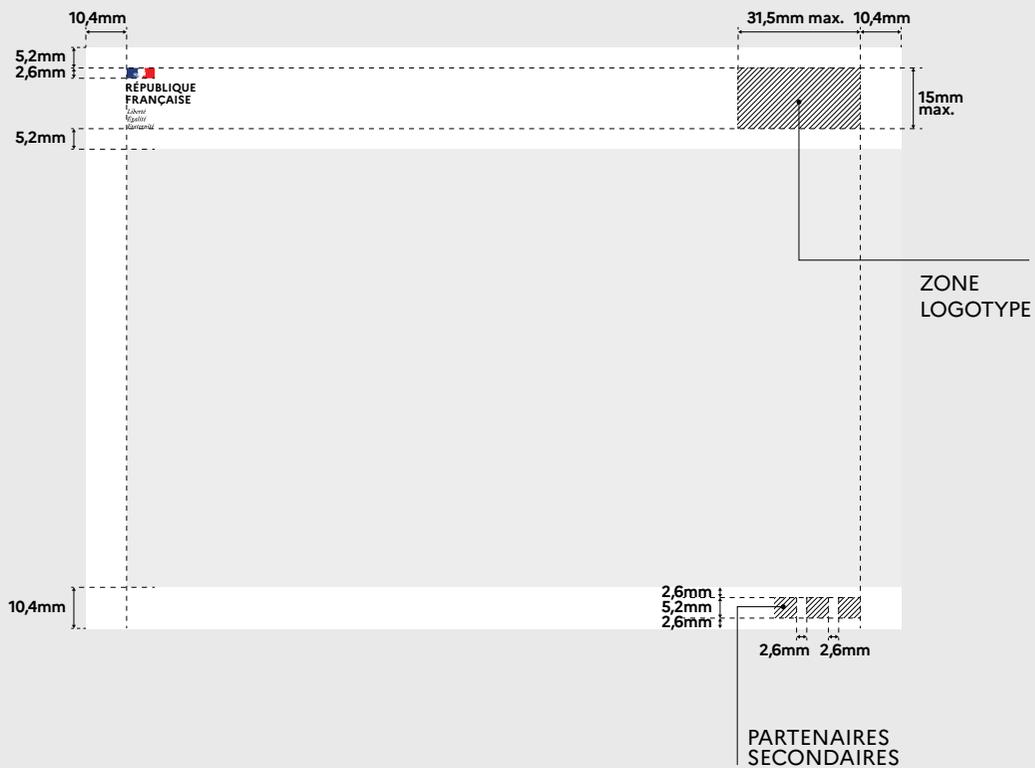
cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRES SECONDAIRES

FORMAT VERTICAL



FORMAT HORIZONTAL

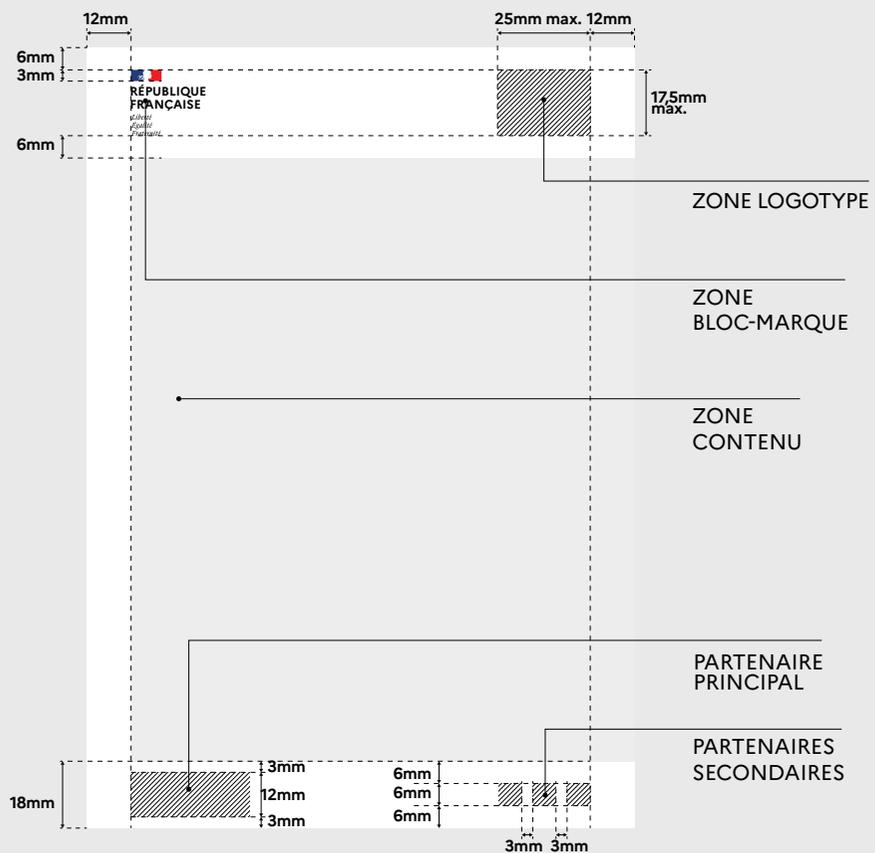


h. Flyer et brochure

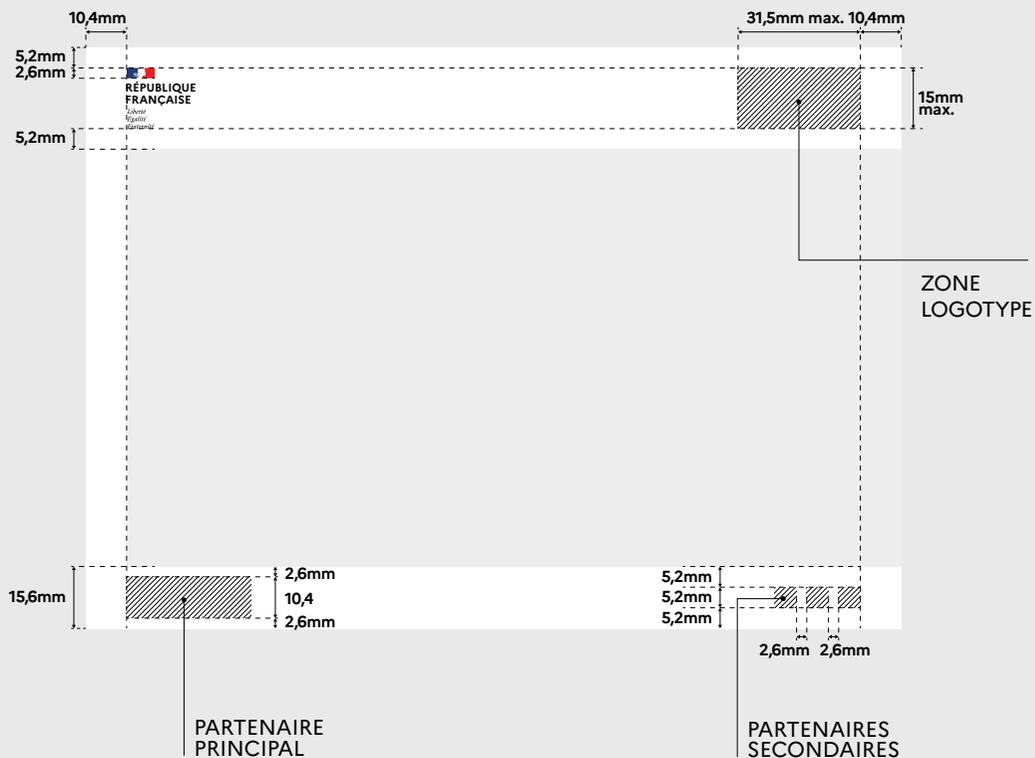
cf. FONDAMENTAUX p.36-37

CAS AVEC PARTENAIRE PRINCIPAL + PARTENAIRES SECONDAIRES

FORMAT VERTICAL



FORMAT HORIZONTAL



**OPÉRATEURS ET
ENTITÉS SERVICIELLES**

Outils bureautiques

a. Signature mail

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut
 laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation
 ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.
 Lorem ipsum dolor sit amet, cons ectetuer adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut
 laoreet dolore magna aliquam.

Très cordialement.

PRÉNOM NOM
 Poste/fonction sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)
 Bureau/département sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)

00, Nom de la Rue, 00000 VILLE Cedex 00
 Tél : 00 00 00 00 00
www.nomdelentitee.fr

20px
 10px

40px

République Française
*Liberté
Égalité
Fraternité*

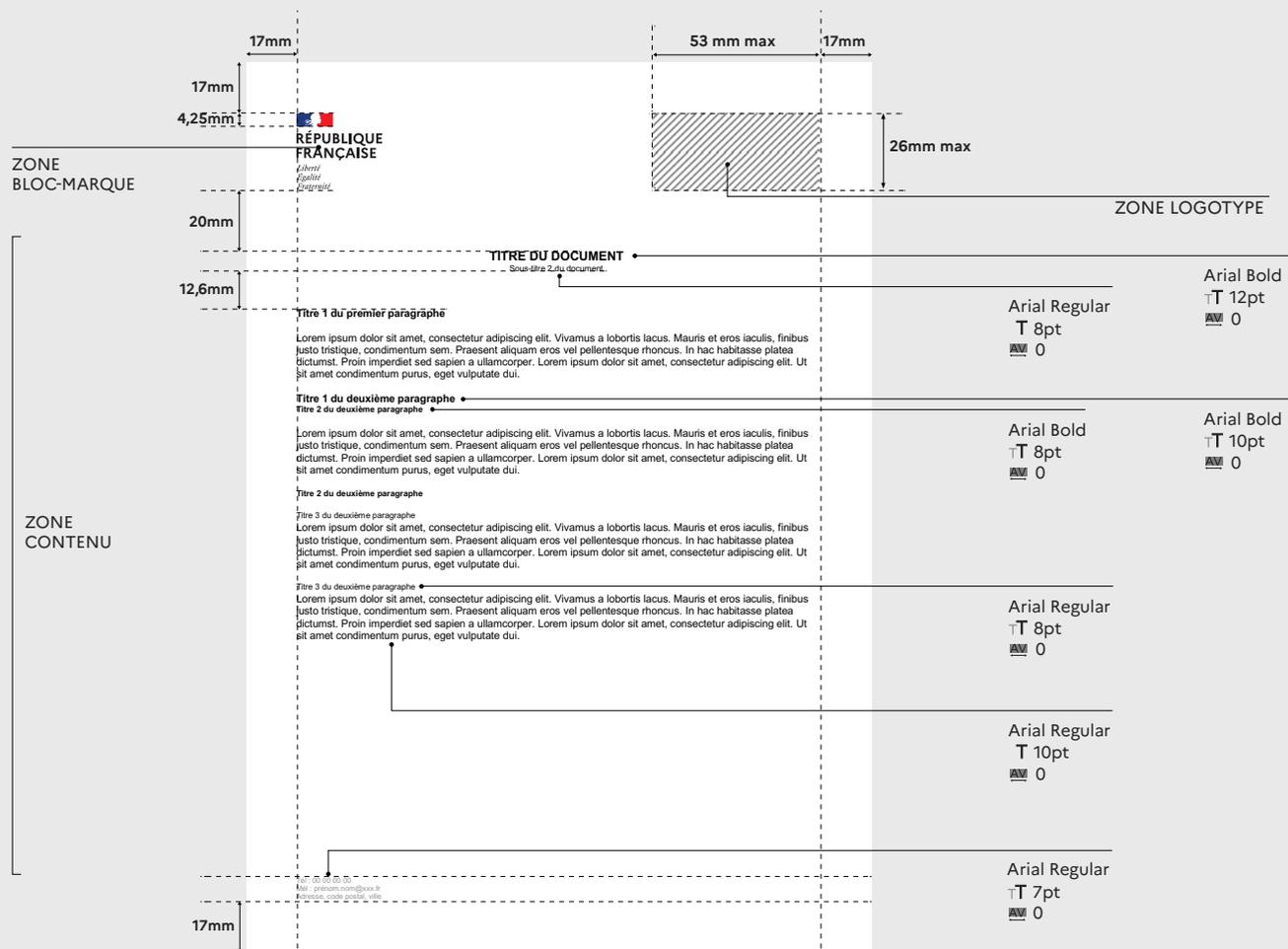
ZONE LOGOTYPE

Arial © Bold
 T 9pt
 0

Arial © Regular
 T 8pt
 0

Arial © Bold
 T 8pt
 0

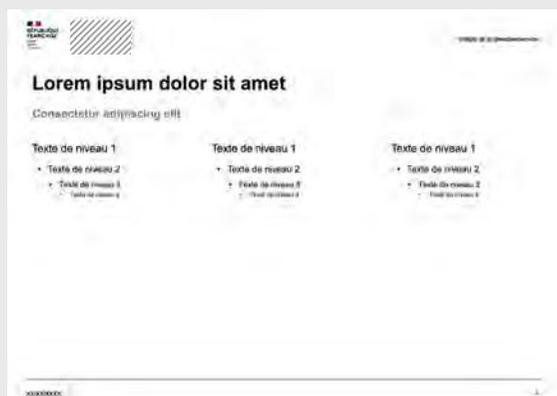
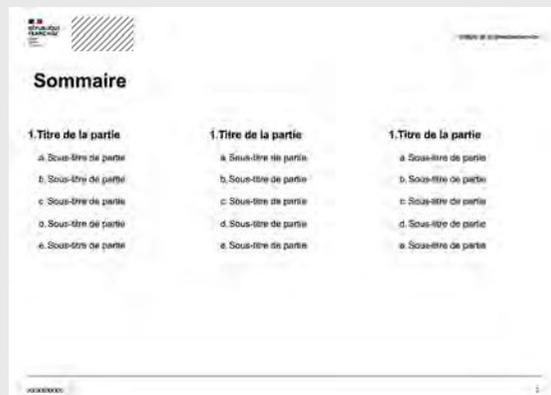
b. Masque traitement de texte



c. Masque présentation A4 (éco)

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

Ce modèle est dit « éco » car il n'autorise que de rares zones d'expression couleur. L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

Outils bureautiques

d. Masque présentation 16/9 (spécial écrans)

L'harmonisation des supports de présentation à vocation interne et externe permet une meilleure compréhension des contenus en raison d'une structuration partagée par tous les agents de l'État.

L'utilisation de ces masques est conseillée, mais à adapter en fonction des besoins.



**OPÉRATEURS ET
ENTITÉS SERVICIELLES****Signalétique****a. Principe signalétique**

La gestion de sa signalétique extérieure est laissée libre pour chaque opérateur. L'utilisation de ces formats est conseillée, mais à adapter en fonction des contraintes des plaques existantes.

Une plaque présentant le bloc-marque République Française devra figurer à l'entrée de chaque bâtiment en complément pour signifier la caution officielle de l'État.

PLAQUE BLOC-MARQUE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
À CÔTÉ DE LA PLAQUE OPÉRATEUR/ENTITÉ SERVICIELLE



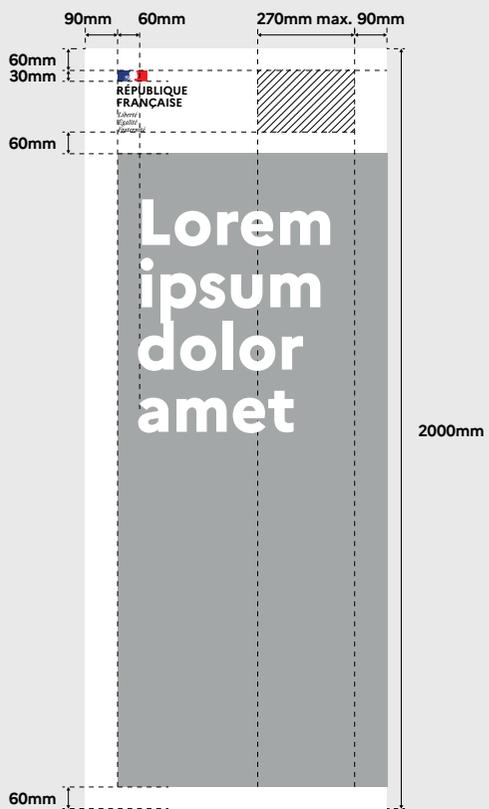
OPÉRATEURS ET
ENTITÉS SERVICIELLES
Signalétique

b. Kakémono

OPTION 1



OPTION 2



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

UI Kit

a. En-tête (header) Desktop

Le header fait partie des éléments du système de design de l'État.

Trois dispositions de headers sont possibles.

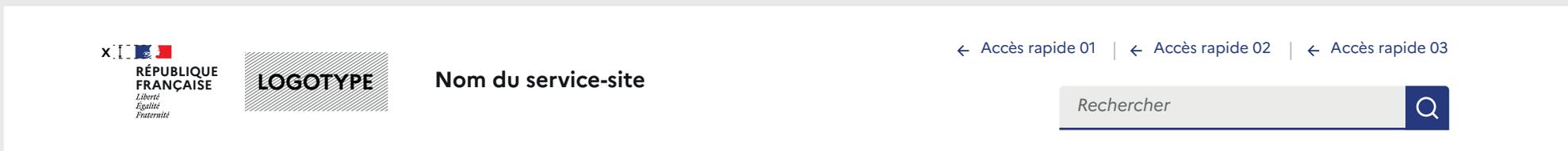
Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 12PX
 ZONE LOGOTYPE = 135x54PX

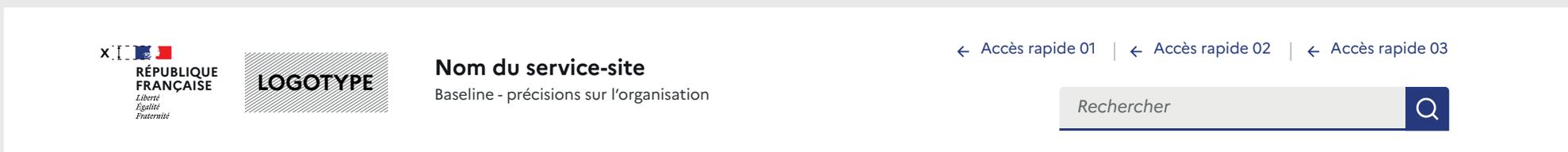
HEADER - BLOC MARQUE SEUL



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE + BASELINE



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

UI Kit

a. En-tête (header) Mobile

Le header fait partie des éléments du système de design de l'État.

Trois dispositions de headers sont possibles.

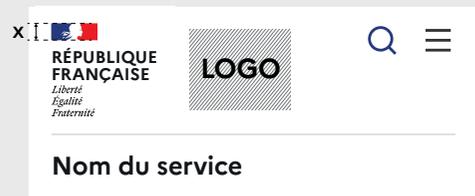
Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 12PX
 ZONE LOGOTYPE = 72x58PX

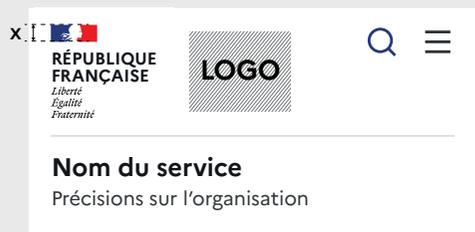
HEADER - BLOC MARQUE SEUL



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE



HEADER - BLOC MARQUE + NOM DU SITE + BASELINE



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

UI Kit

b. Pied de page (footer)

Desktop

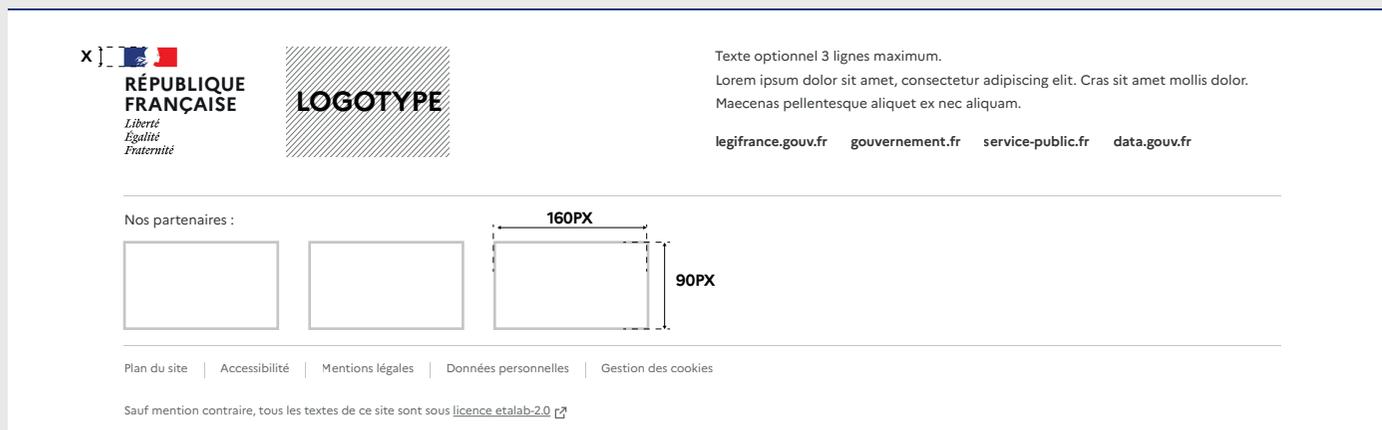
Le footer fait partie des éléments du système de design de l'État.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 20 PX
ZONE LOGOTYPE = 168x112PX



AFFICHAGE DES PARTENAIRES



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

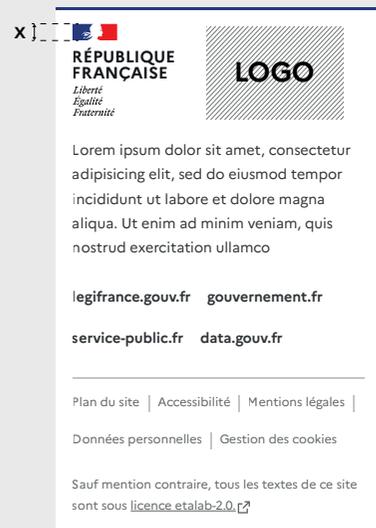
UI Kit

b. Pied de page (footer) Mobile

Le footer fait partie des éléments du système de design de l'État.

Pour plus d'informations sur le système de design de l'État : systeme-de-design.gouv.fr.

X = 20 PX



AFFICHAGE DES PARTENAIRES



**OPÉRATEURS ET
ENTITÉS SERVICIELLES****Réseaux sociaux****a. Visuel de couverture (cover)**

À l'image de ce qui est mis en place pour les posts ou vidéos, un filigrane vient s'apposer sur le visuel de couverture, afin de faire ressortir son caractère officiel.

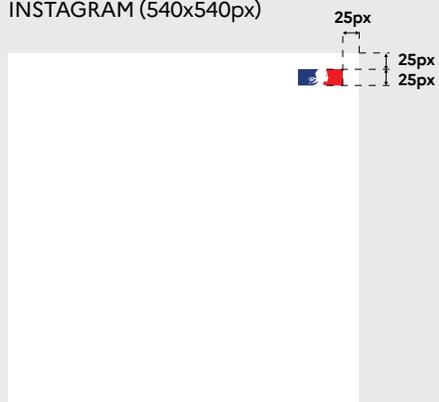


b. Post

Il n'est pas demandé de reprendre les gabarits ministériels ou gouvernementaux, mais à l'image de ce qui est mis en place

sur les vidéos ou le visuel de couverture, un filigrane vient s'apposer sur les posts, afin de faire ressortir leur caractère officiel.

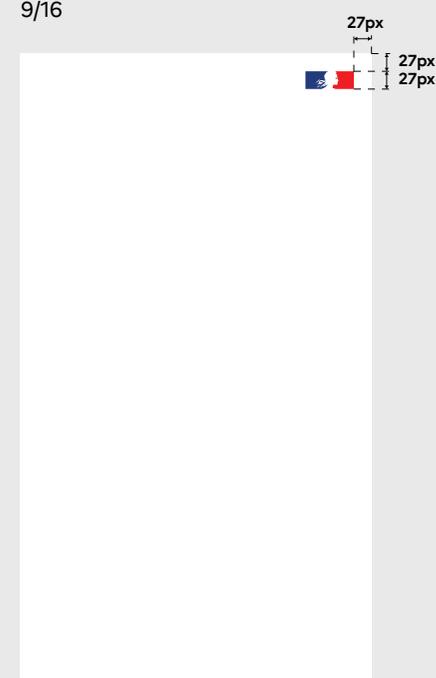
INSTAGRAM (540x540px)



TWITTER (960x540px) 16/9



9/16



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

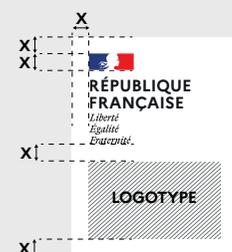
Affichage numérique

a. Display - affichage fixe

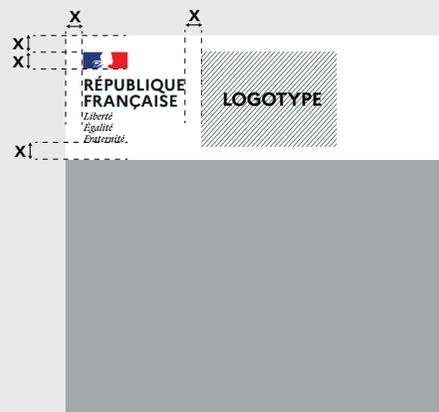
FORMAT HORIZONTAL



FORMAT VERTICAL



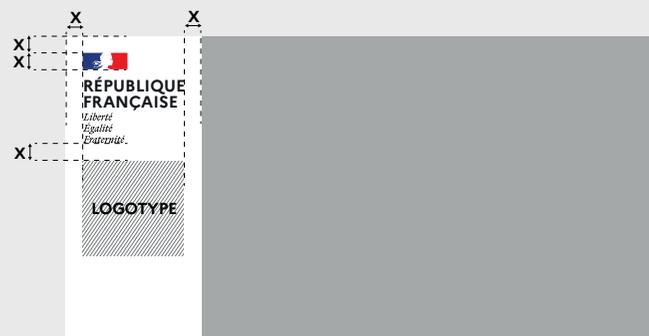
FORMAT CARRÉ



FORMAT PORTRAIT



FORMAT PAYSAGE



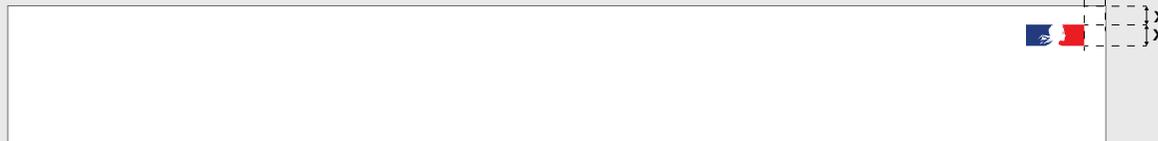
OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

Affichage numérique

b. Display - affichage animé

FORMAT HORIZONTAL

Pendant la vidéo :

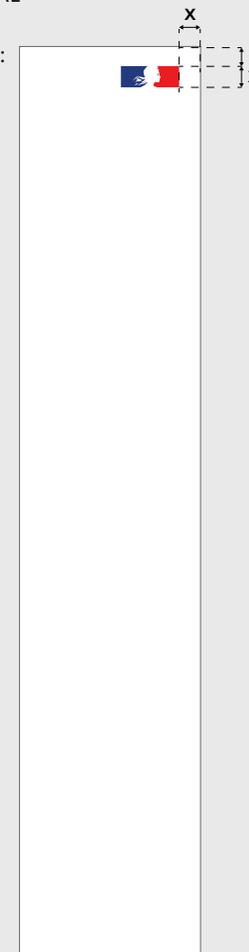


Outro :



FORMAT VERTICAL

Pendant la vidéo :



Outro :



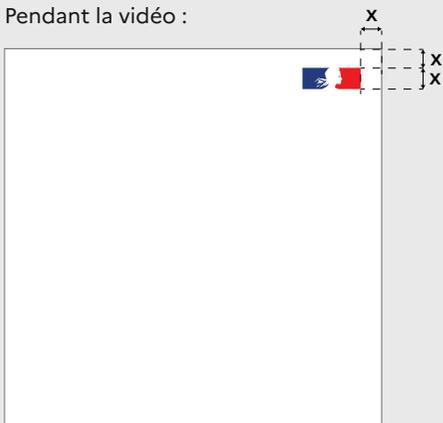
OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

Affichage numérique

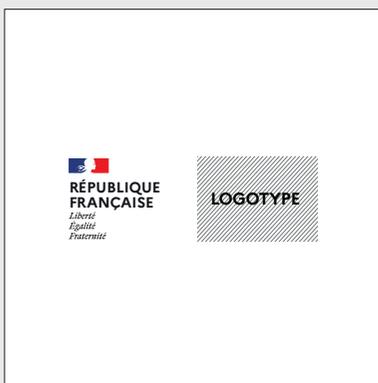
b. Display - affichage animé

FORMAT CARRÉ

Pendant la vidéo :

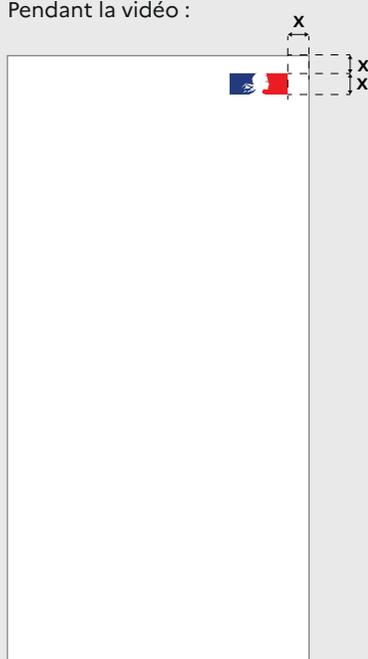


Outro :



FORMAT PORTRAIT

Pendant la vidéo :

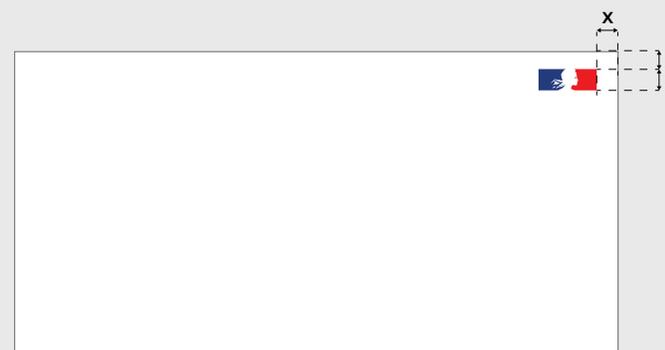


Outro :



FORMAT PAYSAGE

Pendant la vidéo :

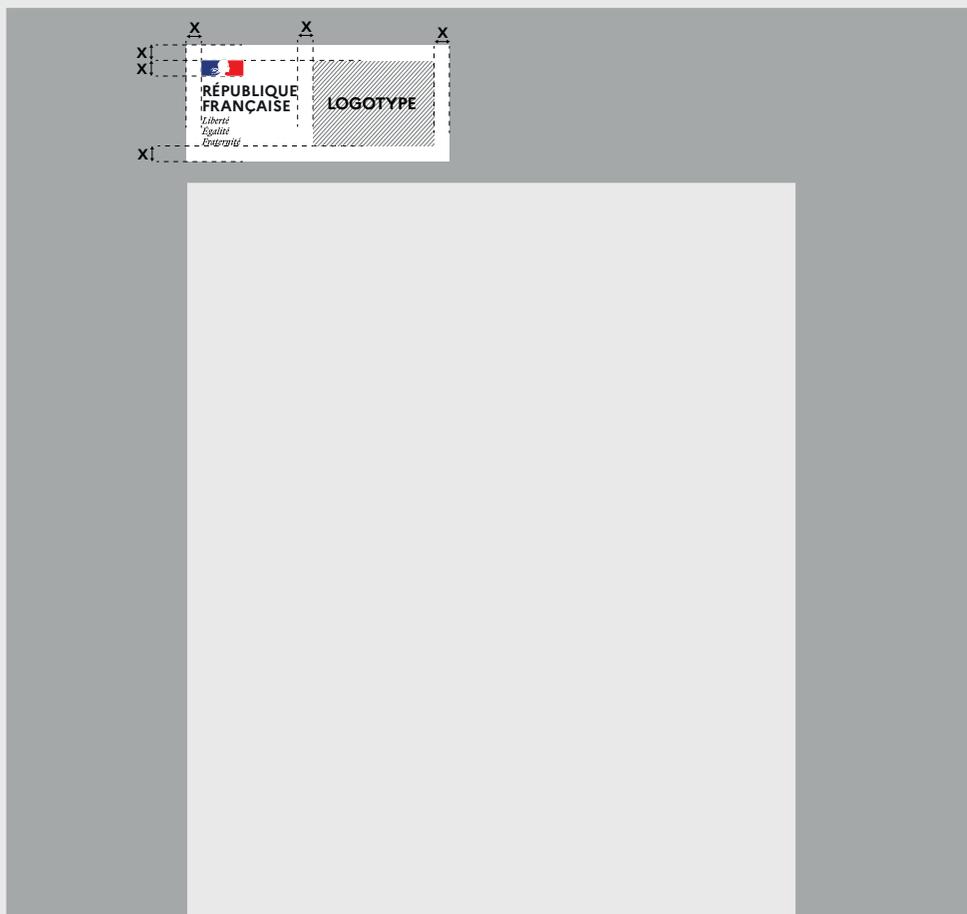


Outro :



**OPÉRATEURS ET
ENTITÉS SERVICIELLES****Affichage numérique****c. Display - habillage web**

Pour l’habillage web, le bloc-marque République Française et le logo opérateur vivent sur un cartouche blanc, positionné en haut à gauche.



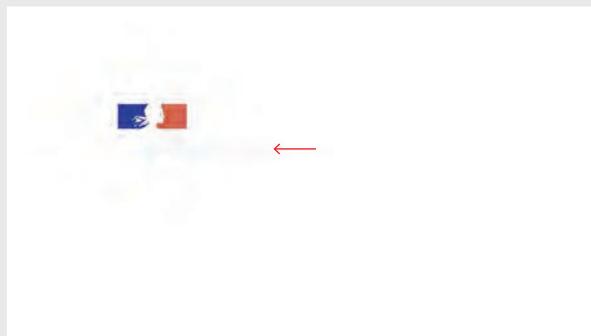
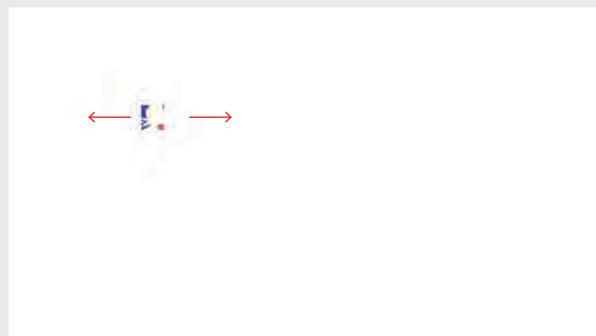
OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

Vidéo

a. Outro

Pour les supports vidéos, il est prévu une animation du bloc-marque pour permettre de bien identifier l'émetteur.

Cette animation est à utiliser en outro quand cela est pertinent (par exemple pour des vidéos de type film institutionnel).



OPÉRATEURS ET ENTITÉS SERVICIELLES

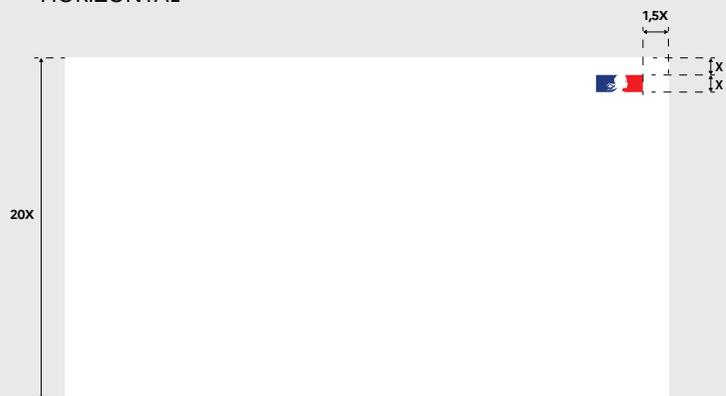
Vidéo

b. Filigrane

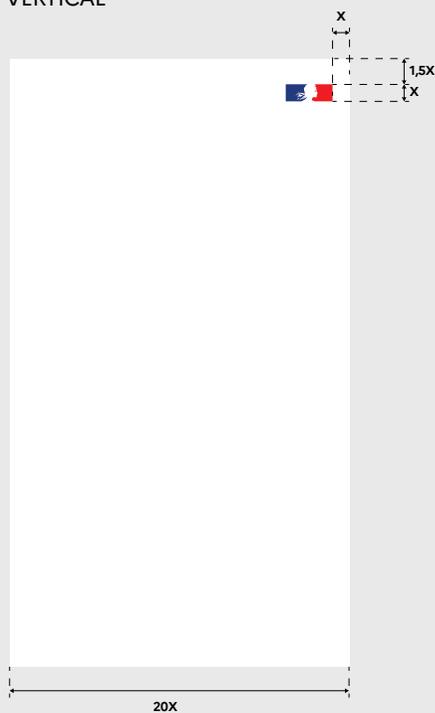
Il n'est pas demandé de reprendre les gabarits ministériels ou gouvernementaux, mais à l'image de ce qui est mis en place

sur les posts ou le visuel de couverture, un filigrane vient s'apposer sur tous les formats vidéos, afin de faire ressortir leur caractère officiel.

HORIZONTAL



VERTICAL



CARRÉ

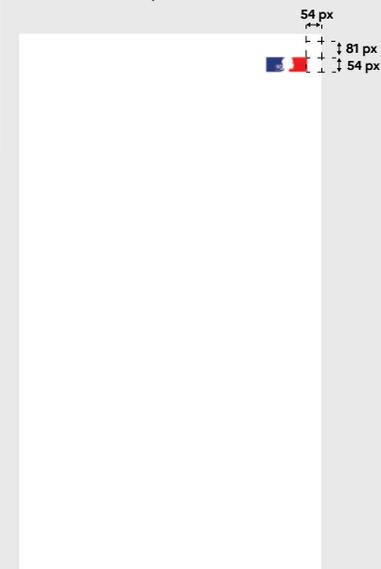


EXEMPLES

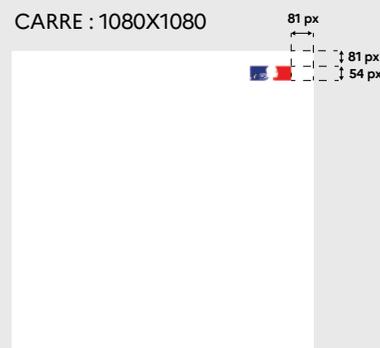
PAYSAGE : 16/9 = 1920X1080



PORTRAIT : 9/16 = 1080X1920



CARRÉ : 1080X1080



c. Gestion des sous-titres

Pour toutes les vidéos utilisant des sous-titres, il est recommandé d'utiliser la typographie propriétaire Marianne®.

GESTION SUR FOND FONCÉ

GESTION SUR FOND CLAIR

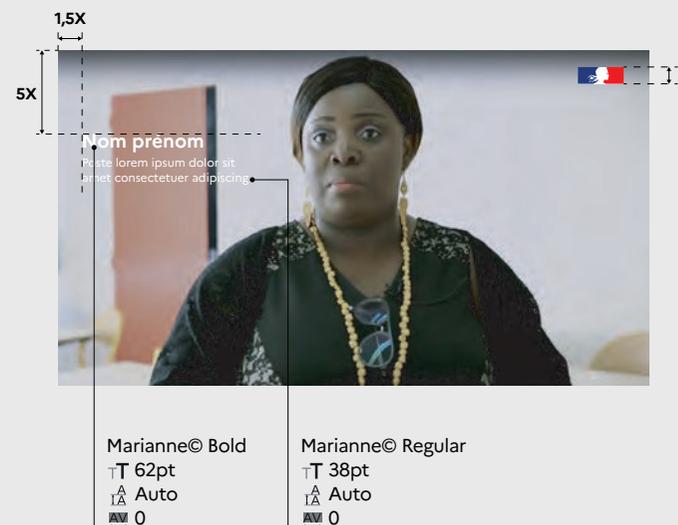
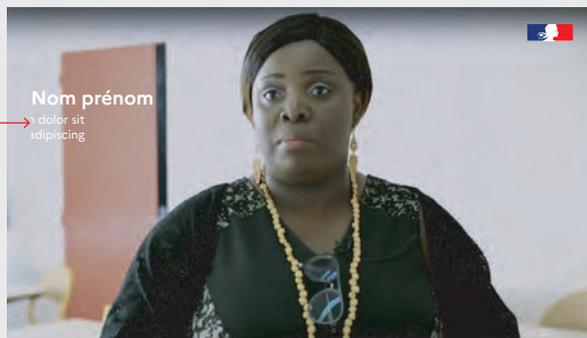
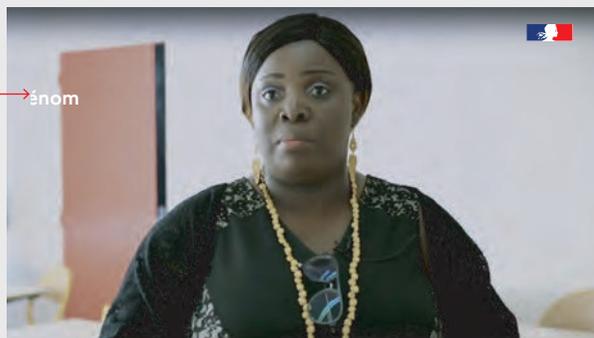


Marianne© Bold
 T 76pt
 A Auto
 0

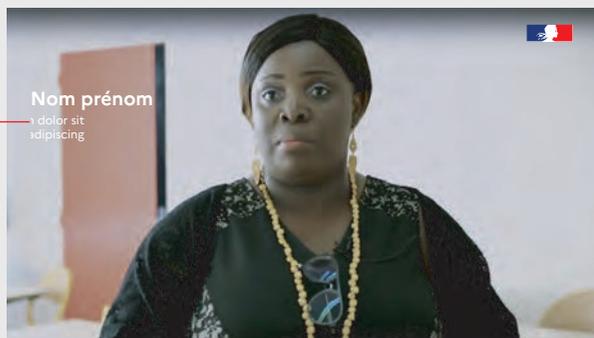
d. Gestion des synthés

Pour toutes les vidéos, pour les synthés, il est recommandé d'utiliser la typographie propriétaire Marianne®.

APPARITION



DISPARITION



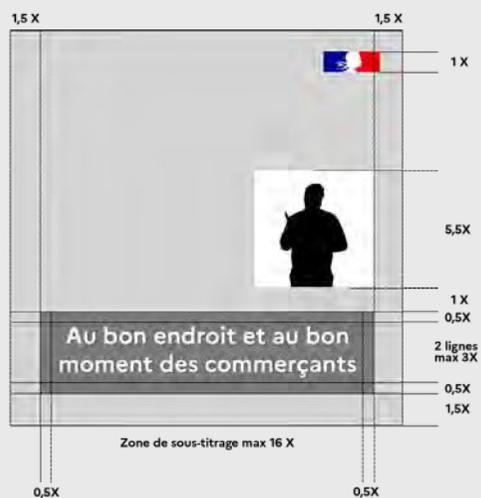
e. Bulle LSF

Pour toute vidéo prévoyant l'intégration d'un interprète en langue des signes, l'utilisation de la bulle LSF est encadrée.

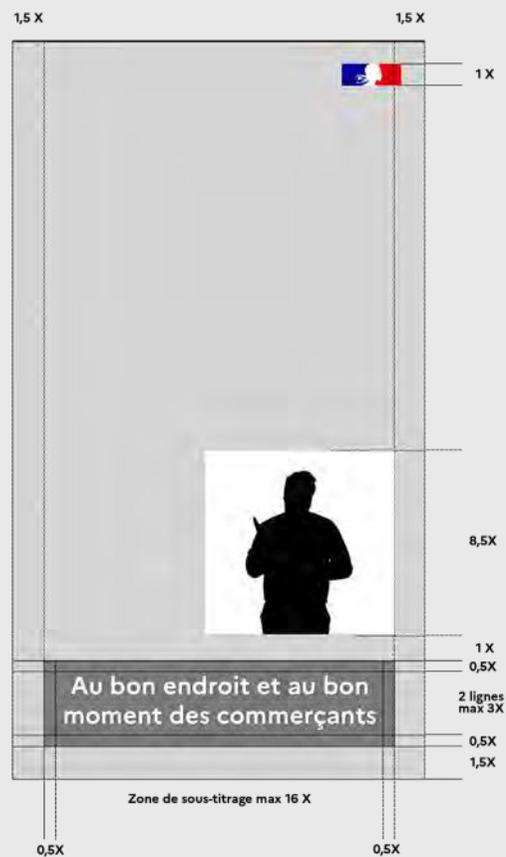
Pour une lisibilité optimale des signes, l'interprète doit être cadré à mi-cuisse.

Aucune information textuelle ou graphique ne doit recouvrir la bulle LSF.

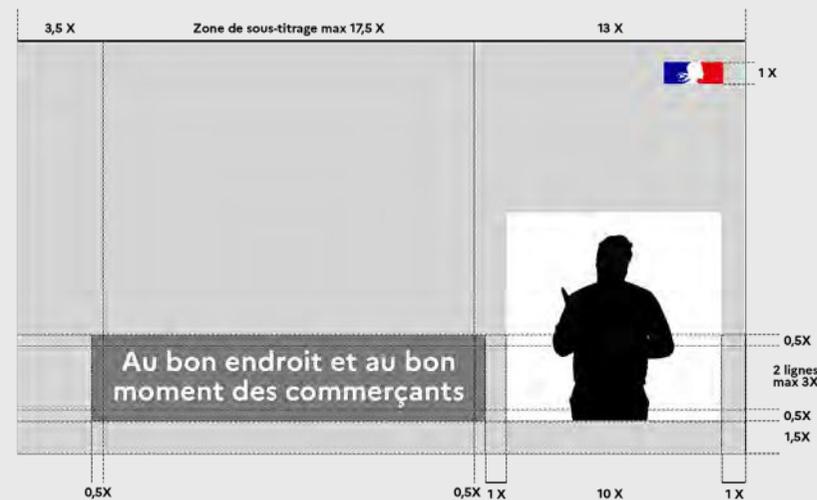
FORMAT CARRÉ



FORMAT PORTRAIT



FORMAT PAYSAGE



Dans le cadre de l'**article 83 de la loi engagement et proximité**, et de l'application du décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales, des panneaux doivent être utilisés pour faire connaître le plan de financement des investissements publics.

Lorsque qu'une opération d'investissement bénéficie de subventions de la part de personnes publiques, **la collectivité territoriale ou le groupement maître d'ouvrage publie son plan de financement et l'affiche de manière permanente pendant la réalisation de l'opération et à son issue.**

PANNEAUX DE FINANCEMENT	169
Affiches et panneaux de chantiers temporaires	170
Panneaux de financements	174

ANNEXE

PANNEAUX DE FINANCEMENTS

Affiches et panneaux de chantier temporaires

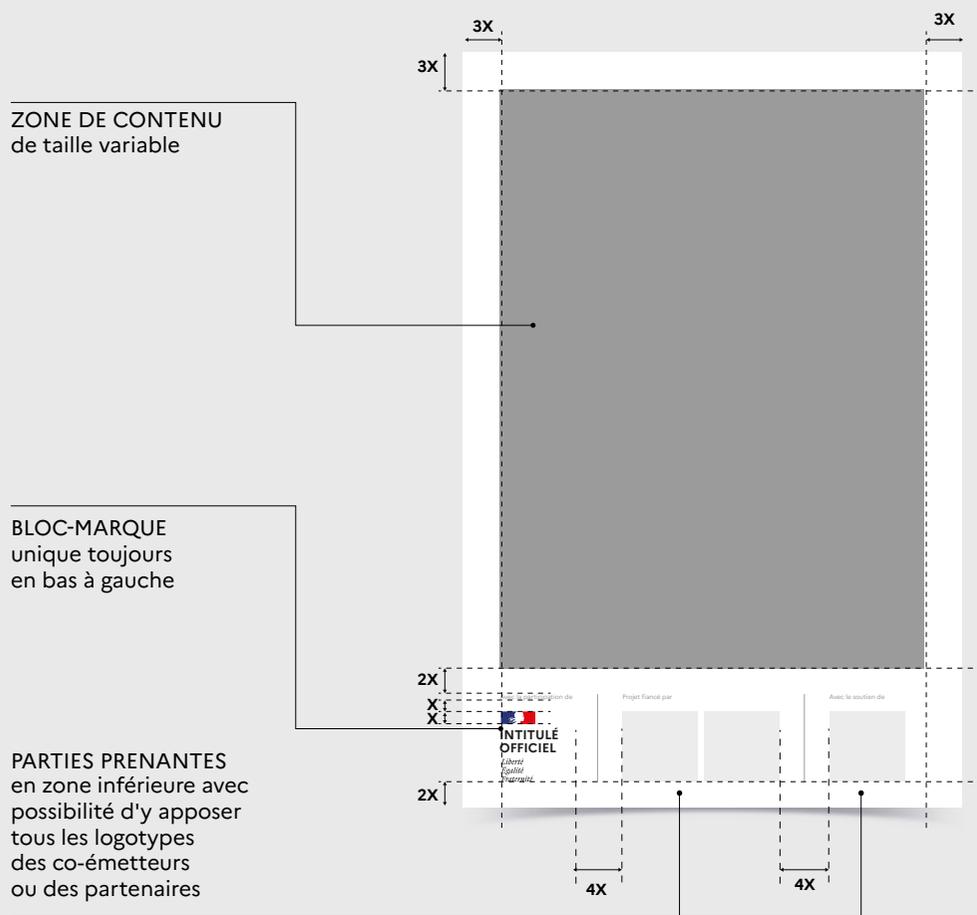
Format portrait

L'affichage des financements sur les panneaux de chantier sont encadrés*.

Il est possible d'ajouter à la zone de contenu des informations sur la nature des travaux et des financements attachés.

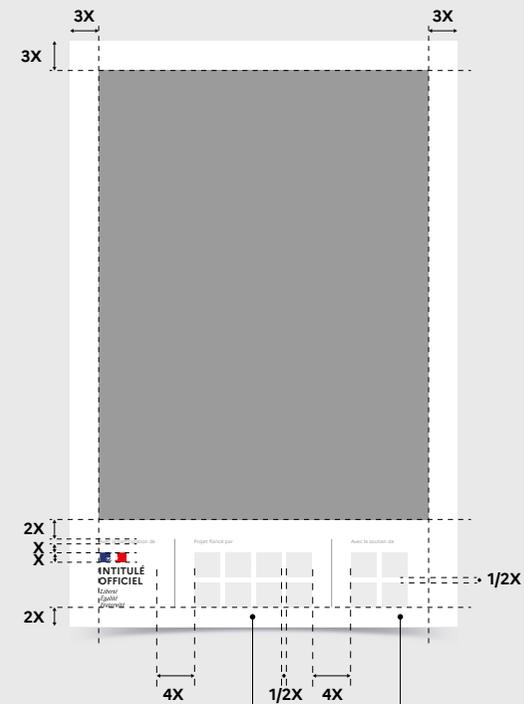
Dans le bandeau inférieur peuvent apparaître tous les logos des partenaires et co-émetteurs.

*Application du décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales.



AFFICHAGE DES MULTIPLES PARTENAIRES

PARTIES PRENANTES en zone inférieure avec possibilité d'y apposer tous les logotypes des co-émetteurs ou des partenaires



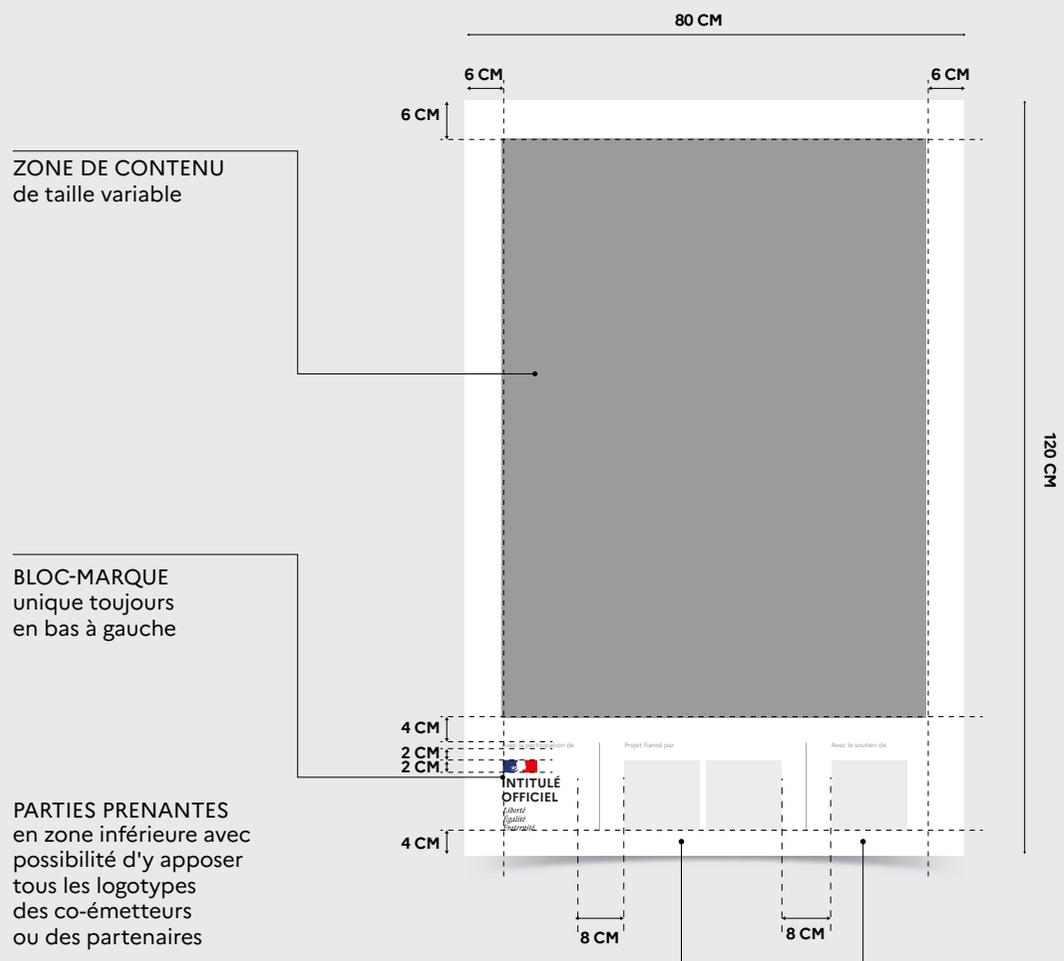
ANNEXE

PANNEAUX DE FINANCEMENTS

Affiches et panneaux de chantier temporaires

Format portrait

Exemple de format type :
LONGUEUR : 80 CM
HAUTEUR : 120 CM



ANNEXE

PANNEAUX DE FINANCEMENTS

Affiches et panneaux de chantier temporaires

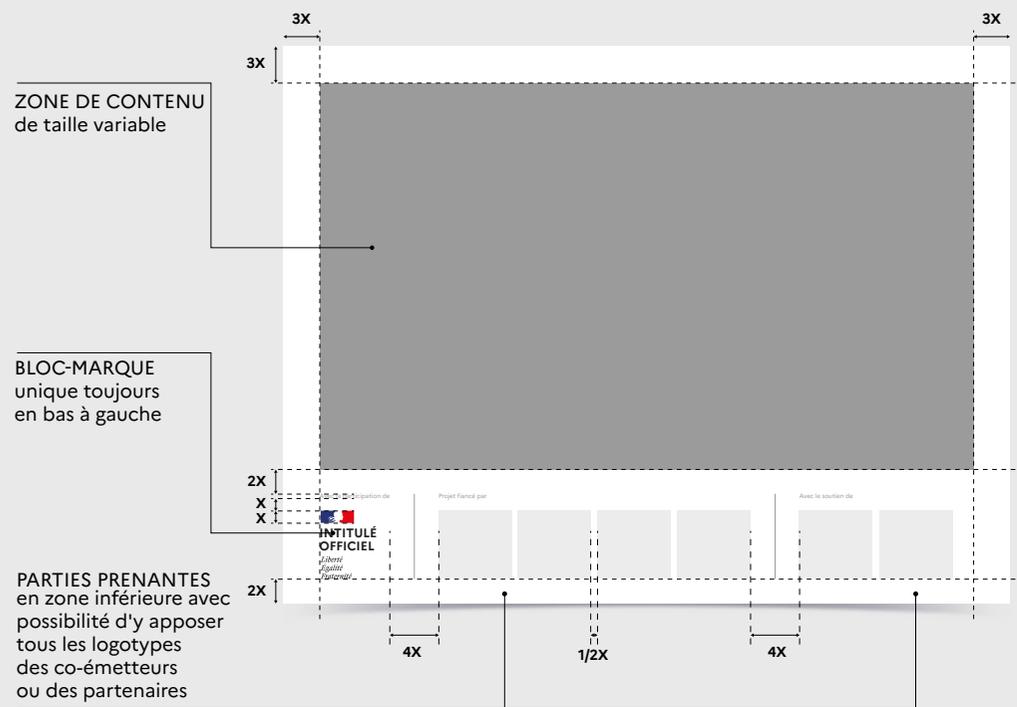
Format paysage

L'affichage des financements sur les panneaux de chantier sont encadrés*.

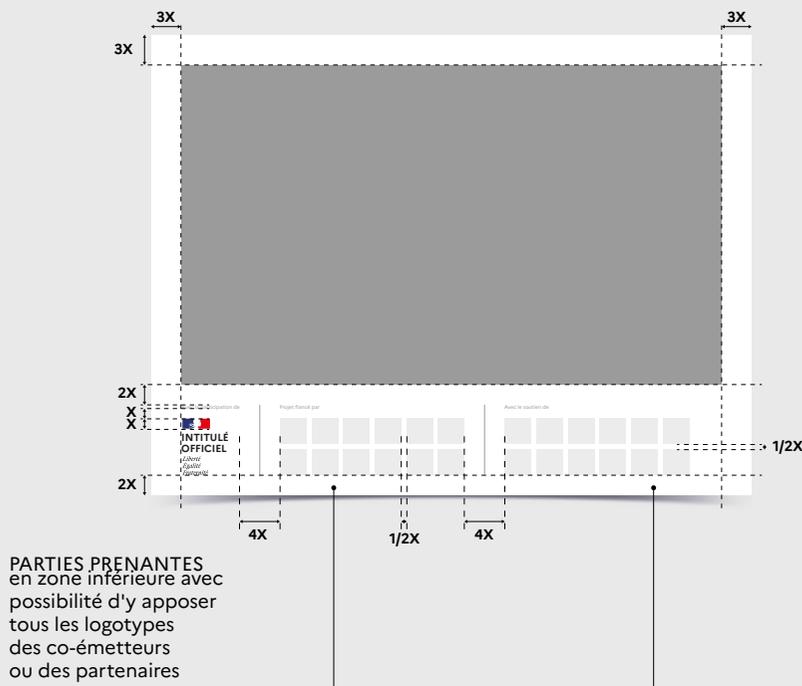
Il est possible d'ajouter à la zone de contenu des informations sur la nature des travaux et des financements attachés.

Dans le bandeau inférieur peuvent apparaître tous les logos des partenaires et co-émetteurs.

*Application du décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales.



AFFICHAGE DES MULTIPLES PARTENAIRES



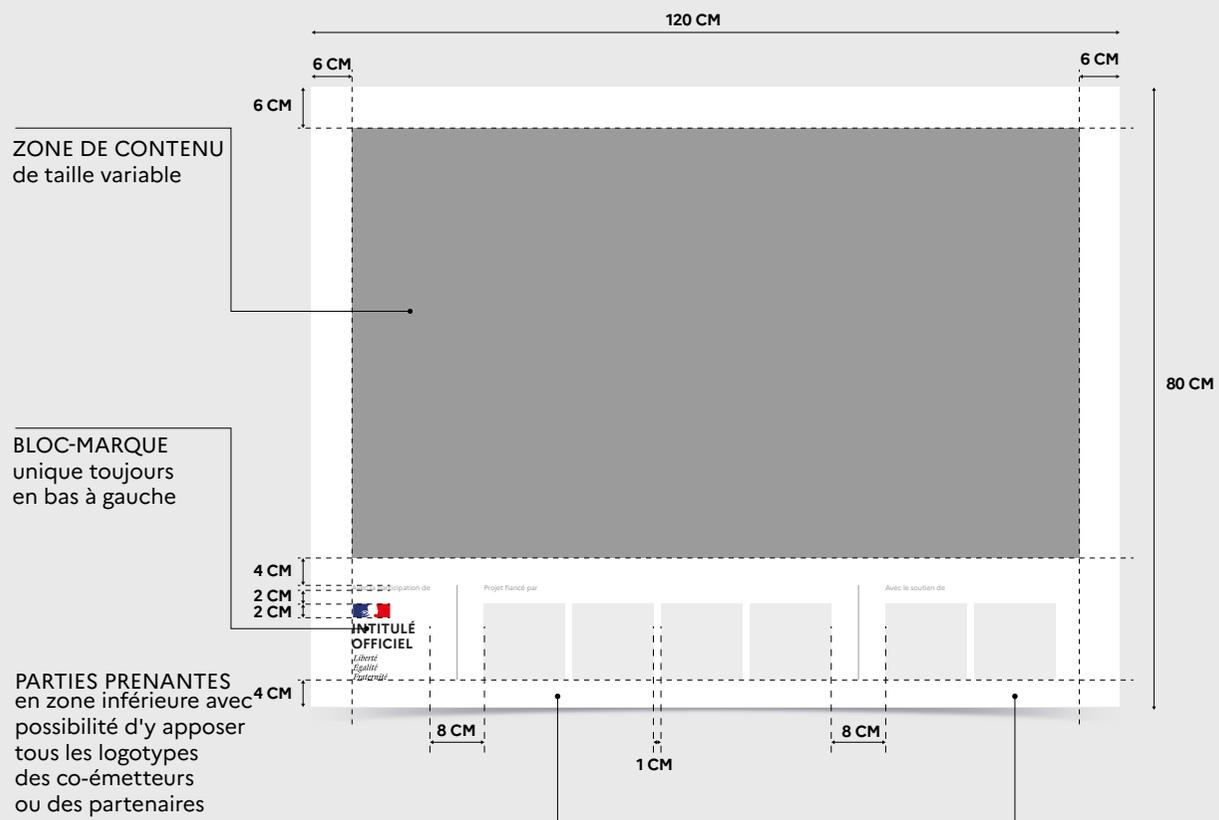
ANNEXE

PANNEAUX DE FINANCEMENTS

Affiches et panneaux de chantier temporaires

Format paysage

Exemple de format type :
LONGUEUR : 120 CM
HAUTEUR : 80 CM



ANNEXE PANNEAUX DE FINANCEMENTS

Panneaux de financement pérennes

Financements de l'État

L'affichage des financements sur des panneaux pérennes est aussi encadré*.

Il est possible d'ajouter à la zone de contenu des informations sur la nature des financements.

*Application du décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales.

AFFICHAGE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

